

ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS



2000

PROGRAMME-BUDGET DE L'ORGANISATION 2000

Adopté par l'Assemblée générale à sa
XXIX Session ordinaire - juin 1999
AG/RES.1697 (XXIX-0/99)

SECRETARIAT GÉNÉRAL

AG/RES. 1697 (XXIX-O/99)

PROGRAMME-BUDGET DE L'ORGANISATION POUR L'AN 2000,
QUOTES-PARTS ET CONTRIBUTIONS AU FONDS
VOLONTAIRE POUR L'AN 2000

(Résolution adoptée à la quatrième séance plénière tenue le 8 juin 1999
et en attente d'une révision par la Commission de style)

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

VU:

Le projet de Programme-budget de l'Organisation soumise par le Secrétaire général pour l'exercice budgétaire 2000 (AG/CP/doc.606/99);

Le rapport de la Commission préparatoire sur le projet de programme-budget de l'Organisation pour l'an 2000 (AG/doc.3828/99);

La note datée du 29 avril 1999 émanée du Secrétaire général (CP/doc.3196/99), et concernant les suites données aux mandats émis dans la résolution AG/RES. 3 (XXV-E/98), «Versement des quotes-parts»;

La note datée du 29 avril 1999 émanée du Secrétaire général par laquelle celui-ci formule des observations sur certaines questions abordées par la Commission des vérificateurs extérieurs dans son rapport "Audit des comptes et états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 1998", (CP/doc.3197/99);

CONSIDÉRANT:

Qu'aux termes des articles 54 et 55 de la Charte, l'Assemblée générale approuve le programme-budget de l'Organisation et établit le barème des quotes-parts que doivent verser les gouvernements pour le fonctionnement de l'Organisation, en tenant compte de leurs capacités de paiement respectives et de leur détermination à y souscrire d'une façon équitable;

Que l'Organisation a défini ses priorités politiques qui doivent être envisagées dans la limite des ressources disponibles;

Qu'il est indispensable de fixer un nombre maximum de postes et de fonctions au sein de l'Organisation pendant une période de deux ans;

Que la nécessité de modifier la répartition des postes s'avère urgente pour que le Secrétariat général soit doté d'une structure pyramidale de postes le mettant en mesure de donner suite aux mandats qui lui sont confiés en vertu des articles 107 et 111 de la Charte par l'Assemblée générale, les Réunions de consultation des ministres des relations extérieures, et les Conseils afin de promouvoir les relations économiques, sociales, juridiques, éducatives et culturelles entre tous les États membres de l'Organisation, avec un accent spécial sur la coopération en vue de l'élimination de la pauvreté absolue.

Que des économies substantielles peuvent être réalisées grâce à la réduction des frais de voyage au Secrétariat général;

Que conformément à l'article 60 *b* de la Charte, la Commission préparatoire a soumis à l'Assemblée générale un document de travail sur le projet de programme-budget de l'Organisation pour l'an 2000;

PRÉOCCUPÉE:

Par le fait que certains Etats membres n'ont pas versé intégralement et ponctuellement leurs quotes-parts;

Par la baisse substantielle et continue du budget des dépenses, ajoutée à une augmentation des coûts fixes au titre de l'inflation entre autres facteurs, ce qui a entraîné une réduction substantielle des ressources disponibles pour la mise en œuvre des mandats politiques;

Par la baisse importante et continue de l'appui aux programmes de coopération technique et de développement de l'OEA au cours de ces dernières années, et qui menace de retarder les avancées dans la réalisation des objectifs visés par la création du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI);

Par le besoin urgent de l'Organisation de disposer de ressources plus importantes pour donner suite aux mandats politiques,

DÉCIDE:

I. CREDITS BUDGÉTAIRES

1. D'adopter et d'autoriser le Programme-budget de l'Organisation pour l'exercice budgétaire s'ouvrant le 1^{er} janvier et clos le 31 décembre 2000, financé par les fonds suivants et correspondant aux montants indiqués ci-après:

	2000 (EU\$1 000)
a. Fonds ordinaire	78 000,0
b. Fonds volontaire	10 156,1

soit un montant total de crédits budgétaires de EU\$88 156 100 qui ne recouvre pas les programmes afférents au personnel et d'autres obligations contractuelles mentionnées dans les dispositions générales de la présente résolution.

2. D'approuver les montants spécifiques des crédits par chapitre, programme et sous-programme avec les recommandations, directives ou mandats spécifiés ci-après:

	2000 (EU\$1,000)
CHAPITRE 1 — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET AUTRES ORGANES	<u>11 958,1</u>
10A Assemblée générale (Trentième Session ordinaire)	180,6
10B Sessions du Tribunal Administratif	79,9
10D Commission des vérificateurs extérieurs	164,0
10E Secrétariat de l'Assemblée générale, de la Réunion de consultation et du Conseil permanent	1 076,3
10G Secrétariat des conférences et réunions	4 879,0
10H Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues	173,4
10K Réunions du Conseil interaméricain pour le développement intégré	144,4
10L Réunions régionales et sous-régionales de programmation	105,0
10N Commissions spécialisées non permanentes	137,9
10O Commission interaméricaine des droits de l'homme	2 987,5
10P Comité juridique interaméricain	446,9
10Q Cour interaméricaine des droits de l'homme	1 114,9
10V Commissions interaméricaines	83,0
10W Conférences de l'OEA (Voir tableau C)	300,1
10X Montants non programmés (Voir Tableau C)	85,2

2000
(EU\$1,000)

CHAPITRE 2 — ORGANISMES SPÉCIALISÉS ET AUTRES ENTITÉS	<u>5 471,1</u>
20A Organisation interaméricaine de défense	2 159,2
20B Institut interaméricain de l'enfance	1 528,3
20C Commission interaméricaine des femmes	931,4
20D Fondation panaméricaine de développement	173,5
20J Commission interaméricaine des télécommunications	678,7
CHAPITRE 3 — CABINETS DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	<u>9 316,0</u>
30A Cabinet du Secrétaire général	2 094,7
30B Cabinet du Secrétaire général adjoint	991,7
30C Département de l'information	1 980,1
30D Département des services juridiques	869,0
30E Bureau de l'Inspecteur général	695,1
30F Musée d'art des Amériques	521,3
30G Bibliothèque Colombe	993,9
30H Service du Protocole	453,8
30I Fonctions officielles (SG/SGA/CP)	53,3
30J Département des relations extérieures	328,8
30K Bureau de suivi des Sommets	334,3

	2000 (EU\$1,000)
CHAPITRE 4 — UNITÉS ET SERVICES SPECIALISÉS	<u>21 424,0</u>
40A Unité sur le commerce	1 730,8
40B Système d'information sur le commerce extérieur	429,6
41C Unité pour la promotion de la démocratie	3 493,2
42D Unité intersectorielle du tourisme et Organisation du tourisme des Caraïbes	729,2
43A Cabinet exécutif de la CICAD	1 653,4
44E Unité du développement durable et de l'environnement	1,430,2
46F Unité du développement social et de l'éducation	1 381,4
47G Bureau des affaires culturelles	565,9
48H Bureau de la science et de la technologie	961,6
49M Département des bourses	9 048,7
 CHAPITRE 5 — SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ	 <u>2 779,1</u>
55A Secrétariat exécutif au développement intégré	648,9
56A Division des opérations et services techniques d'appui	769,1
57A Division de planification et d'évaluation	889,1
58A Division de coordination des programmes et des projets	472,0
59X Activités de coopération non programmées du CIDI	00,0
 CHAPITRE 6 — BUREAUX HORS SIEGE DE L'OEA	 <u>6 298,4</u>
60G Bureaux hors siège de l'OEA	6 298,4

	2000 (EU\$1,000)
CHAPITRE 7 — SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES	<u>1 984,4</u>
70A Cabinet du Sous-secrétaire aux questions juridiques	411,9
70B Département du droit international	970,8
70G Secrétariat du Tribunal administratif	192,4
70H Département de la coopération et de la diffusion juridiques	409,3
 CHAPITRE 8 — SOUS-SECRETARIAT A LA GESTION	 <u>9 839,3</u>
80M Cabinet du Sous-secrétaire à la gestion	315,9
80N Département des services financiers	2 053,1
80P Département du programme-budget	1 144,9
80Q Département des ressources matérielles	2 997,4
80R Département des ressources humaines	1 571,3
80S Département des systèmes de gestion et de la technologie de l'information	1 756,7
 CHAPITRE 9 — SERVICES COMMUNS	 <u>8 929,6</u>
90B Matériels et fournitures pour ordinateurs	411,5
90C Matériels et fournitures	45,4
90D Administration et entretien des bâtiments	4 482,5
90E Assurances générales	250,5
90F Audit de postes	125,0
90G Recrutements et mutations	168,8
90H Cessations de service et rapatriements	976,4

	2000 (EU\$1,000)	
90I	Congés au foyer	192,6
90J	Allocation pour frais d'étude, et prime de connaissances linguistiques, examens médicaux	127,0
90K	Pension des hauts fonctionnaires retraités. Assurance-maladie et assurance-vie des retraités	1 801,6
90L	Perfectionnement des ressources humaines	121,4
90M	Contribution à l'Association du Personnel	10,0
90Q	Systèmes administratifs	216,9

II. FINANCEMENT DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES

1. De fixer les montants des quotes-parts au moyen desquelles les gouvernements des États membres financeront, en l'an 2000 le Fonds ordinaire du Programme-budget de l'Organisation, en application de la résolution AG/RES. 1073 (XX-O/90), et de la décision du 19 janvier 1955, (doc.C-i-269) sur le remboursement de l'impôt sur le revenu, selon le barème et les montants qui figurent au Tableau B.

2. De financer le budget du Fonds ordinaire pour l'an 2000 avec les quotes-parts des États membres, les intérêts créditeurs estimatifs, les recettes de la location du bâtiment du Secrétariat général, les contributions provenant du Fonds volontaire et des Fonds spécifiques au titre de l'appui administratif et technique, et au moyen de recettes diverses.

3. D'autoriser le financement de la portion du Fonds volontaire du Programme-budget de l'Organisation au niveau approuvé pour les programmes en l'an 2000 par la CEPCIDI aux fins d'exécution en l'an 2001.

III. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

A. DISPOSITIONS BUDGÉTAIRES

1. Personnel

- a. De continuer à maintenir à 587 le plafond du nombre de postes financés par le programme-budget de l'Organisation établi pour l'exercice 1999-2000.

- b. D'exhorter le Secrétaire général à respecter le plafond de 50% du total des budgets du Fonds ordinaire et du Fonds volontaire fixé pour les dépenses afférentes au personnel à l'objet de dépenses 1.a.
- c. De charger le Secrétaire général de veiller à ce que dans l'exécution du budget, les cessations anticipées de service, les mutations et les réaffectations de personnel soient effectuées de telle sorte qu'elles n'aient aucune incidence adverse sur les programmes approuvés.

2. Versement des Quotes-Parts

De prier instamment les Etats membres de verser leurs arrérages dans leur intégralité, ou autrement, de soumettre au Secrétariat général un calendrier de paiement de leurs quotes-parts impayées avant le 1^{er} janvier de l'an 2000.

3. Fonds spécifiques

- a. Pour donner suite à l'observation formulée par les vérificateurs extérieurs au sujet de la nécessité d'obtenir des contributions provenant des Fonds spécifiques et destinés à financer l'appui technique et administratif imputé au Fonds ordinaire et au FEMCIDI au titre de ces Fonds, de modifier comme suit l'article 72 des Normes générales:

Article 72. Dépôts et intérêts bancaires. Le Secrétaire général désigne les institutions bancaires où doivent être déposées les ressources de l'Organisation. Les intérêts rapportés par ces ressources sont considérés comme des recettes du fonds concerné. Cependant, pour chaque Fonds spécifique, *les intérêts créditeurs y seront versés seulement si le pays donateur a payé les frais généraux découlant de l'appui technique et administratif des activités financées par le Fonds. Autrement, les intérêts seront portés au crédit soit du Fonds ordinaire, soit du Fonds spécial multilatéral du CIDI (FEMCIDI), selon le cas, au titre de l'appui technique et administratif apporté aux Fonds spécifiques.* Le rapport financier annuel adressé par le Secrétariat général au Conseil permanent précisera comment les intérêts provenant de chaque Fonds spécifique a été crédité.

Cette modification restera en vigueur indéfiniment à moins qu'elle soit modifiée ou transgressée.

- b. De demander au Secrétariat général d'achever la mise au point d'un système de comptabilité des coûts, de façon à être en mesure de fournir les pièces justificatives afférentes aux coûts de la fourniture des services d'appui aux Fonds spécifiques, pour que, aussitôt que ces pièces auront été soumises et que ces coûts auront été imputés, le Conseil permanent autorise les décaissements au titre de ces services.

4. Financement des réunions hors siège par prélèvement sur le Fonds ordinaire de l'OEA

De renouveler à l'intention du Conseil permanent et du Secrétariat général que conformément aux dispositions de la résolution AG/RES. 3 (XXV-E/98), les ressources du Fonds ordinaire de l'Organisation ne seront employées pour financer des réunions dans les Etats membres que si ces derniers sont à jour du versement de leur quote-part au Fonds ordinaire, ou s'ils ont soumis un calendrier de paiements au Secrétariat général, et en respectent les échéances.

5. Voyages

De demander au Secrétaire général de continuer à observer la politique de réduction des frais de voyages et, autant que possible, de faire les réservations de billets d'avion au moins 28 jours à l'avance, afin de pouvoir bénéficier des tarifs les plus économiques possible.

6. Services des conférences

De donner des instructions au Secrétariat général pour qu'il veille à ce que les crédits ouverts au titre des activités inscrites au sous-programme 10G "Secrétariat des conférences et réunions" financent la fourniture des services, sur une base d'égalité, pour appuyer tous les organes de l'OEA, conformément à la résolution CP/RES. 718 (1150/98).

7. Contributions au Fonds ordinaire au titre de la supervision technique et de l'appui administratif provenant du FEMCIDI et d'autres comptes

De demander au Conseil permanent de présenter ses conclusions à l'Assemblée générale, lors de sa prochaine Session ordinaire, sur l'étude comparative des frais administratifs perçus par d'autres organisations et institutions de coopération et par l'OEA depuis 1990 au titre de la supervision technique et de l'appui administratif au FEMCIDI et aux autres fonds de l'OEA, demandée par la résolution AG/RES. 1531 (XXVII-O/97).

8. Études sur le droit international

De confier au Secrétariat général le soin d'assurer que les ressources inscrites au titre de l'activité "Études" dans le sous-programme 70B soient employées pour des études menées par des spécialistes de renom sur des thèmes spécifiques d'intérêt juridique qui seront définis par le Conseil permanent, conformément aux dispositions de la résolution AG/RES. 1471 (XXVII-O/97).

9. Bureaux hors siège

De demander au Secrétaire général de redoubler d'efforts pour négocier avec les gouvernements des États membres une réduction de 15% du coût global des bureaux hors siège dans les cas applicables, en tenant compte en particulier, des frais de location et de sécurité.

10. Heures supplémentaires

De demander au Secrétaire général de payer les heures supplémentaires autant que possible sous forme de congé de compensation en vertu de la règle 103.8 e du Règlement du personnel.

11. Crédits non décaissés

De demander au Conseil permanent et au Secrétaire général de veiller à ce que, à partir du 1^{er} janvier 2000, les crédits non décaissés ne soient utilisés que lorsqu'ils sont financés intégralement par des fonds de trésorerie lorsqu'ils deviennent caducs dans le Sous-fonds de réserve. Les crédits non décaissés qui ne sont pas financés intégralement par des fonds de trésorerie au moment où ils deviennent caducs ne peuvent être utilisés à aucunes autres fins. Pour les programmes financés spécifiquement par prélèvement sur des crédits non décaissés, le Secrétariat général doit attester en informant le Conseil permanent que ces crédits étaient financés intégralement par des fonds de trésorerie avant de devenir caducs. Dans le cas contraire, le Secrétaire général doit demander au Conseil permanent l'autorisation spécifique de décaisser les fonds existants.

12. Hommage rendu aux représentants permanents sortants

De mettre en oeuvre la proposition du Secrétaire général énoncée dans le document CP/doc.3153/99 en vue de réduire les coûts occasionnés par les hommages rendus aux Représentants permanents sortants.

13. Utilisation des installations destinées aux conférences et réunions tenues au Siège

- a. De charger le Secrétariat général de veiller à ce que pendant les mois d'avril et mai, la priorité soit accordée aux réunions liées aux préparatifs de l'Assemblée générale. Les dates de toutes les autres réunions devront être fixées avant le 1^{er} avril ou après l'Assemblée générale.
- b. De demander au Secrétariat général d'oeuvrer étroitement avec les présidents des Conseils et leurs organes subsidiaires en vue de la mise en oeuvre des mesures nécessaires pour maximiser les ressources budgétaires et temporelles; de lui demander aussi de soumettre un rapport trimestriel aux Conseils sur ces questions.

14. Contrats à la tâche (CPR)

De charger le Secrétariat général de soumettre chaque six mois au Conseil permanent un rapport sur les contrats à la tâche (CPR) financés par le Fonds ordinaire. Ce rapport devrait inclure la source des fonds employés, le nom du détenteur du CPR, la durée du contrat, le montant du contrat, le secteur du Secrétariat requérant le CPR, et une justification détaillée de la nécessité du CPR, ainsi qu'un exposé des raisons justifiant l'impossibilité de l'utilisation des services du personnel sur place pour l'accomplissement des tâches requises par le CPR.

Le Conseil permanent examinera, par l'intermédiaire de sa Commission des questions administratives et budgétaires, le rapport concernant les CPR ainsi que les résultats auxquels parviendra le Groupe de travail sur la politique du personnel à la lumière de la mission de l'Organisation et des mandats qui lui ont été confiés.

15. Plan de réaménagement du Bâtiment du Secrétariat général

D'autoriser le Conseil permanent à approuver un plan de réaménagement du Bâtiment du Secrétariat général qui rendra possible une utilisation plus performante et plus efficace de l'espace disponible par le Secrétariat général, et augmentera la valeur immobilière de l'espace de location à des tiers. Le coût du réaménagement sera financé par une nouvelle hypothèque sur le bâtiment qui sera amortie par le montant actuel des allocations à ce titre, ainsi que par les recettes provenant de la location de l'espace de bureau.

16. Magazine Américas

- a. De demander au Secrétariat général de présenter un rapport sur toutes recettes provenant de la vente du magazine en l'an 2000 comme recettes de l'Organisation, et d'inclure ces recettes dans le projet de programme-budget.
- b. D'autoriser le Secrétariat général à consacrer en priorité toute contribution reçue au titre de la publication du Magazine à son édition dans les quatre langues officielles de l'Organisation.
- c. De demander au Secrétariat général d'assujettir à son approbation préalable toute activité du Magazine qui exige le recours à la franchise postale.
- d. De réaffirmer que la politique éditoriale du Magazine sera établie par son Comité de rédaction qui devra assurer qu'en sa qualité d'organe officiel de l'Organisation, le Magazine accorde une attention spéciale à la promotion des activités de l'Organisation, comme le prescrit l'article 111 de la Charte.

17. Conférences de l'OEA (10W)

- a. D'approuver les crédits en vue du financement des titres 2 et 4 du sous-programme 10W pour l'an 2000 (voir Tableau C), dans lesquels il est demandé au Groupe spécial de travail mixte Conseil permanent/Conseil interaméricain pour le développement intégré sur le renforcement et la modernisation de l'OEA d'établir une étude des critères appelés à régir la convocation de futures réunions traitant de ces questions
- b. De même, de demander au Groupe de travail spécial mixte Conseil permanent/Conseil interaméricain pour le développement intégré sur le renforcement et la modernisation de l'OEA de créer un cadre de politique générale appelé à régir la fréquence et la durée des réunions tenues à l'échelon ministériel sous les auspices de l'OEA, ainsi que les services qui y sont offerts.

18. Montants non programmés (10X)

De charger le Conseil permanent d'établir les critères pour l'emploi du sous-programme 10X, «Montants non programmés» (voir Tableau C).

B. AUTRES DISPOSITIONS

1. Honoraires et frais de subsistance

- a. De maintenir à EU\$150,00 par jour le montant des honoraires versés aux membres des organes suivants qui sont habilités à les recevoir: Tribunal administratif, Commission des vérificateurs extérieurs, Commission interaméricaine des droits de l'homme, Comité juridique interaméricain, et Cour interaméricaine des droits de l'homme.
- b. D'arrêter que le Secrétariat général est autorisé à verser au Président de la Commission interaméricaine des droits de l'homme des indemnités journalières de subsistance ainsi que des honoraires prélevés du budget approuvé pour la Commission, en conformité avec les tarifs et les normes en vigueur au Secrétariat général lorsque cette personne mène des activités de la Commission. Cependant, un ou une président(e) accomplissant sa tâche en qualité de "Président résidant dans le pays siège" ne recevra pas d'indemnité journalière de subsistance pour les journées de travail à Washington, D.C. s'il (si elle) est domicilié(e) dans la région métropolitaine de Washington, D.C., ou s'il (si elle) s'y est établi(e) pendant l'année précédant son entrée en fonctions.

2. Observateurs permanents

D'inviter les États Observateurs permanents à contribuer au financement des programmes et projets de l'Organisation.

3. Programme-budget pour l'an 2001

- a. De passer des instructions au Secrétaire général pour qu'il soumette une proposition de programme-budget du Fonds ordinaire pour l'an 2001 à un niveau indicatif ne dépassant pas EU\$80 000 000,00, étant entendu que le Secrétariat général est en mesure de le financer avec les recettes définies à la Section II.2 de la présente résolution. Si le Secrétariat général reçoit des recettes supérieures aux montants approuvés, ces fonds seront virés au Sous-fonds de réserve jusqu'à ce qu'ils atteignent le niveau prescrit par les Normes générales.
- b. De charger le Secrétaire général et la Commission préparatoire de l'Assemblée générale d'inscrire au projet de programme-budget un montant non programmé destiné au financement des nouveaux mandats émanés de la séance plénière de l'Assemblée générale.
- c. De passer des instructions à la Commission préparatoire de l'Assemblée générale pour que toutes les résolutions acheminées à sa séance plénière en vue de leur adoption, soient assorties d'un avis sur les incidences budgétaires qu'elles comportent pour que celles-ci soient prises en compte dans le budget élaboré pour l'an 2001. Dans cette perspective, le Secrétariat général est requis de demander aux Secrétaires de commission de remplir le formulaire établi à cet effet et mis au point

par le Secrétariat général en consultation avec la CAAP, et de l'acheminer, en vue de son examen par la CAAP, au Département du programme-budget, en annexe au projet de résolution y afférent au plus tard 30 jours avant l'ouverture de l'Assemblée générale, ou à toute autre date qui aura été fixée par la Commission préparatoire. Toute résolution n'ayant pas encore fait l'objet de révision par la Commission préparatoire, ou par toute autre commission établie à cette fin ne peut être examinée en séance plénière que si elle est accompagnée de l'avis pertinent sur les incidences budgétaires.

- d. De demander au Secrétaire général de consulter le Conseil permanent, lors de l'élaboration du programme-budget, au sujet des critères et des données de base qui devront être pris en compte dans le projet de programme-budget, conformément à l'article 88 des Normes générales.
- e. D'inviter instamment les États membres à se prononcer sur l'adoption d'un nouveau barème des quotes-parts, comme le prescrit la résolution AG/RES. 1594 (XXVIII-O/98).
- f. De charger le Secrétaire général de prendre des dispositions immédiates en vue de l'élaboration du programme-budget de l'Organisation sur la base des mandats et programmes correspondants, et de faire rapport chaque trimestre au Conseil permanent, par l'intermédiaire de sa Commission des questions administratives et budgétaires, sur les progrès accomplis dans ce domaine.

TABLEAU A

PROGRAMME-BUDGET DE L'ORGANISATION POUR L'AN 2000,
 QUOTES-PARTS ET CONTRIBUTIONS AU FONDS VOLONTAIRE POUR 2000
 (EU\$1 000)

	<u>TOTAL</u>	<u>FONDS ORDINAIRE</u>	<u>FONDS VOLONTAIRE</u>
A. CRÉDITS BUDGÉTAIRES			
1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET AUTRES ORGANES	11 958,1	11 958,1	
2. ORGANISMES SPÉCIALISÉS ET AUTRES ENTITÉS	5 471,1	5 471,1	
3. CABINETS DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	9 316,0	9 316,0	
4. UNITÉS ET BUREAUX SPÉCIALISÉS	21 424,0	21 424,0	
5. SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ	12 935,2	2 779,1	10 156,1
6. BUREAUX HORS SIÈGE DE L'OEA	6 298,4	6 298,4	
7. SOUS-SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES	1 984,4	1 984,4	
8. SOUS-SECRÉTARIAT À LA GESTION	9 839,3	9 839,3	
9. SERVICES COMMUNS	8 929,6	8 929,6	
TOTAL	<u>88 156,1</u>	<u>78 000,0</u>	<u>10 156,1</u>

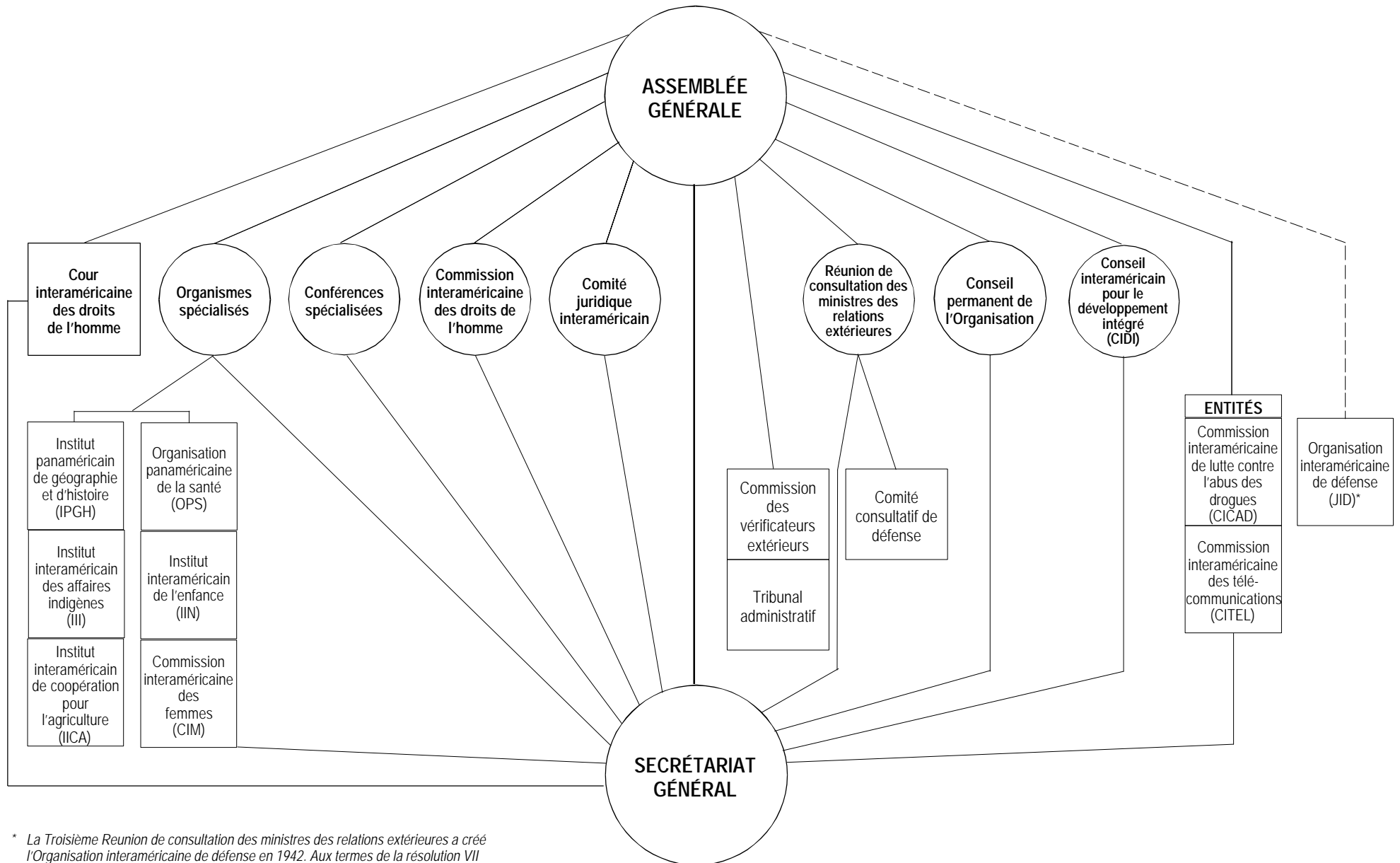
TABLEAU A (Suite)

PROGRAMME-BUDGET DE L'ORGANISATION POUR L'AN 2000,
FINANCEMENT DU PROGRAMME-BUDGET DE L'ORGANISATION EN L'AN 2000
(EU\$1 000)

	<u>TOTAL</u>	<u>FONDS ORDINAIRE</u>	<u>FONDS VOLONTAIRE</u>
1. <u>Fonds ordinaire</u>			
a. Quotes-parts	73 727,1	73 727,1	
b. Contribution au titre de la supervision technique et de l'appui administratif	1 523,4	1 523,4	
c. Recettes au titre de la location de bâtiments	1 200,0	1 200,0	
d. Autres recettes	1 549,5	1 549,5	
2. <u>Fonds volontaire</u>			
a. Annonces reçues			10 156,1
b. Annonces en suspens	10 156,1		
TOTAL	<u>88 156,1</u>	<u>78 000,0</u>	<u>10 156,1</u>



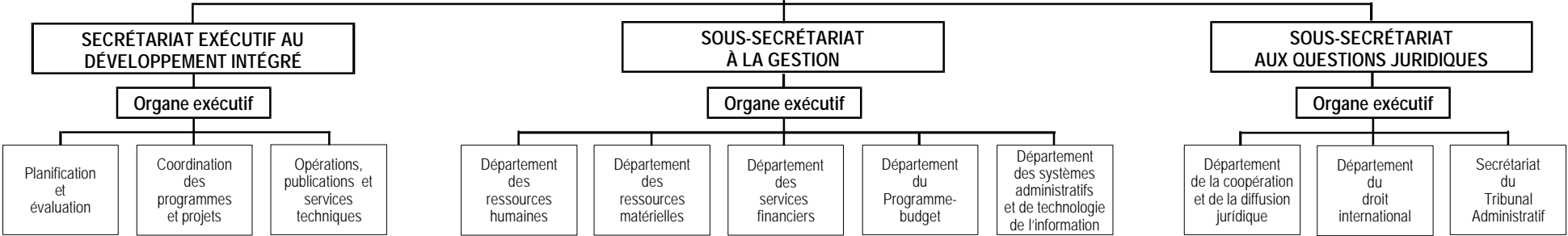
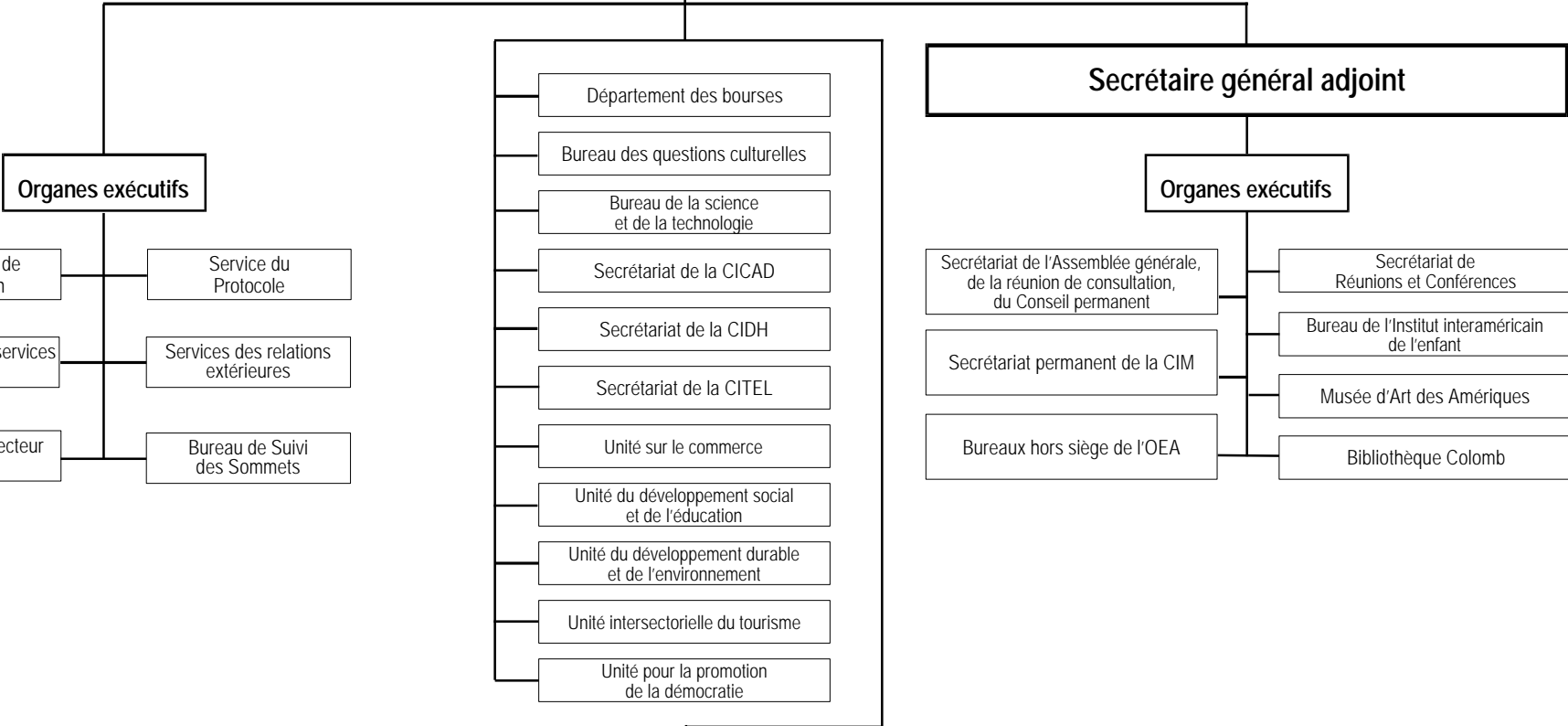
ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS



* La Troisième Reunion de consultation des ministres des relations extérieures a créé l'Organisation interaméricaine de défense en 1942. Aux termes de la résolution VII de la Neuvième Conférence internationale américaine (1948), le budget de celle-ci est inclu dans celui de l'OEA.



SECRETARIAT GÉNÉRAL



**TABLEAUX REVISES, GRAPHIQUES
ET
NOTAS EXPLICATIVES**

SOMMAIRE GENERAL

BUDGET 2000
Fonds Ordinaire et Volontaire
(EU\$ 1 000)

	Ordinaire		#	Volontaire		Total	
	\$	%		\$	%	\$	%
<u>Budget d'exploitation</u>							
<u>Personnel</u>							
1. Postes approuvés, Postes Temporaires et heures supplémentaires	44,926.0	57.6		0.0	0.0	44,926.0	51.0
Total partiel objet 1	44,926.0	57.6		0.0	0.0	44,926.0	51.0
<u>Non-Personnel</u>							
2. Dépenses non récurrentes afférentes au personnel	623.1	1.9				623.1	1.4
3. Bourses	8,161.2	24.7				8,161.2	18.9
4. Voyages	2,717.4	8.2				2,717.4	6.3
5. Documents	1,564.8	4.7				1,564.8	3.6
6. Matériel et fournitures	2,088.2	6.3				2,088.2	4.8
7. Bâtiments et entretien	6,991.8	21.1				6,991.8	16.2
8. Contrats à la tâche	5,918.6	17.9				5,918.6	13.7
9. Autres coûts	5,008.9	15.1	70	10,156.1	100.0	15,165.0	35.1
Total partiel objets 2-9	33,074.0	42.4		10,156.1	100.0	43,230.1	49.0
Total objets 1-9	78,000.0	100.0		10,156.1	100.0	88,156.1	100.0

FONDS ORDINAIRE ET VOLONTAIRE

PROGRAMME-BUDGET 2000
Résumé par Chapitre et Objets de Depense
(EU\$ 1 000)

OBJETS DE DEPENSES	CHAPITRES a/									TOTAL
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1. Postes Approuvés, temporaires et heures supplémentaires	6,995.1	2,137.1	7,797.5	9,430.3	2,246.8	5,089.2	1,719.7	9,510.3	0.0	44,926.0
2. Dépenses non récurrentes afférentes au personnel	10.5	0.0	2.0	12.0	0.0	0.0	3.2	7.6	587.8	623.1
3. Bourses	0.0	0.0	0.0	8,161.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8,161.2
4. Voyages	595.8	122.4	208.6	727.6	123.9	0.0	42.9	4.3	891.9	2,717.4
5. Documents	565.3	177.5	331.5	257.1	125.5	24.0	28.0	55.9	0.0	1,564.8
6. Matériel et fournitures	384.8	92.5	329.7	299.7	55.7	306.9	55.2	101.7	461.9	2,088.1
7. Bâtiments et entretien	103.6	107.4	71.9	198.1	9.0	788.3	68.7	27.1	5,617.7	6,991.8
8. Contrats à la tâche	1,994.3	368.6	406.5	1,909.7	207.7	65.0	47.8	106.1	812.9	5,918.6
9. Autres coûts	1,308.6	2,465.6	168.3	428.3	10,166.6	25.0	18.9	26.3	557.4	15,165.0
Total partiel objets 2-9	4,963.0	3,334.0	1,518.5	11,993.7	10,688.4	1,209.2	264.7	329.0	8,929.6	43,230.1
Total objets 1-9	11,958.1	5,471.1	9,316.0	21,424.0	12,935.2	6,298.4	1,984.4	9,839.3	8,929.6	88,156.1

- a. Chapitre 1 - Assemblée Général et autres organes
 Chapitre 2 - Organismes specialises et autres entités
 Chapitre 3 - Cabinet du Secrétaire général
 Chapitre 4 - Unités et bureaux specialises
 Chapitre 5 - Secrétaire Exécutif au développement intégré (SEDI)
 Chapitre 6 - Bureaux hors siège de l'OEA
 Chapitre 7 - Sous-secrétaire aux questions juridiques
 Chapitre 8 - Sous-secrétaire à la gestion
 Chapitre 9 - Services Communs

FONDS ORDINAIRE

PROGRAMME-BUDGET 2000
Résumé par Chapitre et Objets de Depense
(EU\$ 1 000)

OBJETS DE DEPENSES	CHAPITRES a/									TOTAL
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1. Postes Approuvés, temporaires et heures supplémentaires	6,995.1	2,137.1	7,797.5	9,430.3	2,246.8	5,089.2	1,719.7	9,510.3	0.0	44,926.0
2. Dépenses non récurrentes afférentes au personnel	10.5	0.0	2.0	12.0	0.0	0.0	3.2	7.6	587.8	623.1
3. Bourses	0.0	0.0	0.0	8,161.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8,161.2
4. Voyages	595.8	122.4	208.6	727.6	123.9	0.0	42.9	4.3	891.9	2,717.4
5. Documents	565.3	177.5	331.5	257.1	125.5	24.0	28.0	55.9	0.0	1,564.8
6. Matériel et fournitures	384.8	92.5	329.7	299.7	55.7	306.9	55.2	101.7	461.9	2,088.1
7. Bâtiments et entretien	103.6	107.4	71.9	198.1	9.0	788.3	68.7	27.1	5,617.7	6,991.8
8. Contrats à la tâche	1,994.3	368.6	406.5	1,909.7	207.7	65.0	47.8	106.1	812.9	5,918.6
9. Autres coûts	1,308.6	2,465.6	168.3	428.3	10.5	25.0	18.9	26.3	557.4	5,008.9
Total partiel objets 2-9	4,963.0	3,334.0	1,518.5	11,993.7	532.3	1,209.2	264.7	329.0	8,929.6	33,074.0
Total objets 1-9	11,958.1	5,471.1	9,316.0	21,424.0	2,779.1	6,298.4	1,984.4	9,839.3	8,929.6	78,000.0

- a. Chapitre 1 - Assemblée Général et autres organes
 Chapitre 2 - Organismes specialises et autres entités
 Chapitre 3 - Cabinet du Secrétariat général
 Chapitre 4 - Unités et bureaux specialises
 Chapitre 5 - Secrétariat Exécutif au développement intégré (SEDI)
 Chapitre 6 - Bureaux hors siège de l'OEA
 Chapitre 7 - Sous-secrétariat aux questions juridiques
 Chapitre 8 - Sous-secrétariat à la gestion
 Chapitre 9 - Services Communs

FONDS ORDINAIRE
RESUME DES POSTES APPROUVES - OBJET 1 - 2000

Per Chapitre et Grade

GRADE	CHAPITRES a/									TOTAL
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
SG			1							1
SGA			1							1
SE					1		1	1		3
D2	1		2	5			1			9
D1	3	3	10	5	1		2	6		30
P5	7	1	9	19	7	28	1	7		79
P4	17	1	2	11	3		1	14		49
P3	6	4	17	6	2	1	3	13		52
P2	5	4	9	5	1		1	16		41
P1			2		3			2		7
Total partiel	39	13	53	51	18	29	10	59	0	272
GRADE										
G7			2	2	1			7		12
G6	7	2	11	9	1	29		15		74
G5	10	2	9	12	1		5	13		52
G4	16	1	3	3				11		34
G3	3	1	1			28		9		42
G2										0
G1										0
Total partiel	36	6	26	26	3	57	5	55	0	214
Total général	75	19	79	77	21	86	15	114	0	486
%	15.4	3.9	16.3	15.8	4.3	17.7	3.1	23.5	0.0	100.0

- a. Chapitre 1 - Assemblée Général et autres organes
 Chapitre 2 - Organismes specialises et autres entités
 Chapitre 3 - Cabinet du Secrétariat général
 Chapitre 4 - Unités et bureaux specialises
 Chapitre 5 - Secrétariat Exécutif au développement intégré (SEDI)
 Chapitre 6 - Bureaux hors siège de l'OEA
 Chapitre 7 - Sous-secrétariat aux questions juridiques
 Chapitre 8 - Sous-secrétariat à la gestion
 Chapitre 9 - Services Communs

FONDS ORDINAIRE
RESUME DE POSTES TEMPORAIRES - OBJET 1 - 2000

Per Chapitre et Grade

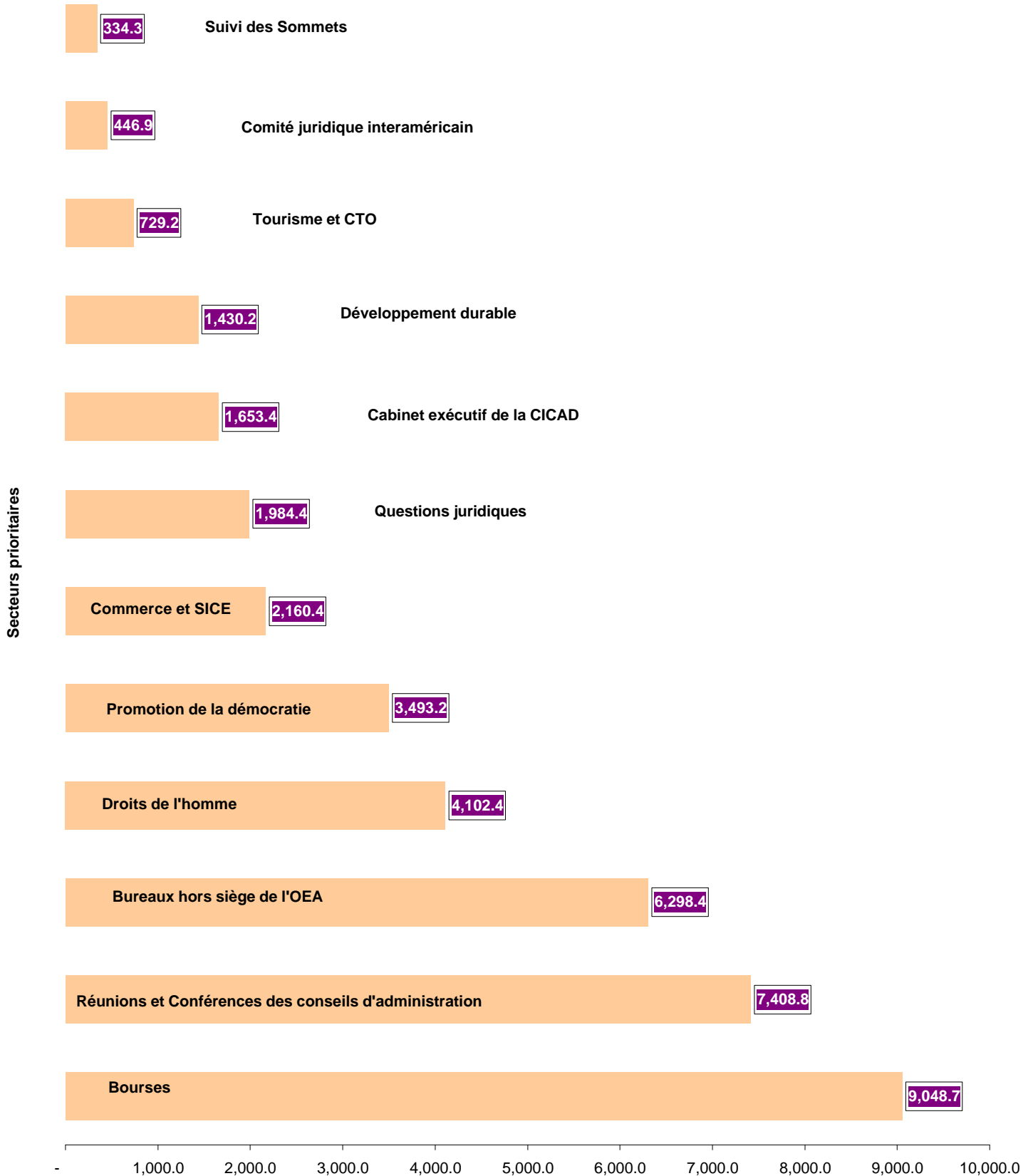
GRADE	CHAPITRES a/									TOTAL	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
SG											0
SGA											0
SE											0
D2											0
D1											0
P5		1	3	3							7
P4	5	2	1	13				1			22
P3	3	1	1	5	2		1	6			19
P2	3		2	5	1		3	2			16
P1		1	3	1							5
Total partiel	11	5	10	27	3	0	4	9	0	69	
GRADE											
G7			1								1
G6		1	2				2				5
G5	1	1	1	3				2			8
G4	3	2	2	2	1		1	3			14
G3	2							1			3
G2		1									1
G1											0
Total partiel	6	5	6	5	1	0	3	6	0	32	
Total général	17	10	16	32	4	0	7	15	0	101	
%	16.8	9.9	15.8	31.7	4.0	0.0	6.9	14.9	0.0	100.0	

- a. Chapitre 1 - Assemblée Général et autres organes
 Chapitre 2 - Organismes specialises et autres entités
 Chapitre 3 - Cabinet du Secréariat général
 Chapitre 4 - Unités et bureaux specialises
 Chapitre 5 - Secréariat Exécutif au développement intégré (SEDI)
 Chapitre 6 - Bureaux hors siège de l'OEA
 Chapitre 7 - Sous-secréariat aux questions juridiques
 Chapitre 8 - Sous-secréariat à la gestion
 Chapitre 9 - Services Communs

FONDS ORDINAIRE
Résumé Comparatif per Secteurs de Programmation

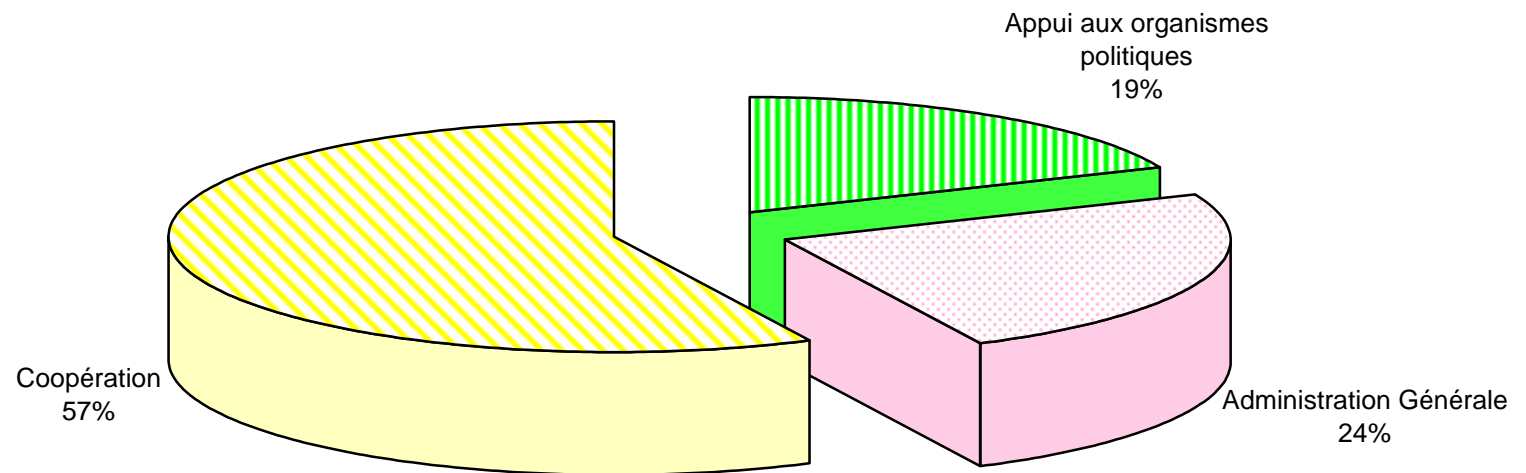
Secteurs de programmation	Exécution		Exécution		Approuvé		Approuvé		Variations		
	1997	%	1998	%	1999	%	2000	%	1998/97	1999/98	2000/99
Administration Générale	20,027.0	24.6%	20,860.9	27.1%	18,611.5	23.9%	18,758.9	24.0%	4.2%	-10.8%	0.8%
Culture (incl. Musée et bibliothèque)	1,845.4	2.3%	1,333.2	1.7%	1,067.1	1.4%	1,087.2	1.4%	-27.8%	-20.0%	1.9%
Environnement et development durable	1,174.4	1.4%	1,232.6	1.6%	1,441.7	1.8%	1,451.0	1.9%	5.0%	17.0%	0.6%
Appui aux organismes politiques	12,423.0	15.3%	14,125.9	18.4%	14,467.4	18.5%	14,566.9	18.7%	13.7%	2.4%	0.7%
Drogues	1,586.8	2.0%	1,648.4	2.1%	1,816.2	2.3%	1,826.8	2.3%	3.9%	10.2%	0.6%
Democracie	3,140.6	3.9%	3,048.7	4.0%	3,573.9	4.6%	3,493.2	4.5%	-2.9%	17.2%	-2.3%
Questions légales	2,708.3	3.3%	2,115.7	2.8%	3,560.4	4.6%	3,549.3	4.6%	-21.9%	68.3%	-0.3%
Developpment des ressources humaines, bourses	8,910.1	11.0%	8,267.9	10.8%	9,059.4	11.6%	9,079.3	11.6%	-7.2%	9.6%	0.2%
Administration de la coopération	10,177.5	12.5%	9,724.5	12.6%	9,477.0	12.2%	9,182.5	11.8%	-4.5%	-2.5%	-3.1%
Droits de la personne	3,664.7	4.5%	3,946.6	5.1%	4,098.7	5.3%	4,102.4	5.3%	7.7%	3.9%	0.1%
Science et technologie	1,470.3	1.8%	1,691.9	2.2%	1,638.7	2.1%	1,661.1	2.1%	15.1%	-3.1%	1.4%
Commerce	1,935.9	2.4%	1,755.5	2.3%	2,160.7	2.8%	2,157.4	2.8%	-9.3%	23.1%	-0.2%
Developpment Social (incl. CIM, IIN, Education)	4,090.4	5.0%	4,099.6	5.3%	3,940.1	5.1%	3,910.0	5.0%	0.2%	-3.9%	-0.8%
Tourisme	634.8	0.8%	665.4	0.9%	721.5	0.9%	729.2	0.9%	4.8%	8.4%	1.1%
Terrorisme	18.9	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	-	0.0%	-100.0%	n/a	n/a
Sécurité des Citoyens	0.0	0.0%	0.0	0.0%	23.0	0.0%	6.9	0.0%	n/a	n/a	-70.0%
Autres	3,322.0	4.1%	2,376.4	3.1%	2,342.7	3.0%	2,342.7	3.0%	-28.5%	-1.4%	0.0%
Coopération Technique a programmer	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	95.2	0.1%	n/a	n/a	n/a
Totaux Secteurs de programmation	77,130.1		76,893.2		78,000.0		78,000.0	0.0%	-0.3%	1.4%	0.0%
Programme de Séparation Volontaire	4,123.2	5.1%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	-	0.0%	-100.0%	n/a	n/a
Totaux	81,253.3	100.0%	76,893.2	100.0%	78,000.0	100.0%	78,000.0	100.0%	-5.4%	1.4%	0.0%

**PARTICIPATION DE SECTEURS PRIORITAIRES (\$39,090.3) AU
MONTANT TOTAL DU FONDS ORDINAIRE
(\$78 MILLIONS)**

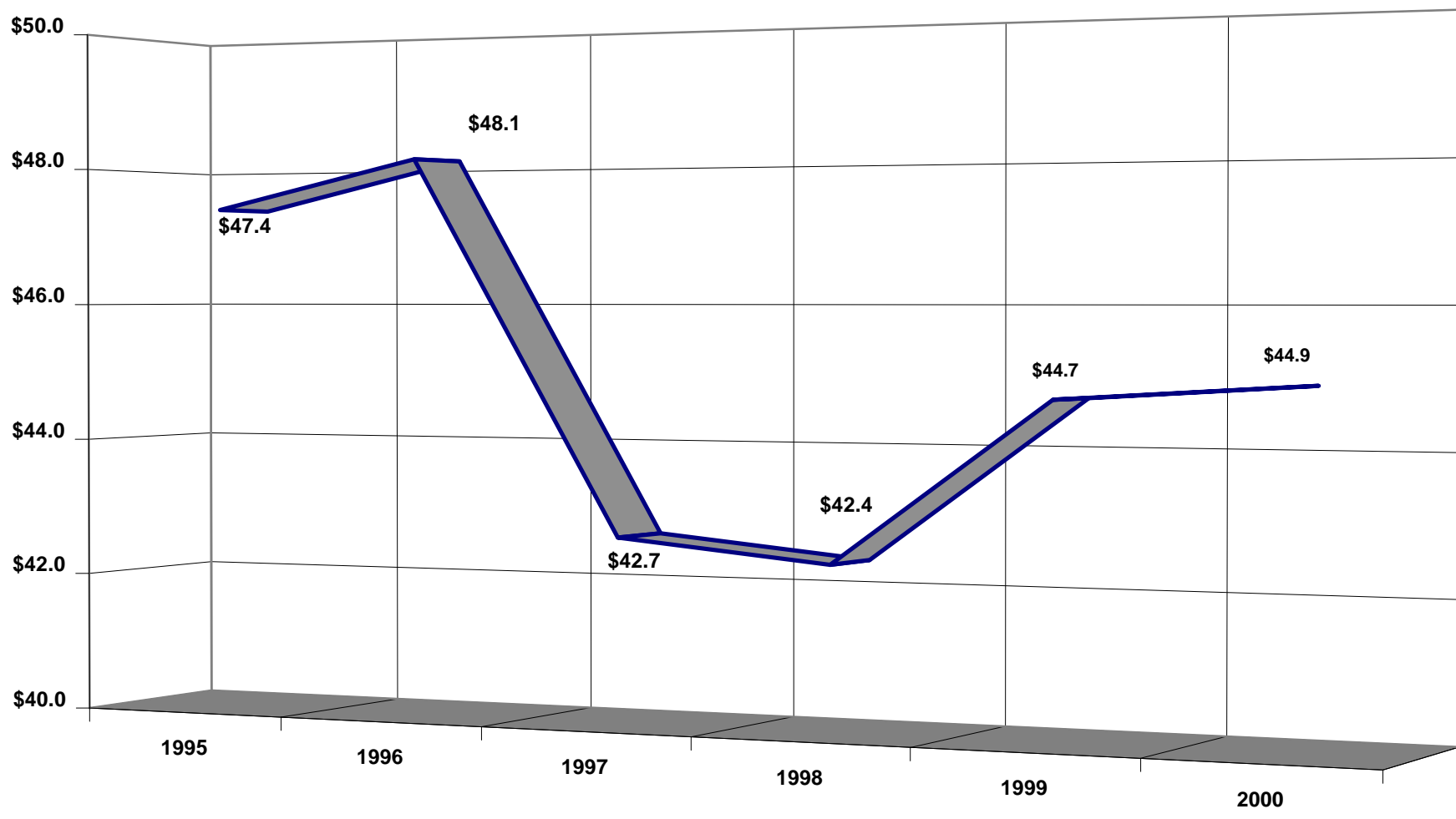


Distribution des Ressources

Fonds Ordinaire 2000

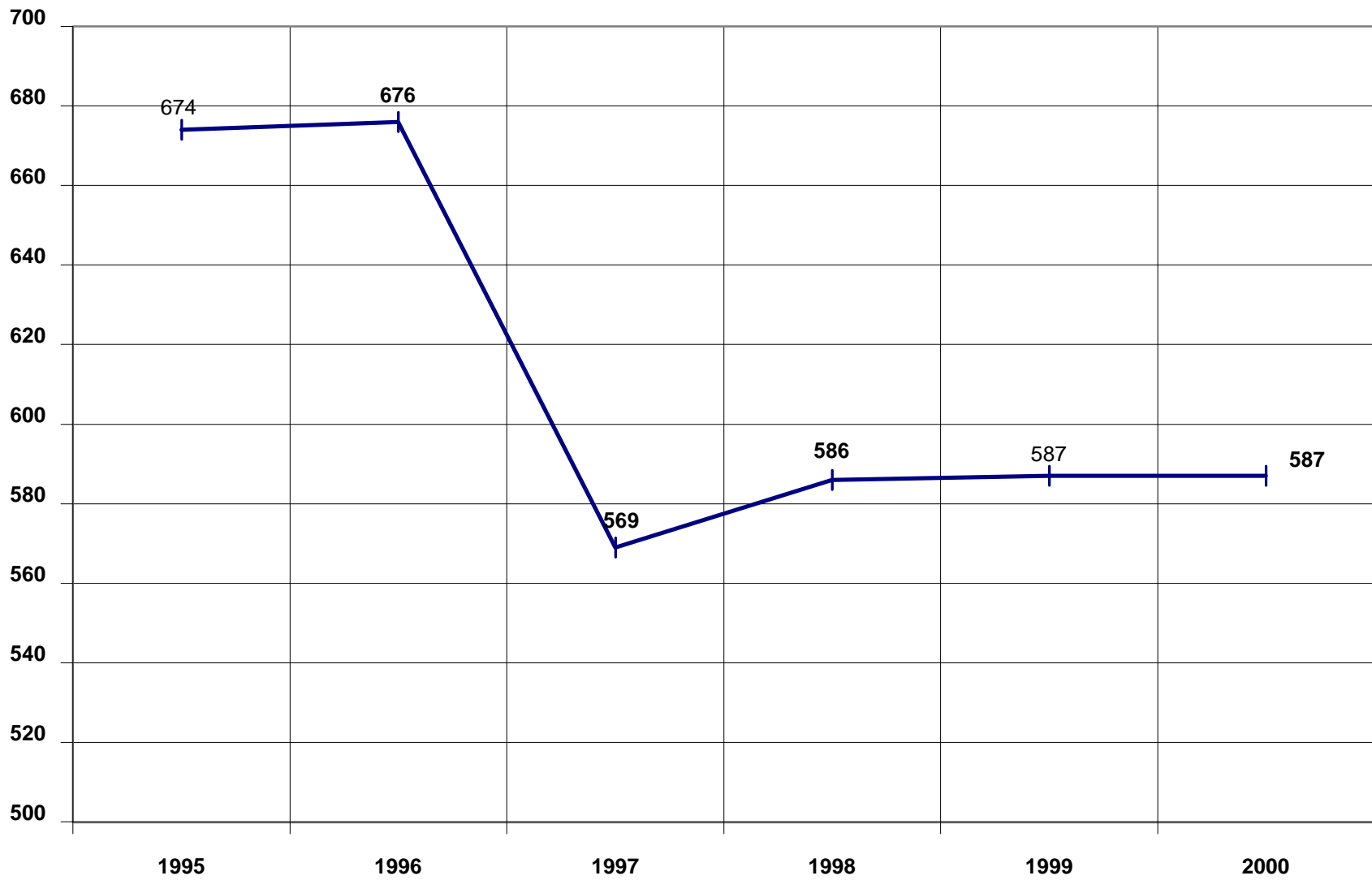


ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS
POSTES APPROUVES ET POSTES TEMPORAIRES INSCRITS AU BUDGET 1995-2000
(En milliers de dollars)



ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS
NOMBRE TOTAL DE POSTES 1995-2000
POSTES APPROUVES ET POSTES TEMPORAIRES

Postes



STRUCTURE DU PROGRAMME-BUDGET

A. FORMAT

Dans la préparation et la soumission du programme-budget pour année 2000, les directives générales données par le Conseil permanent ont été suivies. Aux termes de ces directives, les informations sur les programmes et les budgets doivent être présentées sous une forme intégrée qui reflète les priorités fixées par les Conseils de l'Organisation, ainsi que les requêtes des pays. L'analyse des informations soumises doit aussi être fournie.

Pour la présentation du budget, en vue de familiariser l'utilisateur avec les nouveaux codes budgétaires figurant dans le système OEA/Oracle, on a inclut à côté du code habituel l'équivalent dans le système OEA/ORACLE. A titre illustratif par exemple: pour le cabinet du Secrétaire général qui porte le code 30A, dans le nouveau système OEA/ORACLE, le code de cette rubrique sera 10510.

B. NIVEAUX

Les niveaux du programme-budget sont les suivants:

Premier niveau. Projet par pays, projets régionaux, projets d'action politique, projet d'appui technique et de direction et projets d'appui administratif

Les projets sont l'élément principal de la désagrégation et constituent l'unité essentielle de la programmation budgétaire.

Les projets par pays et les projets régionaux contiennent la description des actions particulières qu'il est envisagé de mener en vue de la fourniture d'un service direct à un Etat membre ou à un groupe d'Etats membres.

Les projets d'appui technique et de direction, ainsi que les projets d'action politique contiennent la description des actions spécifiques d'appui à la prestation de services directs et/ou à l'exécution de dispositions de la Charte et des directives des organes délibérants de l'Organisation.

Les projets d'appui administratif décrivent les fonctions d'appui logistique et opérationnel et la prestation de services à toute l'Organisation.

L'ensemble des projets est regroupé en sous-programmes.

Deuxième niveau. Sous-programme

Correspond à une spécialité dans le domaine d'action déterminé par le programme

Troisième niveau. Programme

L'ensemble de ces sous-programmes est regroupé en programmes. Il correspond à un champ

d'action dans le cadre large fixé par le chapitre. Ce niveau est utilisé uniquement dans les chapitres 4 et 5 (Unités et Services spécialisées et CIDI)

Quatrième niveau. Chapitre

Les programmes/sous-programmes sont groupés en chapitres. Les chapitres correspondent à une subdivision en grands secteurs, selon la structure institutionnelle de l'Organisation:

- Chapitre 1 - Assemblée générale et autres organes
- Chapitre 2 - Autres organismes et autres entités
- Chapitre 3 - Cabinets du Secrétariat général
- Chapitre 4 - Unités et Services spécialisées
- Chapitre 5 - Conseil Interaméricain pour le développement intégré
- Chapitre 6 - Bureaux hors siège
- Chapitre 7 - Sous-secrétariat aux questions juridiques
- Chapitre 8 - Sous-secrétariat à la gestion
- Chapitre 9 - Services communs

C. DESCRIPTION ET CODIFICATION DES DEPENSES PAR OBJET

Code	Objet des dépenses	Description
1.	Postes approuvés:	Dépenses récurrentes afférentes au personnel telles que les coûts directs de financement de tous les postes et fonctions exercées par les membres du personnel, fonction publique internationale; personnel n'appartenant pas à la fonction publique internationale, dépenses au titre des heures supplémentaires.
2.	Dépenses non récurrentes afférentes au personnel	Dépenses non récurrentes afférentes au personnel telles que la formation, les frais de déménagement, les frais de rapatriement, les voyages et le recrutement des membres du personnel.
3.	Bourses	Frais occasionnés par les boursiers et les chercheurs, y compris leurs frais de voyage
4.	Voyages	Recouvre le coût des billets, des indemnités journalières et des dépenses diverses de voyage: <ul style="list-style-type: none">- des membres des commissions- aux conférences et réunions- de recrutement et de rapatriement- des missions d'assistance technique- des missions de spécialistes, de consultants, de professeurs et autres- Dans les foyers

- | | |
|-----------------------------|---|
| 5. Documents | Frais d'édition, de traduction, de dessin graphique, de dactylographie ou de typographie, de reproduction de documents et d'autres publications pour leur impression par l'Organisation ou leur impression sous contrat. |
| 6. Matériels et fournitures | Coût des matériels, des machines et des fournitures des bureaux, fournitures de photocopieuses, des véhicules, des matériels spécialisés, de leur location et entretien, de location de l'équipement électronique et de fournitures diverses. |
| 7. Bâtiments et | Location et entretien de bureaux et de bâtiments appartenant à l'Organisation, au siège ou à l'extérieur. |
| 8. Contrats à la tâche | Contrats dont l'objet est l'exécution d'un ouvrage déterminé, l'obtention d'un résultat défini ou la réalisation d'une tâche déterminée. |
| 9. Autres coûts | Cette rubrique recouvre les intrants qui ne peuvent être imputés aux objets de dépense précédents. La nature et le montant de ces dépenses de fonctionnement ne justifient pas leur identification à part, comme objet de dépenses importantes (communications, dons, honoraires, etc.). Elle comprend provisoirement le budget des services directs des fonds volontaires qui seront programmés ultérieurement par les Commissions exécutives compétentes. |

D. DESCRIPTIONS ET CODIFICATION DES CATEGORIES D'ACTIVES

- a. Appui aux organes, organismes et entités de l'Organisation
Services de secrétariat, appui technique, appui logistique, administratif et services juridiques.
- b. Services directs de coopération pour le développement prêtés aux Etats membres
Activités destinées à répondre aux besoins de services directs des Etats membres en termes d'assistance technique, de formation, de recherches, d'études et de diffusion concernant les questions spécialisées, ainsi que l'appui technique et opérationnel dont ces services ont besoin.
- c. Services d'appui général
Haute direction générale, direction des programmes et services, appui administratif central et local, programmation budgétaire et financière, trésorerie et audit interne, évaluation, administration du personnel, sécurité, installations et matériel d'infrastructure.

E. CODIFICATION DES FONDS INCLUS DANS LE PROGRAMME-BUDGET POUR 2000

<u>Code</u>	<u>Fonds</u>
01	Ordinaire Fonds Volontaires

GLOSSAIRE DES SIGLES

Les sigles suivants sont employés dans ce document:

<u>Sigle</u>	<u>Signification</u>
ADPD	Formation entre pays en développement
ALCA	Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)
BID	Banque interaméricaine de développement
BIRF	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CEAT	Cours de spécialisation dans les secteurs techniques
CEC	Commission spéciale du commerce
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CICAD	Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues
CICOM	Centre interaméricain de commercialisation
CIDI	Conseil interaméricain pour le développement intégré
CIDIAT	Centre interaméricain pour la mise en valeur des eaux et des terres
CIENES	Centre interaméricain de l'enseignement de la statistique
CIM	Commission interaméricaine des femmes
CITAF	Centre interaméricain d'administration fiscale et financière
CITEL	Commission interaméricaine des télécommunications
COLENCIAS	Institut colombien des sciences et de la technologie
COPANT	Commission panaméricaine sur les normes techniques
CRIM	Centre régional de données informatisées sur la femme
CTO	Organisation du tourisme des Caraïbes
FONDEM	Fonds interaméricain d'assistance pour situations de crise
JID	Organisation interaméricaine de défense (OID)
IICA	Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture
IDRC	Centre de recherche sur le développement international
III	Institut interaméricain des affaires indigènes
IIN	Institut interaméricain de l'enfance
MERCOCYT	Marché commun de science et de technologie
MERCOSUR	Marché commun du sud
ONE	Organisme national de liaison
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
PADF	Fondation panaméricaine de développement (FOPAD)
PEC	Programme spécial de formation
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUMA	Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
PRA	Programme ordinaire de formation
REDHUCyT	Réseau universitaire continental de science et de technologie
SICE	Système d'information sur le commerce extérieur
SPECAF	Programme spécial de bourses et de stages de formation des Caraïbes
TLC	Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)
UDS	Unité de développement social
UNIDO	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

CHAPITRE 1

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

**RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)**

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
12,374.4		13,126.5	6.07	11,858.6	-9.65	11,958.1	0.83

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

**BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)**

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	75	1	5,822.2	48.68
Professionnels	39	1	3,855.0	32.23
Services généraux	36	1	1,967.2	16.45
Postes Temporaires	17	1	1,118.9	9.35
Professionnels	11	1	868.2	7.26
Services généraux	6	1	250.7	2.09
Heures supplémentaires		1	54.0	0.45
Dépenses non récurrentes au personnel		2	10.5	0.08
Autres coûts		3-9	4,952.5	41.41
Total Budget propose			11,958.1	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,958.1	100.00
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	15.33
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	13.56

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

10A (24040) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	180.6
10B (46010) TRIBUNAL ADMINISTRATIF	79.9
10D (54020) COMMISSION DES VÉRIFICATEURS EXTÉRIEURS	164.0
10E (22010) SECRETARIAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, DE LA RÉUNION DE CONSULTATION ET DU CONSEIL PERMANENT	1,076.3
10G (24000) SECRETARIAT DES RÉUNIONS ET CONFÉRENCES	4,879.0
10H (15510) COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DE LUTTE CONTRE L'ABUSE DES DROGUES (CICAD)	173.4
10K (24040) RÉUNIONS DU CIDI	144.4
10L (32010) RÉUNIONES RÉGIONALES ET SOUS-RÉGIONALES DE PROGRAMMATION	105.0
10N (24040) COMITÉS SPÉCIALISÉS NON PERMANENTS	137.9
10O (16010) COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME	2,987.5
10P (44040) COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN - CJI	446.9
10Q (60150) COUR INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME	1,114.9
10V (32010) COMMISSIONS INTERAMÉRICAINNES	83.0
10W (24000) CONFÉRENCES DE L'OEAA	300.1
10X (24000) NON PROGRAMMÉ	85.2
Total	11,958.1

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Ordinaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 1 ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES											
10A(24040) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE											
10A-101-WS1	XXXE SESSION ORDINAIRE										
(24040.00681)	0.0	0.0	0.0	30.0	34.8	7.5	5.8	102.5	0.0	180.6	180.6
Total 10A	0.0	0.0	0.0	30.0	34.8	7.5	5.8	102.5	0.0	180.6	180.6
10B(46010) TRIBUNAL ADMINISTRATIF											
10B-102-WS1	SESSIONS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF										
(46010.00002)	0.0	0.0	0.0	19.9	4.9	0.0	0.4	53.1	1.6	79.9	79.9
Total 10B	0.0	0.0	0.0	19.9	4.9	0.0	0.4	53.1	1.6	79.9	79.9
10D(54020) COMMISSION DES VÉRIFICATEURS EXTÉRIEURS											
10D-104-WS1	COMMISSION DES VERIFICATEURS EXTÉRIEURS										
(54020.00004)	0.0	0.0	0.0	15.2	4.9	0.2	1.0	142.7	0.0	164.0	164.0
Total 10D	0.0	0.0	0.0	15.2	4.9	0.2	1.0	142.7	0.0	164.0	164.0
10E(22010) SECRETARIAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, DE LA RÉUNION DE CONSULTATION ET DU CONSEIL PERMANENT											
10E-108-WS1	SEANCES DU CONSEIL PERMANENT ET DE SES COMMISSIONS										
(22010.01258)	0.0	0.0	0.0	0.0	19.5	9.3	11.4	23.0	8.6	71.8	71.8
10E-109-WS1	SECRETARIAT DU CONSEIL PERMANENT										
(22010.00005)	1004.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1004.5
Total 10E	1004.5	0.0	0.0	0.0	19.5	9.3	11.4	23.0	8.6	71.8	1076.3
10G(24000) SECRETARIAT DES RÉUNIONS ET CONFÉRENCES											
10G-111-WS1	SERVICE DES CONFERENCES ET REUNIONS, DIRECTION										
(24020.00011)	453.6	10.0	0.0	0.0	20.0	52.0	15.0	0.0	20.0	117.0	570.6
10G-112-WS1	SERVICES DE CONFERENCES										
(24040.01259)	931.9	0.0	0.0	0.0	0.0	42.0	0.0	5.0	0.0	47.0	978.9

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Ordinaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
10G-113-WS1	SERVICES DES LANGUES										
(24060.01260)	1764.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.4	0.0	515.0	0.0	517.4	2281.4
10G-114-WS1	SERVICES DE DOCUMENTS ET D'INFORMATION										
(24070.01261)	720.8	0.0	0.0	0.0	70.0	127.3	0.0	0.0	10.0	207.3	928.1
10G-115-WS1	RÉUNIONS DU GROUPE DE TRAVAIL ET DES SOUS-COMMISSIONS DE LA CEPCIDI										
(24020.00168)	0.0	0.5	0.0	0.0	13.4	1.5	0.0	103.8	0.8	120.0	120.0
Total 10G	3870.3	10.5	0.0	0.0	103.4	225.2	15.0	623.8	30.8	1,008.7	4879.0
10H(15510)	COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DE LUTTE CONTRE L'ABUSE DES DROGUES (CICAD)										
10H-115-WS1	SESSIONS ORDINAIRES DE LA CICAD										
(15510.00060)	0.0	0.0	0.0	25.0	8.0	6.4	1.6	25.8	0.0	66.8	66.8
10H-116-WS2	MEM-MÉCANISME D'ÉVALUATION MULTILATÉRALE										
(15510.01262)	0.0	0.0	0.0	33.5	20.0	6.5	6.6	40.0	0.0	106.6	106.6
Total 10H	0.0	0.0	0.0	58.5	28.0	12.9	8.2	65.8	0.0	173.4	173.4
10K(24040)	RÉUNIONS DU CIDI										
10K-130-WS1	RÉUNION ORDINAIRE DU CIDI										
(24040.00015)	0.0	0.0	0.0	0.0	4.7	4.5	0.0	22.8	0.0	32.0	32.0
10K-130-WS2	REUNIONS DU CIDI AU NIVEAU MINISTÉRIEL										
(24040.01263)	0.0	0.0	0.0	0.0	39.5	6.8	0.0	66.1	0.0	112.4	112.4
Total 10K	0.0	0.0	0.0	0.0	44.2	11.3	0.0	88.9	0.0	144.4	144.4
10L(32010)	RÉUNIONES RÉGIONALES ET SOUS-RÉGIONALES DE PROGRAMMATION										
10L-131-800	RÉUNIONS RÉGIONALES ET SOUS-RÉGIONALES DE PROGRAMMATION										
(32010.00016)	0.0	0.0	0.0	41.4	18.6	0.0	0.0	17.9	27.1	105.0	105.0
Total 10L	0.0	0.0	0.0	41.4	18.6	0.0	0.0	17.9	27.1	105.0	105.0
10N(24040)	COMITÉS SPÉCIALISÉS NON PERMANENTS										
10N-134-WS1	COMMISSIONS SPÉCIALISÉES NON PERMANENTES										
(24040.00018)	0.0	0.0	0.0	40.0	12.0	1.4	0.0	84.5	0.0	137.9	137.9

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Ordinaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
Total 10N	0.0	0.0	0.0	40.0	12.0	1.4	0.0	84.5	0.0	137.9	137.9
100(16010)	COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME										
100-141-WS1	SECRETARIAT DE LA COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME										
(16010.00019)	2106.3	0.0	0.0	184.7	130.4	83.1	45.0	416.5	21.5	881.2	2987.5
Total 100	2106.3	0.0	0.0	184.7	130.4	83.1	45.0	416.5	21.5	881.2	2987.5
10P(44040)	COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN - CJI										
10P-143-500	COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN - SESSIONS										
(44040.00021)	0.0	0.0	0.0	148.1	11.7	1.0	2.6	120.0	3.0	286.4	286.4
10P-144-501	COURS DE DROIT INTERNATIONAL (CJI)										
(44040.01264)	0.0	0.0	0.0	24.0	8.0	16.0	12.3	25.0	2.2	87.5	87.5
10P-146-502	RENFORCEMENT DES SOMMETS										
(44040.01121)	0.0	0.0	0.0	17.5	9.0	2.9	1.9	41.7	0.0	73.0	73.0
Total 10P	0.0	0.0	0.0	189.6	28.7	19.9	16.8	186.7	5.2	446.9	446.9
10Q(60150)	COUR INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME										
10Q-148-500	SECRETARIAT DE LA COUR INTERAMERICAINNE DES DROITS DE L'HOMME										
(60150.00022)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1114.9	1,114.9	1114.9
Total 10Q	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1114.9	1,114.9	1114.9
10V(32010)	COMMISSIONS INTERAMÉRICAINNES										
10V-135-WS1	COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL										
(32010.00024)	0.0	0.0	0.0	0.0	11.1	0.3	0.0	9.4	0.0	20.8	20.8
10V-135-WS2	COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE										
(18010.01299)	0.0	0.0	0.0	0.0	11.1	0.3	0.0	9.4	0.0	20.8	20.8
10V-135-WS3	COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DE SCIENCE ET DE TECHNOLOGIE										
(15010.01300)	0.0	0.0	0.0	0.0	11.1	0.3	0.0	9.4	0.0	20.8	20.8
10V-135-WS4	COMMISSION SPÉCIALE INTERAMÉRICAINNE DES PORTS										
(17510.01301)	0.0	0.0	0.0	0.0	10.9	0.2	0.0	9.5	0.0	20.6	20.6

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Ordinaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
Total 10V	0.0	0.0	0.0	0.0	44.2	1.1	0.0	37.7	0.0	83.0	83.0
10W(24000)	CONFÉRENCES DE L'OEA										
10W-10E-WS1	RÉUNION GÉNÉRALE ONU/OEA										
(22010.01331)	0.0	0.0	0.0	0.0	2.7	0.5	0.0	3.4	0.3	6.9	6.9
10W-20C-WS1	STATUT DE LA FEMME DANS LES AMÉRIQUES ET MODERNISATION DE LA CIM - RÉUNION DES MINISTRES										
(23010.01332)	2.0	0.0	0.0	0.0	10.0	1.0	0.0	12.8	1.7	25.5	27.5
10W-30A-WS1	SÉMINAIRE SUR LES MESURES D'ENCOURAGEMENT DE LA CONFIANCE ET DE LA SÉCURITÉ DANS LES AMÉRIQUES										
(19010.01335)	1.5	0.0	0.0	0.0	10.0	1.5	0.0	9.0	1.0	21.5	23.0
10W-30A-WS2	RÉUNION DE PARLEMENTAIRES SUR LES MESURES D'ENCOURAGEMENT DE LA CONFIANCE ET DE LA SÉCURITÉ										
(19010.01853)	1.5	0.0	0.0	0.0	10.0	1.5	0.0	9.0	1.0	21.5	23.0
10W-30A-WS3	PRÉOCCUPATIONS PARTICULIÈRES DES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ										
(42010.01724)	1.5	0.0	0.0	0.0	10.0	1.5	0.0	9.0	1.0	21.5	23.0
10W-49M-WS1	PROGRAMME DE BOURSES-RÉUNIONS DES HAUTS FONCTIONNAIRES										
(14010.01330)	2.0	0.0	0.0	0.0	10.0	1.0	0.0	12.8	1.8	25.6	27.6
10W-70A-WS1	SIXIÈME CONFÉRENCE CIDIP										
(42010.01224)	1.0	0.0	0.0	5.5	7.0	1.0	0.0	19.0	1.5	34.0	35.0
10W-70A-WS2	RÉUNION DES MINISTRES DE LA JUSTICE										
(42010.01624)	1.0	0.0	0.0	5.5	7.0	1.0	0.0	19.0	1.5	34.0	35.0
10W-70A-WS3	RÉUNION SUR LES POPULATIONS AUTOCHTONES										
(19010.00068)	1.5	0.0	0.0	0.0	10.0	2.0	0.0	21.2	1.4	34.6	36.1
10W-70A-WS4	RÉUNION POUR PRÉVENIR, COMBATTRE ET ÉLIMINER LE TERRORISME										
(42010.01333)	1.0	0.0	0.0	0.0	8.0	1.0	0.0	17.0	1.0	27.0	28.0
10W-70A-WS5	COURS SOUS-RÉGIONAUX SUR LE DROIT INTERNATIONAL										
(42010.01324)	1.0	0.0	0.0	5.5	7.0	1.0	0.0	19.0	1.5	34.0	35.0
Total 10W	14.0	0.0	0.0	16.5	91.7	13.0	0.0	151.2	13.7	286.1	300.1
10X(24000)	NON PROGRAMMÉ										
10X-199-WS1	NON-PROGRAMME										
(24000.01334)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	85.2	85.2	85.2

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Ordinaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
Total 10X	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	85.2	85.2	85.2
CHAPITRE 1	6995.1	10.5	0.0	595.8	565.3	384.9	103.6	1994.3	1308.6	4,963.0	11958.1

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10A (24040)

Project: Assemblée générale

Responsable: Directeur, Secrétariat des Conférences et réunions

Justification 2000:

En l'an 2000, l'Assemblée générale tiendra sa XXXe Session ordinaire ainsi que les Sessions extraordinaires qui seront requises.

Sur la base des chiffres indicatifs et d'une dotation de EU\$180,6 représentant le même montant autorisé en 1999, l'Assemblée générale devra mener les activités précisées dans la description de ce programme.

Il est important de souligner que le montant autorisé représente le coût d'une Session tenue au Siège. Dans tous les cas où elle a lieu dans un pays membre de l'Organisation, le solde des frais sera pris en charge par le pays d'accueil.

TOTAL REQUIS \$

180.6

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

OEA/Oracle
(24040)

Sous- programme: 10A Assemblée générale

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
332.1		327.0	-1.53	180.6	-44.77	180.6	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	180.6	100.00
Total Budget propose			180.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,958.1	1.51
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.23
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.20

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

[OEA/Oracle](#)
(24040)

Sous- programme: 10A Assemblée générale

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

101-WS1 (24040.00681) XXXE SESSION ORDINAIRE	180.6
Total	180.6

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10B (46010)

Project: Tribunal administratif

Responsable: Secrétaire du Tribunal administratif

Justification 2000:

Le budget demandé par le Tribunal administratif pour l'an 2000 est en tout point égal au budget approuvé pour 1999.

Comme le montre le détail des dépenses, le budget du Tribunal administratif est destiné aux activités liées à la tenue de deux sessions, à la présentation du rapport annuel à l'Assemblée générale et à la préparation, la rédaction et la publication de ses sentences.

TOTAL REQUIS \$

79.9

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

OEA/Oracle
(46010)

Sous- programme: 10B Tribunal administratif

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
122.3		164.6	34.58	79.9	-51.45	79.9	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	79.9	100.00
Total Budget propose			79.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,958.1	0.66
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.10
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.09

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

[OEA/Oracle](#)
(46010)

Sous- programme: 10B Tribunal administratif

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

102-WS1 (46010.00002) SESSIONS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF	79.9
Total	79.9

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10D (54020)

Project: Commission des vérificateurs extérieurs

Responsable: Directeur, Département des services financiers

Justification 2000:

Le Comité de vérification externe, formé de trois membres, est chargé de procéder à la vérification indépendante de tous les fonds de l'OÉA administrés par le Secrétariat général.

Recours aux services contractuels d'une firme de vérificateurs pour la préparation d'un rapport sur les états financiers des fonds administrés par le Secrétariat général et la formulation de recommandations au Comité pour améliorer les procédures administratives de vérification et de comptabilité. Révision du travail et rapport de la firme sous contrat. Examen des résultats et préparation du rapport du Comité au Conseil permanent. Présentation du rapport à l'Assemblée générale.

TOTAL REQUIS \$

164.0

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

OEA/Oracle
(54020)

Sous- programme: 10D Commission des vérificateurs extérieurs

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
166.1		164.0	-1.26	164.0	0.00	164.0	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	164.0	100.00
Total Budget propose			164.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,958.1	1.37
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.21
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.18

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

[OEA/Oracle](#)
(54020)

Sous- programme: 10D Commission des vérificateurs extérieurs

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

104-WS1 (54020.00004) COMMISSION DES VERIFICATEURS EXTÉRIEURS	164.0
Total	164.0

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10E (22010)

Project: Secrétariat de l'Assemblée générale, de la Réunion de consultation et du Conseil permanent

Responsable: Cabinet du Secrétaire général adjoint

Justification 2000:

Les fonds proposés couvrent 15 postes pour le personnel, soit 8 postes de la classe professionnelle et 7 de la catégorie des services généraux. Les fonds inscrits aux autres objets de dépenses couvrent les dépenses essentielles destinées à l'exécution des fonctions décrites ci-dessus. En fonction de ressources similaires ou réduites, le Secrétariat s'est attelé à ces tâches accrues découlant de l'élargissement de mandats dont l'exécution a été confiée à l'Assemblée générale et au Conseil permanent. En l'an 2000, cet effort visant à accroître le rendement se poursuivra.

TOTAL REQUIS \$

1,076.3

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

OEA/Oracle
(22010)

Sous- programme: 10E Secrétariat de l'Assemblée générale, de la Réunion de consultation et du Conseil permanent

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé							
1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
699.9		1,243.8	77.71	1,060.0	-14.77	1,076.3	1.53

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	11	1	744.2	69.14
Professionnels	5	1	422.0	39.20
Services généraux	6	1	322.2	29.93
Postes Temporaires	4	1	260.3	24.18
Professionnels	3	1	219.4	20.38
Services généraux	1	1	40.9	3.80
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	71.8	6.67
Total Budget propose			1,076.3	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,958.1	9.00
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	1.37
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	1.22

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

[OEA/Oracle](#)
(22010)

Sous- programme: 10E Secrétariat de l'Assemblée générale, de la Réunion de consultation et du Conseil permanent

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

108-WS1 (22010.01258)	SEANCES DU CONSEIL PERMANENT ET DE SES COMMISSIONS	71.8
109-WS1 (22010.00005)	SECRÉTARIAT DU CONSEIL PERMANENT	1,004.5
	Total	1,076.3

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10G (24000)

Project: Secrétariat des réunions et conférences

Responsable: Directeur

Justification 2000:

Le Secrétariat des conférences et réunions, sur la base des chiffres indicatifs des nouvelles provisions budgétaires d'une dotation autorisée analogue, sera chargé des tâches suivantes en l'an 2000:

- Organiser, diriger et coordonner les réunions et conférences que le Secrétariat général et ses services prévoient de tenir au Siège et en dehors du Siège.
- Assurer les services de documents et d'information, de conférences et de langues, indispensables à la tenue et au déroulement des différentes réunions.
- Perfectionner les modalités de traitement des documents en mettant en application de nouveaux systèmes de gestion de l'information qui répondent aux besoins et exigences de l'Organisation.
- Réaménager les installations actuelles des petites et grandes salles de réunions pour qu'elles répondent aux nouveaux besoins et défis auxquels l'Organisation doit faire face pendant le nouveau millénaire.
- Dans le cadre du processus de perfectionnement du personnel du Secrétariat, sera poursuivi le plan d'amélioration et d'actualisation des connaissances pour répondre aux exigences des nouvelles technologies mises en application.

TOTAL REQUIS \$

4,879.0

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

OEA/Oracle
(24000)

Sous- programme: 10G Secrétariat des réunions et conférences

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
4,452.8		4,306.5	-3.28	4,887.1	13.48	4,879.0	-0.16

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	46	1	3,444.9	70.60
Professionnels	22	1	2,135.3	43.76
Services généraux	24	1	1,309.6	26.84
Postes Temporaires	6	1	400.4	8.20
Professionnels	3	1	270.0	5.53
Services généraux	3	1	130.4	2.67
Heures supplémentaires		1	25.0	0.51
Dépenses non récurrentes au personnel		2	10.5	0.21
Autres coûts		3-9	998.2	20.45
Total Budget propose			4,879.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,958.1	40.80
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	6.25
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	5.53

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

[OEA/Oracle](#)
(24000)

Sous- programme: 10G Secrétariat des réunions et conférences

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

111-WS1	(24020.00011)	SERVICE DES CONFERENCES ET REUNIONS, DIRECTION	570.6
112-WS1	(24040.01259)	SERVICES DE CONFERENCES	978.9
113-WS1	(24060.01260)	SERVICES DES LANGUES	2,281.4
114-WS1	(24070.01261)	SERVICES DE DOCUMENTS ET D'INFORMATION	928.1
115-WS1	(24020.00168)	RÉUNIONS DU GROUPES DE TRAVAIL ET DES SOUS-COMMISSIONS DE LA CEPCIDI	120.0
Total			4,879.0

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10H (15510)

Project: Commission interaméricaine de lutte contre l'abuse des drogues (CICAD)

Responsable: Secrétaire exécutif, CICAD

Justification 2000:

La Commission est guidée par les principes et objectifs du Programme interaméricain d'action de Rio de Janeiro. Les principaux objectifs du programme sont d'augmenter et de renforcer la capacité des États membres à réduire la demande des drogues et à empêcher l'abus des drogues, et de combattre efficacement la production et le trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes, ainsi que de promouvoir les initiatives et activités régionales dans les domaines des enquêtes, de l'échange des informations, de la formation spécialisée et de l'assistance technique.

La Commission s'inspire également de la Stratégie antidrogues dans le Continent américain qu'elle a adoptée en octobre 1996, et qui a été ratifiée par l'Assemblée générale par sa résolution AG/RES.1458 (XXII-0/97), ainsi que du Plan d'action adopté lors du Deuxième Sommet des Amériques qui a eu lieu à Santiago du Chili, en avril 1998. En l'an 2000, le Secrétariat exécutif de la CICAD continuera à apporter sa contribution au déroulement des programmes approuvés par la Commission en mettant l'accent sur le suivi des mandats découlant de la Stratégie et des Sommets des Amériques.

TOTAL REQUIS \$

173.4

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

[OEA/Oracle](#)
(15510)

Sous- programme: 10H Commission interaméricaine de lutte contre l'abuse des drogues (CICAD)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997	1998		1999		2000	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,707.1	83.4	-95.11	183.1	119.54	173.4	-5.29

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	173.4	100.00
Total Budget propose			173.4	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,958.1	1.45
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.22
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.19

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

[OEA/Oracle](#)
(15510)

Sous- programme: 10H Commission interaméricaine de lutte contre l'abuse des drogues (CICAD)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

115-WS1 (15510.00060) SESSIONS ORDINAIRES DE LA CICAD	66.8
116-WS2 (15510.01262) MEM-MÉCANISME D'ÉVALUATION MULTILATÉRALE	106.6
Total	173.4

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10K (24040)

Project: Réunions du CIDI

Responsable: Directeur, Secrétariat des Conférences et réunions

Justification 2000:

Conformément au Statut du CIDI, adopté en vertu de la résolution AG/RES.1443 (XXVI-O/96) de l'Assemblée générale tenue à Panama en juin 1996; les représentants à l'échelon ministériel ou dotés d'un rang équivalent, tiendront des réunions ordinaires et extraordinaires, ainsi que des réunions spécialisées et sectorielles.

Ce sous-programme inclut la Réunion ordinaire et la Réunion extraordinaire du CIDI, et les quatre réunions ministérielles. Dans les deux cas, sur la base des chiffres indicatifs des provisions budgétaires, il bénéficiera, en l'an 2000, des mêmes niveaux d'autorisation qu'en 1999.

Ces ressources budgétaires seront employées pour couvrir les frais qui découleront des réunions précitées, conformément aux normes suivies par l'OEA pour organiser ce type de réunions.

Le montant de EU\$2 .000 destiné à la Réunion ordinaire et à la Réunion extraordinaire, et celui de EU\$12 400 destiné à couvrir les frais des quatre réunions ministérielles sont des estimations fondées sur la tenue de ces assises à Washington, au Siège de l'Organisation. Dans tous les cas, si celles-ci ont lieu dans un pays membre, le solde des frais devra être pris en charge par le pays d'accueil.

TOTAL REQUIS \$

144.4

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

OEA/Oracle
(24040)

Sous- programme: 10K Réunions du CIDI

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
373.7		412.7	10.43	144.4	-65.01	144.4	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	144.4	100.00
Total Budget propose			144.4	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,958.1	1.20
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.18
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.16

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

[OEA/Oracle](#)
(24040)

Sous- programme: 10K Réunions du CIDI

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

130-WS1 (24040.00015) RÉUNION ORDINAIRE DU CIDI	32.0
130-WS2 (24040.01263) REUNIONS DU CIDI AU NIVEAU MINISTÉRIEL	112.4
Total	144.4

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10L (32010)

Project: Réuniones régionales et sous-régionales de programmation

Responsable: Planification et d'évaluation

Justification 2000:

L'importance de ces réunions demeure valide et elles ont déjà démontré leur utilité à mettre les représentants des gouvernements des Etats membres en mesure de concevoir et de programmer les projets multilatéraux.

TOTAL REQUIS \$

105.0

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

OEA/Oracle
(32010)

Sous- programme: 10L Réuniones régionales et sous-régionales de programmation

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
129.9		86.5	-33.41	77.9	-9.94	105.0	34.78

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	105.0	100.00
Total Budget propose			105.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,958.1	0.87
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.13
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.11

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

[OEA/Oracle](#)
(32010)

Sous- programme: 10L Réuniones regionales et sous-regionales de programmation

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

131-800 (32010.00016) RÉUNIONS RÉGIONALES ET SOUS-REGIONALES DE PROGRAMMATION	105.0
Total	105.0

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10N (24040)

Project: Comités spécialisés non permanents

Responsable: SEDI

Justification 2000:

Conformément au Statut du FEMCIDI les huit Commissions spécialisées non permanentes se réuniront pour trois jours au Siège en vue d'analyser la planification des programmes présentée par le Secrétariat exécutif au développement intégré et qui se fonde sur les propositions de projets que présentent les pays membres au titre des huit unités sectorielles établies dans le Plan stratégique de développement 1997-2001.

TOTAL REQUIS \$

137.9

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

OEA/Oracle
(24040)

Sous- programme: 10N Comités spécialisés non permanents

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
79.4		140.6	77.07	137.9	-1.92	137.9	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	137.9	100.00
Total Budget propose			137.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,958.1	1.15
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.17
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.15

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

[OEA/Oracle](#)
(24040)

Sous- programme: 10N Comités spécialisés non permanents

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

134-WS1 (24040.00018) COMMISSIONS SPÉCIALISÉES NON PERMANENTES	137.9
Total	137.9

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 100 (16010)

Project: Commission interaméricaine des droits de l'homme

Mandat	Date de démarrage	d'achèvement	Justification
AG/RES. 1548 (XXVIII-O/98)	01/01/2000	12/31/2000	Les droits humains de tous les travailleurs migrants et de leurs familles Préparer et présenter un rapport sur la situation des travailleurs migrants et de leurs familles.
AG/RES. 1606 (XXVIII-O/98)	01/01/2000	12/31/2000	Observations et recommandations sur le rapport annuel de la Commission interaméricaine des droits de l'homme Promouvoir l'application et la défense des droits de la personne dans le Continent américain et servir d'organe de consultation en la matière.

Responsable: Secrétaire exécutif, CIDH

Justification 2000:

En vertu des mandats établis dans la Charte de l'Organisation et dans la Convention américaine relative aux droits de l'homme, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a l'obligation légale et la responsabilité morale de veiller au respect des droits de l'homme dans tous les États membres de l'OÉA.

Pour remplir ces mandats, la Commission et son secrétariat doivent exécuter les fonctions définies dans leurs instruments constitutifs pour les questions touchant à la protection et à la promotion des droits de l'homme. Cela veut dire établir et maintenir un système de traitement de cas individuels dès le moment où ils se présentent jusqu'au moment où ils font l'objet d'un litige éventuel devant la Cour interaméricaine des droits de l'homme. En outre, il appartient à la CIDH d'exécuter les autres tâches principales telles que la réalisation de visites sur le terrain, les comptes rendus sur les pays et les thèmes, les interventions médiatrices en vue d'obtenir des règlements amiables, la préparation de rapports annuels, spéciaux et autres, ainsi que les diverses activités de promotion tant au siège que dans les pays de la région.

TOTAL REQUIS \$

2,987.5

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

OEA/Oracle
(16010)

Sous- programme: 100 Commission interaméricaine des droits de l'homme

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
2,854.6		2,846.8	-0.27	3,002.7	5.47	2,987.5	-0.50

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	18	1	1,633.1	54.66
Professionnels	12	1	1,297.7	43.43
Services généraux	6	1	335.4	11.22
Postes Temporaires	7	1	458.2	15.33
Professionnels	5	1	378.8	12.67
Services généraux	2	1	79.4	2.65
Heures supplémentaires		1	15.0	0.50
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	881.2	29.49
Total Budget propose			2,987.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,958.1	24.98
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	3.83
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	3.38

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

[OEA/Oracle](#)
(16010)

Sous- programme: 100 Commission interaméricaine des droits de l'homme

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

141-WS1 (16010.00019)	SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME	2,987.5
Total		2,987.5

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10P (44040)

Project: Comité juridique interaméricain - CJI

Mandat	Date de démarrage	Date d'achèvement	Justification
AG/DEC. 18 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Déclaration sur l'égalité des droits et des chances entre la femme et l'homme et sur l'égalité des sexes dans les instruments juridiques interaméricains
AG/RES. 1549 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Projet de déclaration américaine des droits des populations autochtones
AG/RES. 1551 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Promotion de la démocratie représentative
AG/RES. 1552 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Renforcement de la probité dans le continent et suivi de la mise en application du Programme interaméricain de coopération pour la lutte contre la corruption
AG/RES. 1553 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Coopération continentale pour prévenir, combattre et éliminer le terrorisme
AG/RES. 1556 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Rapport annuel du Comité juridique interaméricain
AG/RES. 1558 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Sixième Conférence spécialisée interaméricaine de droit international privé (CIDIP-VI)
AG/RES. 1559 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Développement juridique de l'intégration
AG/RES. 1561 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Perfectionnement de l'administration de la justice dans les Amériques
AG/RES. 1564 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Projet de Convention interaméricaine pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les personnes handicapées

Responsable: Directeur

Justification 2000:

Résolutions de l'Assemblée générale pour la session tenue en 1999.

Tout en tenant compte des difficultés financières que connaît l'Organisation, le Comité juridique interaméricain a maintenu, pour l'an 2000, le même budget qui lui avait été approuvé en 1999.

Le Comité juridique interaméricain fournit des services de consultation juridique à l'Organisation dans le domaine du développement et de la codification du droit international. Conjointement avec le Sous-secrétariat aux questions juridiques, il organise le cours de droit international, qui dure 30 jours et a lieu à Rio de Janeiro au Brésil. Chaque État membre est représenté par au moins un boursier; le cours consiste en une série de classes et de tables rondes avec des professeurs de droit international public et privé.

Le budget du Comité juridique est divisé en trois sous-programmes au sein desquels sont réparties, de façon ordonnée, toutes ses activités telles que la tenue de deux sessions, le cours de droit international et toute autre activité qui émane des mandats du Sommet.

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10P (44040)

Project: Comité juridique interaméricain - CJI

TOTAL REQUIS \$

446.9

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

OEA/Oracle
(44040)

Sous- programme: 10P Comité juridique interaméricain - CJJ

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
354.6		470.4	32.65	446.9	-4.99	446.9	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	446.9	100.00
Total Budget propose			446.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,958.1	3.73
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.57
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.50

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

[OEA/Oracle](#)
(44040)

Sous- programme: 10P Comité juridique interaméricain - CJI

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

143-500	(44040.00021)	COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN - SESSIONS	286.4
144-501	(44040.01264)	COURS DE DROIT INTERNATIONAL (CJI)	87.5
146-502	(44040.01121)	RENFORCEMENT DES SOMMETS	73.0
Total			446.9

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10Q (60150)

Project: Cour interaméricaine des droits de l'homme

Responsable: Secrétaire exécutif, CIDH

Justification 2000:

Dans une lettre datée du 26 février 1999, CIDH-ADM-170-99, le Secrétaire de la Cour a soumis le projet de budget de la Cour interaméricaine des droits de l'homme pour l'an 2000. Ce budget qui se porte à EU\$1 217,7, est considéré comme le montant minimum requis pour habiliter la Cour à s'acquitter des hautes fonctions que lui attribue la Convention américaine relative aux droits de l'homme.

TOTAL REQUIS \$

1,114.9

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

[OEA/Oracle](#)
(60150)

Sous- programme: 10Q Cour interaméricaine des droits de l'homme

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$	%*	\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,035.7		1,120.0	8.13	1,114.9	-0.45	1,114.9	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	1,114.9	100.00
Total Budget propose			1,114.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,958.1	9.32
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	1.42
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	1.26

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

[OEA/Oracle](#)
(60150)

Sous- programme: 10Q Cour interaméricaine des droits de l'homme

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

148-500 (60150.00022) SECRÉTARIAT DE LA COUR INTERAMERICAINE DES DROITS DE L'HOMME	1,114.9
Total	1,114.9

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10V (32010)

Project: Commissions interaméricaines

Responsable: Directeur, Secrétariat des Conférences et réunions

Justification 2000:

COMMISSION INTERAMÉRICAINNE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Aux termes du document intitulé "Fonctions et structure de la Commission interaméricaine pour le développement durable" approuvé par la résolution CIDI/RES 11(II-O/97), la CIDS doit se réunir une fois par an en session ordinaire. Elle a pour attribution de servir d'organe de délibérations de l'OEA sur le développement durable et de proposer la formulation de la politique de l'Organisation dans ce domaine. Il lui appartient d'orienter la coordination et le suivi des différentes décisions émanant du Sommet des Amériques concernant le développement durable et d'autres réunions de haut niveau qui seraient organisées dans le cadre dudit Sommet.

COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMISSION SPÉCIALE INTERAMÉRICAINNE DES PORTS

L'Unité de développement social fonctionne en qualité de Secrétariat technique de la Commission interaméricaine de développement social et de sa Réunion de haut niveau, de la Conférence interaméricaine des ministres du travail du CIDI et ses groupes de travail, de la Réunion des ministres de l'éducation du CIDI, de la Commission spéciale interaméricaine des ports, et du Réseau social de l'Amérique latine et des Caraïbes et de sa conférence annuelle.

COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DE SCIENCE ET TECHNOLOGIE

La résolution AG/RES. 1576 (XXVIII-O/98) crée la Commission inateraméricaine de science et technologie en tant qu'organe subsidiaire du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), dont la nature, la finalité, la structure et les fonctions sont définies par le CIDI dans la résolution CIDI/RES. 41(III-O/98).

TOTAL REQUIS \$

83.0

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

OEA/Oracle
(32010)

Sous- programme: 10V Commissions interaméricaines

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$	%*	\$	%*	\$	%*	\$	%*
0.0		99.6		83.0	-16.66	83.0	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	83.0	100.00
Total Budget propose			83.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,958.1	0.69
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.10
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.09

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

[OEA/Oracle](#)
(32010)

Sous- programme: 10V Commissions interaméricaines

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

135-WS1 (32010.00024)	COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL	20.8
135-WS2 (18010.01299)	COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	20.8
135-WS3 (15010.01300)	COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DE SCIENCE ET DE TECHNOLOGIE	20.8
135-WS4 (17510.01301)	COMMISSION SPÉCIALE INTERAMÉRICAINNE DES PORTS	20.6
Total		83.0

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10W (24000)

Project: Conférences de l'OEA

Responsable: A déterminer

Justification 2000:

Lors de sa vingt-neuvième Session ordinaire tenue dans la ville de Guatemala en juin 1999, l'Assemblée générale a adopté la résolution AG/RES.1697 O/99), Dispositions générales dont le point 17 a. se lit comme suit: "D'approuver les crédits en vue du financement des objets 2 et 4 (projets 10W-70A-WS2 et WS4) du sous-programme 10W pour l'an 2000, dans lesquels il est demandé au Groupe spécial de travail mixte du Conseil permanent et du Conseil interaméricain pour le développement intégré sur le renforcement et la modernisation de l'OEA d'établir une étude des critères appelés à régir la convocation de futures réunions concernant cette question."

TOTAL REQUIS \$

300.1

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

OEA/Oracle
(24000)

Sous- programme: 10W Conférences de l'OEA

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
0.0		475.0		296.2	-37.64	300.1	1.31

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	14.0	4.66
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	286.1	95.33
Total Budget propose			300.1	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,958.1	2.50
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.38
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.34

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

[OEA/Oracle](#)
(24000)

Sous- programme: 10W Conférences de l'OEA

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

10E-WS1 (22010.01331)	RÉUNION GÉNÉRALE ONU/OEA	6.9
20C-WS1 (23010.01332)	STATUT DE LA FEMME DANS LES AMÉRIQUES ET MODERNISATION DE LA CIM - RÉUNION DES MINISTRES	27.5
30A-WS1 (19010.01335)	SÉMINAIRE SUR LES MESURES D'ENCOURAGEMENT DE LA CONFIANCE ET DE LA SÉCURITÉ DANS LES AMÉRIQUES	23.0
30A-WS2 (19010.01853)	RÉUNION DE PARLEMENTAIRES SUR LES MESURES D'ENCOURAGEMENT DE LA CONFIANCE ET DE LA SÉCURITÉ	23.0
30A-WS3 (42010.01724)	PRÉOCCUPATIONS PARTICULIÈRES DES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ	23.0
49M-WS1 (14010.01330)	PROGRAMME DE BOURSES-RÉUNIONS DES HAUTS FONCTIONNAIRES	27.6
70A-WS1 (42010.01224)	SIXIÈME CONFÉRENCE CIDIP	35.0
70A-WS2 (42010.01624)	RÉUNION DES MINISTRES DE LA JUSTICE	35.0
70A-WS3 (19010.00068)	RÉUNION SUR LES POPULATIONS AUTOCHTONES	36.1
70A-WS4 (42010.01333)	RÉUNION POUR PRÉVENIR, COMBATTRE ET ÉLIMINER LE TERRORISME	28.0
70A-WS5 (42010.01324)	COURS SOUS-RÉGIONAUX SUR LE DROIT INTERNATIONAL	35.0
Total		300.1

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10X (24000)

Project: Non programmé

Responsable: A déterminer

Justification 2000:

En application de la résolution AG/RES.1697 (XXIX-O/99), III A.18, le Conseil permanent est chargé d'établir les critères appelés à régir l'emploi du sous-programme 10X. Ces fonds seront destinés au financement de réunions et de conférences que le Conseil permanent jugera utile de tenir pendant le cours de l'an 2000.

TOTAL REQUIS \$

85.2

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

OEA/Oracle
(24000)

Sous- programme: 10X Non programmé

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$	%*	\$	%*	\$	%*	\$	%*
0.0		0.0		0.0		85.2	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	85.2	100.00
Total Budget propose			85.2	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,958.1	0.71
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.10
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.09

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

[OEA/Oracle](#)
(24000)

Sous- programme: 10X Non programmé

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

199-WS1 (24000.01334) NON-PROGRAMME	85.2
Total	85.2

CHAPITRE 2

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

**RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)**

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
5,924.7		6,349.1	7.16	5,532.0	-12.86	5,471.1	-1.10

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

**BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)**

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	19	1	1,556.7	28.45
Professionnels	13	1	1,293.7	23.64
Services généraux	6	1	263.0	4.80
Postes Temporaires	10	1	580.4	10.60
Professionnels	5	1	420.9	7.69
Services généraux	5	1	159.5	2.91
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	3,334.0	60.93
Total Budget propose			5,471.1	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,471.1	100.00
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	7.01
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	6.20

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

20A (60250) ORGANISATION INTERAMERICAINE DE LA DEFENSE	2,159.2
20B (25010) INSTITUT INTERAMERICAINE DE L'ENFANCE (IIN)	1,528.3
20C (23010) COMMISSION INTERAMERICAINE DES FEMMES (CIM)	931.4
20D (60200) FONDATION PANAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT (FPD)	173.5
20J (16510) COMMISSION INTERAMERICAINE DES TELECOMMUNICATIONS	678.7
Total	5,471.1

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Ordinaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 2 ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES											
20A(60250) ORGANISATION INTERAMÉRICAINNE DE LA DÉFENSE											
20A-151-WS1	ORGANISATION INTERAMÉRICAINNE DE DÉFENSE										
(60250.00032)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2159.2	2,159.2	2159.2
Total 20A	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2159.2	2,159.2	2159.2
20B(25010) INSTITUT INTERAMÉRICAINNE DE L'ENFANCE (IIN)											
20B-162-500	INSTITUT INTERAMERICAIN DE L'ENFANCE										
(25010.00033)	1232.8	0.0	0.0	20.0	12.4	59.8	81.3	25.6	5.3	204.4	1437.2
20B-162-501	PROGRAMME INTERAMERICAIN D'INFORMATION SUR L'ENFANT ET LA FAMILLE										
(25010.00052)	0.0	0.0	0.0	2.8	0.0	0.0	0.0	8.2	0.0	11.0	11.0
20B-162-502	PROG. REGIONAL COMMUN IIN/UNICEF POUR LA FORMATION EN MATIERE DES DROITS DE										
(25010.00053)	0.0	0.0	0.0	1.8	0.0	0.0	0.0	3.6	0.0	5.4	5.4
20B-162-503	PROGRAMME INTERAMÉRICAIN DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE BIEN-ETRE DE L'ENFA										
(25010.00054)	0.0	0.0	0.0	1.8	0.0	0.0	0.0	3.6	0.0	5.4	5.4
20B-162-504	PROG. DE PREVENTION DE LA TOXICOMANIE ET PROMOTION DE LA SANTE DES ENFANTS										
(25010.00055)	0.0	0.0	0.0	3.7	2.0	0.0	0.0	5.1	0.0	10.8	10.8
20B-162-505	XVIIIIE CONGRES PANAMÉRICAIN DE L'ENFANCE										
(25010.00056)	0.0	0.0	0.0	24.2	0.0	0.0	0.0	22.3	0.0	46.5	46.5
20B-162-506	RENFORCEMENT DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX DE PREVENTION ET D'OCTROI DE SOI										
(25010.00057)	0.0	0.0	0.0	2.8	0.0	0.0	0.0	3.2	0.0	6.0	6.0
20B-162-507	DEVELOPPPEMENT DE POLITIQUES INNOVATRICES A PARTIR D'UNE PERSPECTIVE DES DRO										
(25010.00058)	0.0	0.0	0.0	2.8	0.0	0.0	0.0	3.2	0.0	6.0	6.0
Total 20B	1232.8	0.0	0.0	59.9	14.4	59.8	81.3	74.8	5.3	295.5	1528.3
20C(23010) COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES FEMMES (CIM)											
20C-171-WS1	SECRÉTARIAT PERMANENT DE LA CIM										
(23010.00034)	480.6	0.0	0.0	23.7	47.4	20.0	14.6	51.3	6.5	163.5	644.1

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Ordinaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
20C-172-WS2	CIM - PRÉSIDENTE ET COMITE DIRECTEUR										
(23010.00059)	0.0	0.0	0.0	25.3	19.5	0.0	0.0	22.0	0.0	66.8	66.8
20C-173-WS9	ASAMBLEA DE DELEGADAS - CIM										
(23010.00211)	0.0	0.0	0.0	3.5	25.0	1.2	0.0	43.6	6.7	80.0	80.0
20C-174-801	"ORIENTACIONES PROGRAMATICAS - CIM"										
(23010.00020)	0.0	0.0	0.0	0.0	4.0	0.0	0.0	39.6	25.9	69.5	69.5
20C-174-802	COOPERATION HORIZONTALE - CIM										
(23010.00211)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	71.0	71.0	71.0
Total 20C	480.6	0.0	0.0	52.5	95.9	21.2	14.6	156.5	110.1	450.8	931.4
20D(60200)	FONDATION PANAMÉRICAIN DE DÉVELOPPEMENT (FPD)										
20D-181-WS1	FONDATION PANAMERICAIN DE DÉVELOPPEMENT										
(60200.00035)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	173.5	173.5	173.5
Total 20D	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	173.5	173.5	173.5
20J(16510)	COMMISSION INTERAMÉRICAIN DES TÉLÉCOMMUNICATIONS										
20J-195-WS1	COMMISSION INTERAMERICAIN DES TELECOMMUNICATIONS (CITEL)										
(16510.00036)	423.7	0.0	0.0	10.0	67.2	11.5	11.5	137.3	17.5	255.0	678.7
Total 20J	423.7	0.0	0.0	10.0	67.2	11.5	11.5	137.3	17.5	255.0	678.7
CHAPITRE 2	2137.1	0.0	0.0	122.4	177.5	92.5	107.4	368.6	2465.6	3,334.0	5471.1

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20A (60250)

Project: Organisation interaméricaine de la défense

Mandat	Date de démarrage	d'achèvement	Justification
AG/RES. 1566 (XXVIII-O/98)	01/01/2000	12/31/2000	Mesures pour le renforcement de la confiance et des mécanismes de sécurité dans les Amériques
AG/RES. 1568 (XXVIII-O/98)	01/01/2000	12/31/2000	Appui au programme de déminage en Amérique centrale
AG/RES. 1604 (XXVIII-O/98)	01/01/2000	12/31/2000	Programme d'éducation pour la paix dans le continent américain

Responsable: Major General John C. Thompson, Chairman

Justification 2000:

Les trois résolutions suivantes constituent le fondement juridique de l'Organisation interaméricaine de défense:

- Résolution XXXIX de la troisième Réunion de consultation des ministres des relations extérieures des Républiques américaines, "Organisation interaméricaine de défense," Rio de Janeiro, 1942.
- Résolution IV de la Conférence interaméricaine sur les problèmes de paix et de guerre, Mexico City, 1945
- Résolution XXXIV de la neuvième Conférence internationale des États Américains, "Organisation interaméricaine de défense," Bogota, 1948.

La mise en oeuvre de ce mandat exige que l'Organisation interaméricaine de défense s'acquitte de ses fonctions à partir d'un siège permanent et serve de tribune aux délégations des forces armées du continent qui y tiendront des réunions bimensuelles afin d'y échanger des informations et coordonner leurs activités en matière de sécurité globale. L'Organisation interaméricaine de défense agit par l'intermédiaire du Conseil des délégués (composé de délégations d'officiers des forces armées désignés à ces postes par leurs gouvernements), du Bureau du Président, du Secrétariat, du Collège interaméricain de défense et de son personnel international.

D'établir des rapports, des devis estimatifs, des plans et d'émettre des directives sur les questions de défense, selon les instructions du Conseil des délégués et des États membres.

Personne responsable : Général de Brigade Carlos Morales San Martin, Chef d'état major

Justification:

Résolution III de la quatrième Réunion consultative des ministres des relations extérieures, "Coopération interaméricaine militaire," Washington, D.C., 1951

Cette résolution a chargé la JID d'établir et de maintenir à jour une programmation des activités militaires pour la défense commune des États membres. Afin de remplir ce mandat, la JID est tenue de fournir un personnel international doté du support administratif approprié pour étudier et planifier adéquatement des approches communes sur la sécurité des États membres.

D'assurer le fonctionnement du Collège interaméricain de défense

Personne responsable : Major Général John C. Thompson, Directeur

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20A (60250)

Project: Organisation interaméricaine de la défense

Justification:

Le CID a été créé en 1961 avec l'approbation de l'OÉA et des États membres pour "servir d'institution militaire consacrée aux études avancées dans ce domaine, en vue de former le personnel militaire et les officiers civils des États Américains, à travers l'étude du Système interaméricain et des facteurs politiques, sociaux, économiques et militaires qui constituent les bases de la défense du Continent."

En vue de donner suite à ce mandat, la JID doit fournir un appui administratif et logistique chaque année à une promotion d'environ 60 étudiants, officiers militaires et civils des institutions de défense et de sécurité des États membres.

De fournir des services consultatifs de nature technique et militaire à l'OÉA et aux États membres.

Organe responsable: Conseil des délégués; pouvoir exécutif: Major Général John C. Thompson, Président

Justification:

Le mandat de cet organe émane de la résolution AG/RES.1240 (XXIII-O/93) "Organisation interaméricaine de défense." Ses activités actuelles de consultation sont régies par les résolutions spécifiques suivantes :

1. Maintenir un inventaire des mesures d'encouragement de la confiance et de la sécurité et élaborer de nouvelles normes en la matière.

Résolution 1566 (XXVIII-O/98) " Mesures pour le renforcement de la confiance et des mécanismes de sécurité dans les Amériques."

Résolution 1568 (XXVIII-O/98) " Appui au programme de éminage en Amérique centrale."

Résolution 1604 (XXVIII-O/98) " Programme d'éducation pour la paix dans le Continent américain."

TOTAL REQUIS \$

2,159.2

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

OEA/Oracle
(60250)

Sous- programme: 20A Organisation interaméricaine de la défense

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
2,400.0		2,192.5	-8.64	2,159.2	-1.51	2,159.2	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	2,159.2	100.00
Total Budget propose			2,159.2	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,471.1	39.46
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	2.76
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	2.44

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

[OEA/Oracle](#)
(60250)

Sous- programme: 20A Organisation interaméricaine de la défense

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

151-WS1 (60250.00032) ORGANISATION INTERAMÉRICAINNE DE DÉFENSE	2,159.2
Total	2,159.2

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20B (25010)

Project: Institut interaméricaine de l'enfance (IIN)

Mandat	Date de démarrage	d'achèvement	Justification
AG/RES. 1587 (XXVIII-O/98)	01/01/2000	12/31/2000	Institut interaméricain de l'enfance et action concertée en faveur de l'enfance dans les Amériques
AG/RES. 1511(XXVII-O/97)	01/01/1997	12/31/2001	Plan stratégique de partenariat pour le développement 1997-2001
AG/RES. 1522(XXVII-O/97)	01/01/2000	12/31/2000	Institut interaméricain de l'enfance et action concertée en faveur de l'enfance dans les Amériques

Responsable: Directeur

Justification 2000:

Les activités que doit mener l'Institut interaméricain de l'enfance en l'an 2000 s'inscrivent dans le Programme de travail approuvé dans les réunions du Conseil directeur de cet organe des années 1996 et 1998, ainsi que dans les nouvelles priorités définies dans le cadre du Sommet des Amériques, dont différentes initiatives identifient l'enfance et la jeunesse comme des secteurs prioritaires d'action des États membres.

Mandats spécifiques.

- Décision approuvant le Programme de travail de l'IIN 1996-2000 - Conseil directeur (Santiago, 1996).
- AG/RES. 1439 (XXVI-O/96) "La condition de l'enfance dans les Amériques".

Engagements interinstitutions

- BID - Programme de coopération technique non remboursable ATN/SU-6103-RG dans le cadre de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales.
- Développement du Système d'information pour l'enfance à El Salvador.
- UNICEF - Programme régional de formation en matière de droits de l'enfance et politiques sociales pour l'enfant et l'adolescent en Amérique latine et les Caraïbes
- CICAD - Accord général de coopération IIN-CICAD (Washington, DC. Avril 1995) à son Article premier (Objectifs), cet accord prévoit ce qui suit : "Coordonner la planification et la mise en œuvre des activités régionales portant sur la réduction de la demande et la prévention de l'usage abusif des drogues dans les collectivités des Amériques, avec un accent particulier sur les enfants, en tenant compte des objectifs de la CICAD et de l'IIN et de leurs mandats respectifs". Cet accord prévoit des domaines de coopération en matière a) d'éducation préventive ; b) de formation à la prévention ; c) l'élaboration et la promotion d'instruments pour la prévention et d) la diffusion de l'information.
- Point focal sur l'exploitation sexuelle des enfants. Suivi de la situation dans les différentes régions et pays des Amériques.
- Réseau des autorités centrales en matière d'adoption internationale. Contrôle de l'application et suivi de la

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20B (25010)

Project: Institut interaméricaine de l'enfance (IIN)

Déclaration de Santiago de mars 1999 souscrite dans le cadre de la Conférence intergouvernementale sur l'adoption internationale tenue à Santiago du Chili.

TOTAL REQUIS \$

1,528.3

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

OEA/Oracle
(25010)

Sous- programme: 20B Institut interaméricaine de l'enfance (IIN)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé						
1997	1998		1999		2000	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,723.4	1,685.3	-2.21	1,580.5	-6.21	1,528.3	-3.30

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	13	1	1,048.2	68.58
Professionnels	9	1	903.8	59.13
Services généraux	4	1	144.4	9.44
Postes Temporaires	5	1	184.6	12.07
Professionnels	1	1	80.0	5.23
Services généraux	4	1	104.6	6.84
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	295.5	19.33
Total Budget propose			1,528.3	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,471.1	27.93
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	1.95
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	1.73

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

[OEA/Oracle](#)
(25010)

Sous- programme: 20B Institut interaméricaine de l'enfance (IIN)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

162-500	(25010.00033)	INSTITUT INTERAMERICAIN DE L'ENFANCE	1,437.2
162-501	(25010.00052)	PROGRAMME INTERAMERICAIN D'INFORMATION SUR L'ENFANT ET LA FAMILLE	11.0
162-502	(25010.00053)	PROG. REGIONAL COMMUN IIN/UNICEF POUR LA FORMATION EN MATIERE DES DROITS DE	5.4
162-503	(25010.00054)	PROGRAMME INTERAMÉRICAIN DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE BIEN-ETRE DE L'ENFA	5.4
162-504	(25010.00055)	PROG. DE PREVENTION DE LA TOXICOMANIE ET PROMOTION DE LA SANTE DES ENFANTS	10.8
162-505	(25010.00056)	XVIIIIE CONGRES PANAMÉRICAIN DE L'ENFANCE	46.5
162-506	(25010.00057)	RENFORCEMENT DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX DE PREVENTION ET D'OCTROI DE SOI	6.0
162-507	(25010.00058)	DEVELOPPPEMENT DE POLITIQUES INNOVATRICES A PARTIR D'UNE PERSPECTIVE DES DRO	6.0
Total			1,528.3

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20C (23010)

Project: Commission interaméricaine des femmes (CIM)

Mandat	Date de démarrage	d'achèvement	Justification
AG/DEC. 18 (XXVIII-O/98)	01/01/1998	12/31/2000	Déclaration sur l'égalité des droits et des chances entre la femme et l'homme et sur l'égalité des sexes dans les instruments juridiques interaméricains PROCLAME que tous les instruments juridiques traitant des droits de la personne devraient être appliqués par les Etats membres de l'OEA, ainsi que par ses organes, organismes spécialisées et services connexes afin qu'ils veillent à l'égalité juridique et de chances de l'homme et la femme ainsi qu'à la parité homme-femme.
AG/RES. 1588 (XXVIII-O/98)	01/01/1999	12/31/2000	Sixième rapport biennal du Secrétaire général sur la mise en oeuvre de la résolution AG/RES. 829 (XVI-O/86) "Participation pleine et égalitaire de la femme d'ici à l'an 2000 VU les observations et recommandations du Conseil permanent concernant le rapport annuel de la Commission interaméricaine des femmes (CIM), notamment en ce qui concerne le sixième Rapport biennal du Secrétaire général sur la mise en oeuvre de la résolution "Participation pleine et égalitaire de la femme d'ici l'an 2000 [AG/RES. 829 (XVI-O/86)], qui fait état des mesures prises pour accroître l'incorporation effective de la femme au processus de développement.
AG/RES. 1592 (XXVIII-O/98)	01/01/1998	12/31/2000	Condition de la femme dans les Amériques et renforcement de la Commission interaméricaine des femmes La CIM entreprendra des projets et activités en exécution de la résolution AG/RES. 1592 (XXVIII-O/98) "Condition de la femme dans les Amériques et renforcement de la Commission interaméricaine des femmes (Résolution adoptée à la troisième séance plénière tenue le 2 juin 1998.)
AG/RES. 1456(XXVII-O/97)	01/01/1998	12/31/2000	Promotion de la Convention interaméricaine pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme, "Convention de Belém do Pará" VU les observations et recommandations du Conseil permanent concernant le rapport annuel de la Commission interaméricaine des femmes (CIM), notamment en ce qui concerne le sixième Rapport biennal du Secrétaire général sur la mise en oeuvre de la résolution "Participation pleine et égalitaire de la femme d'ici l'an 2000 [AG/RES. 829 (XVI-O/86)], qui fait état des mesures prises pour accroître l'incorporation effective de la femme au processus de développement.

Responsable: Secrétaire exécutif

Justification 2000:

Donner suite aux mandats émanés de la "XXIXe Assemblée des déléguées de la CIM" tenue à Washington, D.C. du 16 au 18 novembre 1998.

- a. Assurer le suivi du Plan d'action sur la participation de la femme aux structures du pouvoir et à la prise de décision.
- b. Continuer à collaborer au suivi et à la mise en oeuvre de l'initiative: "Egalité juridique de la femme."
- c. Mesures stratégiques à prendre en vue de la réalisation des objectifs établis dans la Convention de Belém do Pará pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence à l'encontre de la femme.
- d. Réforme des instruments juridiques de la CIM.
- e. Renforcement et modernisation de la CIM.
- f. Poursuivre l'application des orientations programmatiques pour 1998-2000. Il s'avère donc nécessaire d'assurer une programmation coordonnée pour desservir adéquatement les domaines stratégiques d'action,

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20C (23010)

Project: Commission interaméricaine des femmes (CIM)

à savoir: le renforcement de la CIM, l'élimination de la violence contre la femme, l'élimination de la pauvreté, l'éducation, la participation de la femme aux structures du pouvoir et à la prise de décisions.

Continuer à donner suite à la résolution CIM.173 adoptée à la vingt-septième Assemblée des déléguées de la CIM tenue à Washington , D.C. du 7 au 11 novembre 1994 et en menant des projets et des activités qui encouragent la coopération horizontale ou le partenariat entre les pays, dans les secteurs critiques d'attention identifiés par le Plan stratégique d'action de la CIM, et les engagements pris au Sommet des Amériques.

La CIM oeuvrera avec d'autres institutions internationales à la mise en place d'une infrastructure et à la promotion d'une aide additionnelle.

La CIM mènera des projets et des activités en application de la résolution AG/RES. 1592 (XXVIII-O/98)

Condition de la femme dans les Amériques et renforcement de la Commission Interaméricaine des Femmes (Résolution adoptée à la troisième séance plénière tenue le 2 juin 1998). Ces projets et activités pourront renforcer le rôle de la femme aux échelons national et international, tout en favorisant les interventions qui permettent l'intégration de la femme en qualité de participante active et bénéficiaire du développement national, ainsi que sa pleine intégration à tous les niveaux du processus de prise de décisions aux échelons national et international.

Prenant en considération le Sommet des Amériques tenu à Miami en 1994, au cours duquel les chefs d'État et de gouvernement ont confirmé leur engagement envers le point 18 du Plan d'action concernant le "Renforcement du rôle de la femme dans la société". A cet occasion, ils ont souligné qu'il était essentiel de renforcer les politiques et les programmes destinés à améliorer et à amplifier la participation des femmes dans tous les domaines de la vie politique, sociale et économique. Dans la Déclaration de Santiago adoptée au Deuxième Sommet des Amériques, les chefs d'Etat et de gouvernement ont affirmé que "l'égalité des droits et des chances entre les femmes et les hommes en vue d'assurer une participation dynamique de la femmes dans tous les secteurs de nos pays, constitue une tâche prioritaire."

Aux termes de la résolution AG/RES. 1456 (XXVII-O/97), assurer le suivi de la Convention interaméricaine pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence à l'encontre de la femme.

Aux termes de la résolution AG/RES. 1588 (XXVIII-O/98), assurer le suivi de la résolution "Participation totale et égale de la femme d'ici l'an 2000" AG/RES. 829 (XVI-O/86), qui reflète les mesures prises pour augmenter l'incorporation effective de la femme au processus de développement.

Aux termes de la déclaration AG/DEC. 18 (XXVIII-O/98), "Déclaration sur l'égalité des droits et des chances des femmes et des hommes et la parité homme-femme dans les instruments juridiques interaméricains".

Proclame que tous les instruments juridiques traitant des droits de la personne devraient être appliqués par les Etats membres de l'OEA, ainsi que par ses organes, organismes spécialisées et services connexes afin qu'ils veillent à l'égalité juridique et de chances de l'homme et la femme ainsi qu'à la parité homme-femme.

La structure, les responsabilités et les attributions de la Commission interaméricaine des femmes ont été révisées par l'Instruction au No. 97-2 en date du 14 mars 1997, conjointement avec le Cabinet du Secrétaire général adjoint et ses services.

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20C (23010)

Project: Commission interaméricaine des femmes (CIM)

TOTAL REQUIS \$

931.4

Financement extérieur:

Le Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine des femmes (CIM) fait des démarches pour identifier les sources de financement extérieures, et obtenir des fonds additionnels qui aident à financer des projets, programmes et activités de la CIM.

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

OEA/Oracle
(23010)

Sous- programme: 20C Commission interaméricaine des femmes (CIM)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,160.3		1,094.7	-5.65	936.8	-14.42	931.4	-0.57

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	5	1	390.6	41.93
Professionnels	3	1	272.0	29.20
Services généraux	2	1	118.6	12.73
Postes Temporaires	1	1	90.0	9.66
Professionnels	1	1	90.0	9.66
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	450.8	48.40
Total Budget propose			931.4	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,471.1	17.02
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	1.19
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	1.05

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

[OEA/Oracle](#)
(23010)

Sous- programme: 20C Commission interaméricaine des femmes (CIM)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

171-WS1	(23010.00034)	SECRETARIAT PERMANENT DE LA CIM	644.1
172-WS2	(23010.00059)	CIM - PRÉSIDENTE ET COMITE DIRECTEUR	66.8
173-WS9	(23010.00211)	ASAMBLEA DE DELEGADAS - CIM	80.0
174-801	(23010.00020)	"ORIENTACIONES PROGRAMATICAS - CIM"	69.5
174-802	(23010.00211)	COOPERATION HORIZONTALE - CIM	71.0
Total			931.4

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20D (60200)

Project: Fondation panaméricaine de développement (FPD)

Responsable: Commission exécutive de la Fondation

Justification 2000:

La Fondation panaméricaine pour le développement (FUPAD) est une organisation privée non gouvernementale, sans but lucratif, créée en 1962 sur l'initiative de l'Organisation des États américains (OEA). Le Secrétaire général de l'OEA fait fonction de Président, le Secrétaire adjoint de Vice-président, et un Ambassadeur Représentant permanent siège en qualité de représentant du Conseil permanent au Conseil d'administration de la Fondation.

La FUPAD a pour objectif principal de venir en aide aux personnes dont les revenus sont les plus bas en Amérique latine et dans les Caraïbes en vue d'améliorer leur niveau de vie moyennant la participation au développement économique et social de leurs pays. La FUPAD atteint cet objectif en vertu des politiques de l'OEA, et plus particulièrement celles élaborées par le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), parmi lesquelles le mandat conféré pour travailler avec le secteur privé en vue d'accroître les avantages de la coopération technique de l'OEA pour les secteurs peu développés du continent.

La Fondation exécute son mandat dans quatre domaines d'activités programmatiques conjointement et/ou de concert avec l'OEA:

1. Création d'emplois/formation professionnelle et don d'équipements;
2. Amélioration de la productivité rurale et protection des zones naturelles;
3. Amélioration de la santé de la famille par le biais d'un programme de formation et de don de matériel médical;
4. Secours dans le cas de catastrophes naturelles et aide à la reconstruction.

Le budget général de la FUPAD compte au titre de ses revenus sur les apports indispensables de l'OEA, principalement utilisés pour couvrir pour la plus grande part les dépenses opérationnelles de base de la Fondation (traitements et prestations) et, dans une moindre mesure, les frais de transport des apports du secteur privé dans les cas de catastrophes naturelles, de machines et outils pour la formation technique, d'équipements pour hôpitaux et de médicaments destinés à être utilisés sur place dans le cadre de programmes de santé, etc.

Pour l'exercice de l'an 2000, la FUPAD - compte tenu des contraintes financières auxquelles est soumis le Secrétariat général - présente un budget opérationnel semblable à celui de l'exercice 1999. Ce montant englobe les rubriques budgétaires suivantes:

Coûts directs - rémunération (traitements et prestations, etc.) \$110.000, frais indirects, \$33.100, catastrophes naturelles, \$30.400.

TOTAL REQUIS \$

173.5

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

OEA/Oracle
(60200)

Sous- programme: 20D Fondation panaméricaine de développement (FPD)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
202.9		192.8	-4.97	173.5	-10.01	173.5	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	173.5	100.00
Total Budget propose			173.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,471.1	3.17
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.22
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.19

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

[OEA/Oracle](#)
(60200)

Sous- programme: 20D Fondation panaméricaine de développement (FPD)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

181-WS1 (60200.00035) FONDATION PANAMERICAINE DE DÉVELOPPEMENT	173.5
Total	173.5

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20J (16510)

Project: Commission interaméricaine des télécommunications

Mandat	Date de démarrage	d'achèvement	Justification
AG/RES. 1534 (XXVIII-O/98)	12/01/1994	12/31/2000	Soutien et suivi des initiatives des sommets des Amériques
AG/RES. 1585 (XXVIII-O/98)	03/07/1998	12/31/2001	Commission interaméricaine de Télécommunications Déclaration de Quito
AG/RES. 1464(XXVII-O/97)	12/01/1994	12/31/2001	Suivi de la Réunion des hauts fonctionnaires des télécommunications
AG/RES. 1465(XXVII-O/97)	06/07/1993	01/01/2002	Deuxième réunion ordinaire de l'Assemblée de la Commission interaméricaine des télécommunications

Responsable: Secrétaire exécutif

Justification 2000:

Le Comité directeur permanent de la CITELE, après avoir examiné les mandats reçus a proposé un calendrier de douze réunions (COM/CITELE RES. 65 (VII-98) au cours desquelles seraient envisagés les dossiers et réalisés des objectifs spécifiques dans les délais définis. Pendant l'élaboration du projet de budget, ce comité a assuré la coordination et travaillé conjointement avec le Service des conférences de l'OEA pour veiller au respect de la résolution CP/RES. 718 (1150/98). Dans le domaine des télécommunications, la technologie évolue si rapidement qu'il est absolument nécessaire que les participants (tant du secteur public que du secteur privé) soient constamment tenus à jour, au moyen de réunions fixées régulièrement, pour répondre aux besoins.

Réalisations

Au nombre des résultats obtenus citons les suivants : a) l'élaboration d'un projet d'accord de reconnaissance mutuelle (ARM), pour l'évaluation de la conformité des matériels de télécommunications dont on prévoit l'approbation par les États membres vers fin 1999; b) préparatifs de l'achèvement, en 1999, des documents relatifs aux normes coordonnées pour la mise en pratique de la télé-médecine, l'éducation à distance et les services sans fil; c) établissement de processus de coordination pour élaborer des propositions communes de la CITELE dans la perspective des deux Conférences mondiales de l'UIT prévues pour l'an 2000 sur les normes internationales et l'usage des spectres, deux thèmes fondamentaux pour l'amélioration et l'actualisation des infrastructures des télécommunications des États membres ; d) conclusion d'accords de travail par la CITELE avec d'autres organisations régionales et internationales pour coopérer à l'élaboration d'un document de référence devant être utilisé par les États membres dans la mise en marche du Service universel ; e) élaboration d'un projet visant à aider les États membres dans l'application du commerce électronique dans les pays ; f) amorçage de la planification, en coopération avec la BID et d'autres participants, d'un projet de programme d'apprentissage des fonctionnaires des organismes de régulation des États membres, et g) création d'un mécanisme destiné à la coordination avec le groupe de négociation des services de la ZLEA sur les thèmes actuellement à l'étude au sein de la CITELE et qui présentent un intérêt, ou exercent une incidence sur les activités de ce groupe.

TOTAL REQUIS \$

678.7

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

OEA/Oracle
(16510)

Sous- programme: 20J Commission interaméricaine des télécommunications

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$	%*	\$	%*	\$	%*	\$	%*
762.5		759.4	-0.40	682.0	-10.19	678.7	-0.48

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	1	1	117.9	17.37
Professionnels	1	1	117.9	17.37
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	4	1	305.8	45.05
Professionnels	3	1	250.9	36.96
Services généraux	1	1	54.9	8.08
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	255.0	37.57
Total Budget propose			678.7	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,471.1	12.40
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.87
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.76

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

[OEA/Oracle](#)
(16510)

Sous- programme: 20J Commission interaméricaine des télécommunications

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

195-WS1 (16510.00036) COMMISSION INTERAMERICAINE DES TELECOMMUNICATIONS (CITEL)	678.7
Total	678.7

CHAPITRE 3

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

**RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)**

Approuvé

1997	1998		1999		2000	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
8,943.2	9,248.3	3.41	9,253.1	0.05	9,316.0	0.67

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

**BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)**

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	79	1	6,702.7	71.94
Professionnels	53	1	5,168.1	55.47
Services généraux	26	1	1,534.6	16.47
Postes Temporaires	16	1	1,073.2	11.52
Professionnels	10	1	771.5	8.28
Services généraux	6	1	301.7	3.23
Heures supplémentaires		1	21.6	0.23
Dépenses non récurrentes au personnel		2	2.0	0.02
Autres coûts		3-9	1,516.5	16.27
Total Budget propose			9,316.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,316.0	100.00
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	11.94
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	10.56

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

30A (10510) CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	2,094.7
30B (21010) CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT	991.7
30C (11000) SERVICE DE L'INFORMATION	1,980.1
30D (11510) DÉPARTEMENT DES SERVICES JURIDIQUES	869.0
30E (12010) BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL	695.1
30F (26010) MUSÉE D'ART DES AMÉRIQUES	521.3
30G (27000) BIBLIOTHÈQUE COLOMB	993.9
30H (12510) SERVICE DU PROTOCOLE	453.8
30I (10510) FONCTIONS OFFICIELLES (SG/SGA/CP)	53.3
30J (13010) BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES	328.8
30K (13510) BUREAU DE SUIVI DES SOMMETS	334.3
Total	9,316.0

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Ordinaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 3 CABINET DU SECRETARIAT GENERAL											
30A(10510) CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL											
30A-201-WS1	CABINET DU SECRETAIRE GENERAL										
(10510.00037)	1906.9	0.0	0.0	101.4	25.0	13.2	18.0	22.8	7.4	187.8	2094.7
Total 30A	1906.9	0.0	0.0	101.4	25.0	13.2	18.0	22.8	7.4	187.8	2094.7
30B(21010) CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT											
30B-206-WS1	CABINET DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT										
(21010.00038)	939.8	0.0	0.0	25.2	0.9	13.4	7.5	0.0	4.9	51.9	991.7
Total 30B	939.8	0.0	0.0	25.2	0.9	13.4	7.5	0.0	4.9	51.9	991.7
30C(11000) SERVICE DE L'INFORMATION											
30C-236-WS1	BUREAU DU DIRECTEUR										
(11020.00039)	140.8	0.0	0.0	19.3	0.0	17.3	18.8	17.0	13.5	85.9	226.7
30C-241-WS1	SIMULATION D'ASSEMBLEES NATIONALES ET INTERNATIONALES										
(11040.00039)	83.7	0.0	0.0	6.9	1.4	0.0	0.0	0.0	3.0	11.3	95.0
30C-246-WS1	INFORMATION DE PRESSE										
(11060.00039)	353.9	0.0	0.0	0.0	59.3	43.0	0.0	63.6	0.0	165.9	519.8
30C-251-WS1	RADIO ET TÉLÉVISION										
(11080.00039)	465.1	0.0	0.0	0.0	0.0	21.8	0.0	56.0	0.0	77.8	542.9
30C-254-WS1	MAGAZINE AMERICAS										
(11090.00044)	262.5	0.0	0.0	0.0	185.0	95.6	6.1	16.5	30.0	333.2	595.7
Total 30C	1306.0	0.0	0.0	26.2	245.7	177.7	24.9	153.1	46.5	674.1	1980.1
30D(11510) DÉPARTEMENT DES SERVICES JURIDIQUES											
30D-255-WS1	DÉPARTEMENT DES SERVICES JURIDIQUES										
(11510.00040)	813.5	2.0	0.0	5.5	5.0	22.3	7.3	6.8	6.6	55.5	869.0
Total 30D	813.5	2.0	0.0	5.5	5.0	22.3	7.3	6.8	6.6	55.5	869.0

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Ordinaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
30E(12010)	BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL										
30E-260-WS1	BUREAU DE L'INSPECTEUR GENERAL										
(12010.00041)	524.0	0.0	0.0	26.5	5.9	7.0	4.0	123.7	4.0	171.1	695.1
Total 30E	524.0	0.0	0.0	26.5	5.9	7.0	4.0	123.7	4.0	171.1	695.1
30F(26010)	MUSÉE D'ART DES AMÉRIQUES										
30F-270-WS1	MUSEE D'ART DES AMERIQUES										
(26010.00042)	495.3	0.0	0.0	2.0	5.5	4.7	1.0	0.0	12.8	26.0	521.3
Total 30F	495.3	0.0	0.0	2.0	5.5	4.7	1.0	0.0	12.8	26.0	521.3
30G(27000)	BIBLIOTHÈQUE COLOMB										
30G-280-WS1	BIBLIOTHEQUE COLOMB, DIRECTION										
(27020.00043)	125.2	0.0	0.0	0.0	7.3	3.6	0.7	71.9	3.6	87.1	212.3
30G-282-WS1	SERVICES TECHNIQUES										
(27040.00043)	223.1	0.0	0.0	0.0	3.9	49.0	0.0	0.0	2.3	55.2	278.3
30G-284-WS1	SERVICES DE REFERENCE										
(27060.00043)	334.5	0.0	0.0	0.0	0.0	9.1	0.0	0.0	3.6	12.7	347.2
30G-286-WS1	SERVICES DE GESTION DES REGISTRES										
(27080.00043)	139.4	0.0	0.0	0.0	0.0	16.7	0.0	0.0	0.0	16.7	156.1
Total 30G	822.2	0.0	0.0	0.0	11.2	78.4	0.7	71.9	9.5	171.7	993.9
30H(12510)	SERVICE DU PROTOCOLE										
30H-290-WS1	PROTOCOLE										
(12510.00009)	441.6	0.0	0.0	0.0	6.1	4.1	1.5	0.0	0.5	12.2	453.8
Total 30H	441.6	0.0	0.0	0.0	6.1	4.1	1.5	0.0	0.5	12.2	453.8
30I(10510)	FONCTIONS OFFICIELLES (SG/SGA/CP)										
30I-295-WS1	FONCTIONS OFFICIELLES - SECRETAIRE GENERAL										
(10510.00134)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	23.2	23.3	23.3

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Ordinaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
30I-295-WS2	FONCTIONS OFFICIELLES - SECRÉTAIRE GENERAL ADJOINT										
(21010.00134)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6.6	6.6	6.6
30I-295-WS3	FONCTIONS OFFICIELLES - CONSEIL PERMANENT										
(22010.00134)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	23.3	23.4	23.4
Total 30I	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	53.1	53.3	53.3
30J(13010)	BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES										
30J-298-WS1	BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES										
(13010.00045)	293.4	0.0	0.0	7.5	8.0	5.9	3.0	0.0	11.0	35.4	328.8
Total 30J	293.4	0.0	0.0	7.5	8.0	5.9	3.0	0.0	11.0	35.4	328.8
30K(13510)	BUREAU DE SUIVI DES SOMMETS										
30K-299-WS1	BUREAU DE SUIVI DES SOMMETS										
(13510.00023)	254.8	0.0	0.0	14.3	18.0	3.0	4.0	28.2	12.0	79.5	334.3
Total 30K	254.8	0.0	0.0	14.3	18.0	3.0	4.0	28.2	12.0	79.5	334.3
CHAPITRE 3	7797.5	2.0	0.0	208.6	331.5	329.7	71.9	406.5	168.3	1,518.5	9316.0

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Magazine Americas - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 3 CABINET DU SECRETARIAT GENERAL											
30C(11000) SERVICE DE L'INFORMATION											
30C-254-WS2	MAGAZINE AMERICAS - FONDS 16										
(11090.00044)	0.00	0.00	0.00	2.5	29.1	45.0	10.2	243.4	79.7	409.9	409.9
Total 30C	0.00	0.00	0.00	2.5	29.1	45.0	10.2	243.4	79.7	409.9	409.9
CHAPITRE 3	0.00	0.00	0.00	2.5	29.1	45.0	10.2	243.4	79.7	409.9	409.9
TOTAL	0.00	0.00	0.00	2.5	29.1	45.0	10.2	243.4	79.7	409.90	409.9

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30A (10510)

Project: Cabinet du Secrétaire général

Responsable: Secrétaire général

Justification 2000:

Le Bureau du Secrétariat général, donnant suite aux mandats et aux politiques émanés de l'Assemblée générale et des résolutions des Conseils, exerce les fonctions de haute direction liées à la promotion des relations politiques, économiques, sociales, juridiques, éducatives, scientifiques et culturelles parmi les Etats membres. Ce bureau donne son orientation au Secrétariat général de l'OEA en qualité d'institution dotée d'une notion claire et nette des priorités de l'agenda continental ; il prête sa coopération au Conseil permanent dans le cadre de l'étude et de l'adoption future de politiques ; il fournit son appui à la Commission sur la sécurité continentale du Conseil permanent et il maintient des relations de coopération avec les organismes spéciaux ainsi que d'autres institutions nationales et internationales.

TOTAL REQUIS \$

2,094.7

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

OEA/Oracle
(10510)

Sous- programme: 30A Cabinet du Secrétaire général

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
2,318.8		2,266.0	-2.27	2,153.2	-4.97	2,094.7	-2.71

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	15	1	1,394.3	66.56
Professionnels	9	1	1,035.7	49.44
Services généraux	6	1	358.6	17.11
Postes Temporaires	7	1	502.4	23.98
Professionnels	3	1	305.4	14.57
Services généraux	4	1	197.0	9.40
Heures supplémentaires		1	10.2	0.48
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	187.8	8.96
Total Budget propose			2,094.7	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,316.0	22.48
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	2.68
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	2.37

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

OEA/Oracle
(10510)

Sous- programme: 30A Cabinet du Secrétaire général

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

201-WS1 (10510.00037) CABINET DU SECRETAIRE GENERAL	2,094.7
Total	2,094.7

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30B (21010)

Project: Cabinet du Secrétaire général adjoint

Responsable: Secrétaire général adjoint

Justification 2000:

Le niveau budgétaire de ce compte est de EU\$991.700. Il est destiné à couvrir les frais de salaires de 10 fonctionnaires : Le Secrétaire général adjoint, le Chef de cabinet, 4 cadres et 4 employés des services généraux. Le solde des fonds servira à défrayer les frais essentiels encourus par lesdits fonctionnaires dans le cadre de leurs fonctions ainsi que les frais courants indispensables au fonctionnement de ce Bureau. En l'an 2000, le Secrétaire général adjoint continuera d'exercer les fonctions qui lui ont été conférées par la Charte de l'OÉA ainsi que celles décrites plus haut. Ce Bureau continuera de contribuer à une meilleure exécution de ces fonctions.

TOTAL REQUIS \$

991.7

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

OEA/Oracle
(21010)

Sous- programme: 30B Cabinet du Secrétaire général adjoint

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$	%*	\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,304.5		759.3	-41.79	962.9	26.81	991.7	2.99

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	10	1	936.7	94.45
Professionnels	6	1	686.3	69.20
Services généraux	4	1	250.4	25.24
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	3.1	0.31
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	51.9	5.23
Total Budget propose			991.7	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,316.0	10.64
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	1.27
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	1.12

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

[OEA/Oracle](#)
(21010)

Sous- programme: 30B Cabinet du Secrétaire général adjoint

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

206-WS1 (21010.00038) CABINET DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT	991.7
Total	991.7

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30C (11000)

Project: Service de l'information

Mandat	Date de démarrage	Date d'achèvement	Justification
AG/RES. 1697 (XXIX-O/99)	01/01/2000	12/31/2000	<p>Programme-budget de l'Organisation pour l'an 2000, quotes-parts et annonces de contributions au fonds volontaire pour l'an 2000</p> <p>III. A. Dispositions Générales, No.16 Revue Américas</p> <p>a. De demander au Secrétariat général de déclarer toute recette provenant de la vente du magazine en l'an 2000 comme recette de l'Organisation, et d'inclure ces recettes dans le projet de programme-budget.</p> <p>b. D'autoriser le Secrétariat général à consacrer en priorité toute contribution reçue au titre du Magazine à sa publication dans les quatre langues officielles de l'Organisation.</p> <p>c. De demander au Secrétariat général d'assujettir à son approbation préalable toute activité du magazine qui exige le recours à la franchise postale.</p> <p>d. De réaffirmer que la politique éditoriale du magazine sera établie par son Comité de rédaction qui devra assurer qu'en sa qualité d'organe officiel de l'Organisation, le magazine accorde une attention spéciale à la promotion des activités de l'Organisation, comme le prescrit l'article 111 de la Charte.</p>

Responsable: Directeur

Justification 2000:

Dans le but de poursuivre le plan d'actualisation de l'image de l'Organisation tant dans le Continent américain que dans d'autres régions pour donner suite au mandat de l'Assemblée générale visant à diffuser de façon massive les actions, objectifs et projets de l'OÉA, il est impératif:

Information publique: de mener à bien le plan de remaniement technique du Département; de poursuivre l'amélioration des outils de communication au titre de la presse écrite, de la radio, de la télévision et de l'Internet; d'améliorer les produits en circulation et d'optimiser le rendement dans ce domaine, non seulement au niveau de ses propres engagements mais en raison de sa condition nécessaire de source de consultation pour les autres domaines substantifs du Secrétariat général, des Missions permanentes et des pays observateurs.

Il est évident que le magazine Américas est la publication la plus attrayante et la plus importante de l'OÉA. Il offre à ses lecteurs un reflet de leur passé commun et disparate, une analyse profonde des événements et des faits qui les lient en tant que peuples des Amériques; le magazine encourage la compréhension mutuelle nécessaire à l'édification de structures économiques, politiques et sociales stables à l'appui de la solidarité interaméricaine. Au cours des 50 dernières années, le magazine a projeté une image authentique et positive des nations.

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30C (11000)

Project: Service de l'information

TOTAL REQUIS \$ 1,980.1

Financement extérieur:

Fonds 12 - Simulation d'assemblée générale: Contributions des universités et des collèges d'enseignement secondaire participant aux simulations de l'Assemblée générale (avril et décembre de chaque année). Ces contributions visent au financement des activités susmentionnées.

Dans une lettre adressée au Secrétariat général, les auteurs des contributions ont autorisé l'affectation d'une partie des fonds au financement d'activités liées à la simulation de l'Assemblée générale.

Information: Fonds 12: Promotion de ventes de vidéocassettes: Ventes de programmes de la série "América Viva" aux universités, aux "Groupes de réflexion", à diverses institutions, aux ONG et aux individus.

L'envoi de ces bandes aux chaînes de télévision étatiques et privées est gratuit.

Les fonds recueillis sont utilisés pour l'acquisition de bandes et d'accessoires nécessaires à la reproduction de bandes.

Magazine Américas: en 1998, vente du magazine par abonnement, vente en kiosques, les média électroniques ont généré EU\$411 000 de revenus. Ces revenus (Fonds 16) ont été utilisés entièrement pour appuyer la production, la publication, le tirage et la distribution du magazine Américas. Une grande partie de ces revenus proviennent d'une campagne de vente d'abonnements financée par le Fonds ordinaire. En 1999, le montant du Fonds ordinaire alloué aux frais de promotion de la vente d'abonnements a été réduit et les revenus générés par le magazine ont donc diminué. Toute autre réduction du montant prélevé sur le Fonds ordinaire diminuera les recettes globales générées par le magazine.

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

OEA/Oracle
(11000)

Sous- programme: 30C Service de l'information

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,960.5		2,394.3	22.12	1,980.1	-17.29	1,980.1	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	16	1	1,252.8	63.26
Professionnels	14	1	1,127.0	56.91
Services généraux	2	1	125.8	6.35
Postes Temporaires	1	1	53.2	2.68
Professionnels	1	1	53.2	2.68
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	674.1	34.04
Total Budget propose			1,980.1	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,316.0	21.25
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	2.53
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	2.24

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

[OEA/Oracle](#)
(11000)

Sous- programme: 30C Service de l'information

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

236-WS1 (11020.00039)	BUREAU DU DIRECTEUR	226.7
241-WS1 (11040.00039)	SIMULATION D'ASSEMBLEES NATIONALES ET INTERNATIONALES	95.0
246-WS1 (11060.00039)	INFORMATION DE PRESSE	519.8
251-WS1 (11080.00039)	RADIO ET TÉLÉVISION	542.9
254-WS1 (11090.00044)	MAGAZINE AMERICAS	595.7
254-WS2 (11090.00044)	MAGAZINE AMERICAS - FONDS 16	409.9
Total		2,390.0

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30D (11510)

Project: Département des services juridiques

Responsable: Directeur

Justification 2000:

Au cours des dernières années, la dynamique du changement structurel au sein de l'Organisation, de nouveaux mandats, une pénurie chronique de ressources financières et la complexité croissante de la nouvelle législation, de la jurisprudence et des politiques générales touchant les organisations internationales publiques ont alimenté une demande inépuisable de services juridiques de toute sorte de la part de chaque unité administrative du Secrétariat général, des organes politiques et des autres organes de l'Organisation. Face à cette demande, le DLS a produit une succession ininterrompue de services et de travaux juridiques. Il y a lieu notamment de citer, par exemple. La préparation de dossiers et les négociations concernant le refinancement de la dette; l'action judiciaire liée au contentieux de la compression des effectifs, et autres actions relatives aux questions de personnel; les contentieux afférents aux défis posés aux privilèges et immunités de l'Organisation; la rédaction de statuts, de décisions administratives, de nouvelles dispositions du règlement du personnel, le règlement intérieur et autres instruments normatifs pour l'administration et les organes politiques; la préparation des accords d'achat et de vente et des baux relatifs aux biens immobiliers et d'équipement ainsi que les négociations y afférentes; la préparation des contrats d'assistance technique et les négociations y afférentes; le financement interorganisations des projets et la passation des marchés; la conduite des actions judiciaires et la supervision in situ d'autres questions juridiques en rapport avec la fermeture d'installations dans les Etats membres; la préparation d'accords interinstitutions au titre de missions spéciales, comme le déminage; la préparation et la présentation d'avis consultatifs sur une vaste gamme de questions juridiques.

Il y a tout lieu de croire que la demande de services juridiques de la part de l'Organisation ne diminuera pas en l'an 2000. En fait, à en juger par les dernières années, cette demande devrait continuer de croître--notamment si l'on tient compte des changements structurels en instance dans le domaine de l'assistance technique, du besoin de nouvelles normes régissant cette assistance en matière budgétaire, opérationnelle et de personnel et à la lumière des remaniements susceptibles d'affecter les effectifs du Secrétariat général.

Le Département se propose, en vertu de la décision administrative 96-4, de faire face à cette demande. Pour atteindre cet objectif en l'an 2000, le Département devra disposer d'un budget minimum de 867,3 mille dollars. La majeure partie de cette somme, soit 812,5 mille dollars, servira à financer le traitement des 9 fonctionnaires du service-- sept postes de juristes et deux secrétaires/auxiliaires. Un montant de 5,5 mille dollars est affecté aux frais de déplacement, la majeure partie pour s'occuper d'affaires en instance au Brésil et dans d'autres lieux d'affectation. Le solde ira aux frais généraux, notamment au titre de l'échange d'information avec les services juridiques d'autres organisations internationales, des télécommunications, des branchements sur le réseau internet, de modestes abonnements aux services de recherche juridique en ligne; entretien de bases de données et de codes juridiques; et remplacement et réparation d'équipements. Il s'agit là du montant minimum nécessaire pour le maintien du niveau actuel de service et pour protéger les intérêts prévisibles de l'Organisation sur le plan juridique.

TOTAL REQUIS \$

869.0

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

OEA/Oracle
(11510)

Sous- programme: 30D Département des services juridiques

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
857.1		843.0	-1.64	858.5	1.83	869.0	1.22

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	6	1	565.4	65.06
Professionnels	4	1	446.8	51.41
Services généraux	2	1	118.6	13.64
Postes Temporaires	3	1	247.1	28.43
Professionnels	3	1	247.1	28.43
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	1.0	0.11
Dépenses non récurrentes au personnel		2	2.0	0.23
Autres coûts		3-9	53.5	6.15
Total Budget propose			869.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,316.0	9.32
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	1.11
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.98

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

[OEA/Oracle](#)
(11510)

Sous- programme: 30D Département des services juridiques

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

255-WS1 (11510.00040) DÉPARTEMENT DES SERVICES JURIDIQUES	869.0
Total	869.0

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30E (12010)

Project: Bureau de l'inspecteur général

Responsable: Inspecteur général

Justification 2000:

Pour effectuer des vérifications internes des contrôles de gestion et de comptabilité de tous les bureaux, départements, programmes, divisions, unités, activités et projets, aussi bien au siège du Secrétariat général, que dans les États membres ou à d'autres endroits

TOTAL REQUIS \$

695.1

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

OEA/Oracle
(12010)

Sous- programme: 30E Bureau de l'inspecteur général

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$	%*	\$	%*	\$	%*	\$	%*
532.4		624.2	17.24	692.2	10.89	695.1	0.41

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	6	1	524.0	75.38
Professionnels	5	1	461.1	66.33
Services généraux	1	1	62.9	9.04
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	171.1	24.61
Total Budget propose			695.1	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,316.0	7.46
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.89
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.78

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

[OEA/Oracle](#)
(12010)

Sous- programme: 30E Bureau de l'inspecteur général

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

260-WS1 (12010.00041) BUREAU DE L'INSPECTEUR GENERAL	695.1
Total	695.1

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30F (26010)

Project: Musée d'Art des Amériques

Responsable: Directeur

Justification 2000:

Le budget détaillé sous ce format ne s'applique qu'aux ressources humaines nécessaires au fonctionnement et à l'opération des bureaux du Musée.

Un très petit pourcentage de ces ressources contribue à peine à la couverture des coûts réels pour la réalisation de quatre expositions internationales, dix expositions dans la galerie et des expositions itinérantes dans les musées du continent, ainsi que des activités de diffusion, de promotion, d'éducation, de maintien des archives et la production de matériel audiovisuel et la création du Musée virtuel

TOTAL REQUIS \$

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

OEA/Oracle
(26010)

Sous- programme: 30F Musée d'Art des Amériques

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
480.7		478.9	-0.37	501.2	4.65	521.3	4.01

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	5	1	390.6	74.92
Professionnels	3	1	272.0	52.17
Services généraux	2	1	118.6	22.75
Postes Temporaires	2	1	104.7	20.08
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	2	1	104.7	20.08
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	26.0	4.98
Total Budget propose			521.3	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,316.0	5.59
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.66
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.59

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

[OEA/Oracle](#)
(26010)

Sous- programme: 30F Musée d'Art des Amériques

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

270-WS1 (26010.00042) MUSEE D'ART DES AMERIQUES	521.3
Total	521.3

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30G (27000)

Project: Bibliothèque Colomb

Responsable: Directeur

Justification 2000:

Pour que l'OEA puisse être en mesure d'exécuter les mandats d'ici l'an 2000, il est indispensable que la Bibliothèque Colomb fonctionne de manière efficace. La Bibliothèque a pour rôle essentiel de fournir opportunément des données vitales dans tous les domaines au Secrétariat général de l'Organisation, aux Missions permanentes, ainsi qu'à la communauté diplomatique, en vue de les habiliter à prendre des décisions judicieuses. Les archives de l'OÉA maintiennent la mémoire institutionnelle du Système interaméricain et de l'OÉA depuis sa fondation en 1889. Il importe de noter que, en raison de l'inflation et d'autres facteurs, les ressources disponibles à la Bibliothèque pour assurer son fonctionnement d'ici à l'an 2000 sont au niveau minimum requis.

TOTAL REQUIS \$

993.9

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

OEA/Oracle
(27000)

Sous- programme: 30G Bibliothèque Colomb

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,043.2		1,044.7	0.14	991.5	-5.09	993.9	0.24

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	11	1	814.9	81.99
Professionnels	6	1	536.4	53.96
Services généraux	5	1	278.5	28.02
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	7.3	0.73
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	171.7	17.27
Total Budget propose			993.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,316.0	10.66
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	1.27
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	1.12

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

[OEA/Oracle](#)
(27000)

Sous- programme: 30G Bibliothèque Colomb

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

280-WS1 (27020.00043)	BIBLIOTHEQUE COLOMB, DIRECTION	212.3
282-WS1 (27040.00043)	SERVICES TECHNIQUES	278.3
284-WS1 (27060.00043)	SERVICES DE REFERENCE	347.2
286-WS1 (27080.00043)	SERVICES DE GESTION DES REGISTRES	156.1
	Total	993.9

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30H (12510)

Project: Service du Protocole

Responsable: Chef de Protocole

Justification 2000:

Continuer d'assurer au Secrétariat général le service de planification et de coordination des cérémonies officielles; continuer d'assurer la liaison entre les missions permanentes et les missions d'observateur et le Département d'État et de planifier et coordonner l'utilisation du bâtiment principal pour des activités protocolaires et sociales.

TOTAL REQUIS \$

453.8

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

OEA/Oracle
(12510)

Sous- programme: 30H Service du Protocole

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
651.1		456.7	-29.85	443.0	-2.99	453.8	2.43

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	6	1	441.6	97.31
Professionnels	3	1	283.3	62.42
Services généraux	3	1	158.3	34.88
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	12.2	2.68
Total Budget propose			453.8	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,316.0	4.87
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.58
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.51

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

[OEA/Oracle](#)
(12510)

Sous- programme: 30H Service du Protocole

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

290-WS1 (12510.00009) PROTOCOLE	453.8
Total	453.8

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 301 (10510)

Project: Fonctions Officielles (SG/SGA/CP)

Responsable: Chef de Protocole

Justification 2000:

Ce poste est requis pour faire face aux dépenses liées aux réceptions officielles offertes par le Président du Conseil, le Secrétaire général et le Secrétaire.

TOTAL REQUIS \$

53.3

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

OEA/Oracle
(10510)

Sous- programme: 30I Fonctions Officielles (SG/SGA/CP)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$	%*	\$	%*	\$	%*	\$	%*
0.0		76.1		54.2	-28.77	53.3	-1.66

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	53.3	100.00
Total Budget propose			53.3	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,316.0	0.57
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.06
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.06

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

[OEA/Oracle](#)
(10510)

Sous- programme: 30I Fonctions Officielles (SG/SGA/CP)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

295-WS1 (10510.00134) FONCTIONS OFFICIELLES - SECRETAIRE GENERAL	23.3
295-WS2 (21010.00134) FONCTIONS OFFICIELLES - SECRÉTAIRE GENERAL ADJOINT	6.6
295-WS3 (22010.00134) FONCTIONS OFFICIELLES - CONSEIL PERMANENT	23.4
Total	53.3

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30J (13010)

Project: Bureau des relations extérieures

Responsable: Bureau des relations extérieures

Justification 2000:

Le Bureau des relations extérieures joue un rôle important pour établir une présence, renforcer la sensibilisation et encourager l'appui concret aux activités de l'OÉA en tant qu'organisation régionale de premier rang sur la scène mondiale aujourd'hui. C'est là une réponse positive au nombre croissant de mandats bien réfléchis émis par les corps politiques de l'Organisation pour augmenter l'échange d'information et d'expériences avec d'autres entités. À cette fin, nous nous efforçons d'accroître notre visibilité et de renforcer nos relations avec des institutions publiques, non gouvernementales et privées qui s'intéressent aux divers programmes du système interaméricain. D'autre part, l'existence du Bureau des relations extérieures envoie un message sans équivoque au public, à savoir que l'OÉA tient au maintien des relations avec d'autres institutions et des États non-membres.

TOTAL REQUIS \$

328.8

Financement extérieur:

Le Bureau des relations externes a reçu pour la célébration du 50e anniversaire de l'OÉA un financement de la Deutsche Telekom Inc., de la Banque interaméricaine de développement et de Continental Airlines. À l'avenir, nous espérons pouvoir compter sur la collaboration d'autres organismes

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

OEA/Oracle
(13010)

Sous- programme: 30J Bureau des relations extérieures

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$	%*	\$	%*	\$	%*	\$	%*
0.0		0.0		414.6		328.8	-20.69

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	2	1	180.8	54.98
Professionnels	1	1	117.9	35.85
Services généraux	1	1	62.9	19.13
Postes Temporaires	2	1	112.6	34.24
Professionnels	2	1	112.6	34.24
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	35.4	10.76
Total Budget propose			328.8	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,316.0	3.52
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.42
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.37

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

[OEA/Oracle](#)
(13010)

Sous- programme: 30J Bureau des relations extérieures

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

298-WS1 (13010.00045) BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES	328.8
Total	328.8

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30K (13510)

Project: Bureau de Suivi des Sommets

Mandat	Date de démarrage	Date d'achèvement	Justification
AG/RES. 1659 (XXIX-O/99)	01/01/2000	12/31/2000	Soutien et suivi des initiatives des sommets des Amériques
AG/RES. 1661 (XXIX-O/99)	01/01/2000	12/31/2000	L'Organisation des États Américains et la société civile

Responsable: Directeur

Justification 2000:

Le Bureau de suivi des sommets ("OSFU") a été créé par le Secrétaire général à la mi-1998 en raison du grand nombre de mandats confiés à l'OEA par le Deuxième Sommet des Amériques, et en réponse au mandat spécifique consistant à faire de l'OEA la mémoire institutionnelle du processus des Sommets. Le processus des sommets, et le rôle important qu'y a rempli l'OEA est une activité permanente de consultation et de coopération entre les États et institutions du Continent américain.

Le Bureau de suivi des sommets remplit un rôle central dans la coordination à l'organisation des dossiers envisagés pendant les sommets. Il appuie également les États membres au sein de l'OEA (Commission spéciale sur la gestion des Sommets interaméricains) et au sein de la structure même des sommets (Groupe de suivi de la mise en œuvre des initiatives des Sommets). Le personnel de ce Bureau fournit à la fois des services politiques et de secrétariat, selon les besoins, et gère le Sommet du système américain d'information (« SICA »).

En 1999, pendant les débats qui se sont déroulés autour du programme-budget, les États membres ont décidé qu'un seul poste serait inscrit au budget au titre de ce bureau en 1999. Cependant les délégations participant aux réunions de la CAAP ont décidé que si le Secrétariat général déterminait qu'il faudrait créer des postes supplémentaires au titre de ce bureau (spécifiquement 2 postes de la catégorie P-3 et un poste dans la catégorie P-1), ceux-ci pourraient être transférés à partir d'autres secteurs du Chapitre 3 du budget dans le souci d'éviter de créer de nouveaux postes. Pendant l'exécution du budget 1999, deux postes vacants ont été de fait transférés d'autres secteurs dans le Chapitre 3 (un poste P-3 et un P-1).

Pendant les périodes d'activité intense, les EU\$21 000 proposés au titre de l'objet de dépenses 8, CPR, sont employés pour obtenir des services d'appui sur les sites d'Internet, particulièrement pour la recherche des documents, la structuration, l'introduction des données et la mise en place de l'hypertexte.

Les EU\$7 000 proposés pour la traduction sont nécessaires pour couvrir les frais de traduction d'un volume important de documents émanés du GIRC, ainsi que ceux du SICA qui est une page bilingue de l'Internet.

Les EU\$14 300 proposés pour les voyages sont destinés à couvrir les frais de participation à plusieurs réunions, tenues dans divers pays du Continent américain, et traitant des 27 mandats principaux des Sommets. Plusieurs de ces réunions sont tenues à l'échelon ministériel. Le personnel du Bureau de suivi des Sommets est particulièrement bien placé pour mettre ses précieuses connaissances à contribution et fournir ses services à ces réunions. En outre, la participation à ces réunions est le moyen le plus efficace d'assurer que les documents, discours, et comptes rendus de ces réunions sur le processus des Sommets soient enregistrés, conservés dans les archives et introduits dans le SICA, dans la ligne du mandat principal qui a été confié à ce Bureau en sa qualité de « mémoire institutionnelle du processus des Sommets ».

Le projet de budget contient aussi une provision de EU\$18 000 destinée aux publications. Le Bureau de

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30K (13510)

Project: Bureau de Suivi des Sommets

suivi des Sommets prévoit de publier deux volumes de documents officiels émanés du processus des Sommets en l'an 2000. Selon notre expérience, le coût la production de chacun de ces volumes se monte en moyenne à \$9 000.

L'OSFU a réservé EU\$10 000 pour les "activités diverses" qui incluent l'organisation de séminaires, réunions et groupes de discussion avec la participation de la société civile. Il est l'entité principale au sein de l'Organisation capable d'engager un dialogue avec la société civile. Les frais de communications sont estimés à EU\$3 000 en raison de la nécessité de communiquer régulièrement avec les autorités des Sommets dans les États membres par téléphone, fax et Internet.

Le total de ces rubriques place le projet de budget du Bureau de suivi des Sommets à EU\$79 500 pour les objets de dépenses 2 - 9, le même montant qu'en 1999. Ajoutant les frais de personnel (EU\$254 800), le projet de budget pour le Bureau de suivi des Sommets totalise EU\$334 300.

TOTAL REQUIS \$

334.3

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

OEA/Oracle
(13510)

Sous- programme: 30K Bureau de Suivi des Sommets

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé						
1997	1998		1999		2000	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*
0.0	0.0		201.7		334.3	65.74

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	2	1	201.6	60.30
Professionnels	2	1	201.6	60.30
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	1	1	53.2	15.91
Professionnels	1	1	53.2	15.91
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	79.5	23.78
Total Budget propose			334.3	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,316.0	3.58
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.42
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.37

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

[OEA/Oracle](#)
(13510)

Sous- programme: 30K Bureau de Suivi des Sommets

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

299-WS1 (13510.00023) BUREAU DE SUIVI DES SOMMETS	334.3
Total	334.3

CHAPITRE 4

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

**RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)**

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
20,810.7		19,438.3	-6.59	21,383.7	10.00	21,424.0	0.18

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

**BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)**

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	77	1	6,914.0	32.27
Professionnels	51	1	5,387.8	25.14
Services généraux	26	1	1,526.2	7.12
Postes Temporaires	32	1	2,472.1	11.53
Professionnels	27	1	2,243.3	10.47
Services généraux	5	1	228.8	1.06
Heures supplémentaires		1	44.2	0.20
Dépenses non récurrentes au personnel		2	12.0	0.05
Autres coûts		3-9	11,981.7	55.92
Total Budget propose			21,424.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	21,424.0	100.00
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	27.46
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	24.30

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

40A (17020) UNITÉ DU COMMERCE	1,730.8	
40B (17040) SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR (SICE)	429.6	
41C (19000) L'UNITÉ POUR LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE	3,493.2	
42D (18510) UNITÉ INTERSECTORIELLE DU TOURISM ET CTO	729.2	
43A (15510) CABINET EXÉCUTIF DE LA CICAD	1,653.4	
44E (18010) UNITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT	1,430.2	
46F (17510) UNITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET D'ÉDUCATION	1,381.4	
47G (14510) BUREAU DES QUESTIONS CULTURELLES	565.9	
48H (15010) BUREAU DE SCIENCE ET DE TECHNOLOGIE	961.6	
49M (14000) DÉPARTEMENT DE BOURSES	9,048.7	
	Total	21,424.0

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Ordinaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 4 UNITS ET BUREAUS SPECIALISES											
40A(17020)	UNITÉ DU COMMERCE										
40A-400-WS1	UNITÉ SUR LE COMMERCE										
(17020.00046)	1054.1	0.0	0.0	0.0	15.0	23.6	26.0	0.0	9.3	73.9	1128.0
40A-400-WS2	ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE DES AMÉRIQUES										
(17020.01046)	0.0	0.0	0.0	132.8	20.0	0.0	0.0	316.8	128.2	597.8	597.8
40A-400-WS3	ACTIVIDADES CON MULTILATERALES										
(17020.00049)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5.0	5.0	5.0
Total 40A	1054.1	0.0	0.0	132.8	35.0	23.6	26.0	316.8	142.5	676.7	1730.8
40B(17040)	SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR (SICE)										
40B-410-WS1	SYSTEME D'INFORMATION SUR LE COMMERCE EXTERIEUR (SICE)										
(17040.00050)	210.9	5.0	0.0	10.0	5.0	8.6	2.0	148.8	39.3	218.7	429.6
Total 40B	210.9	5.0	0.0	10.0	5.0	8.6	2.0	148.8	39.3	218.7	429.6
41C(19000)	L'UNITÉ POUR LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE										
41C-420-WS1	UPD-BUREAU DU COORDINATEUR EXECUTIF										
(19010.00853)	254.4	3.0	0.0	41.6	9.1	29.5	42.0	117.7	13.0	255.9	510.3
41C-421-WS1	UPD-RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES										
(19020.00864)	515.7	0.0	0.0	173.4	30.6	23.3	14.7	346.8	28.9	617.7	1133.4
41C-422-WS1	UPD-ASSISTANCE TECHNIQUE A LA TENUE DES ELECTIONS										
(19030.00825)	336.1	0.0	0.0	83.2	5.0	60.8	36.2	428.8	0.0	614.0	950.1
41C-423-WS1	UPD - INFORMATION ET DIALOGUE										
(19040.00830)	492.6	0.0	0.0	39.0	55.9	9.4	5.7	182.0	40.0	332.0	824.6
41C-425-WS1	PROGRAMME D'ÉTUDES SUR LA DEMOCRATIE (PED)										
(19010.02000)	0.0	1.0	0.0	18.0	1.5	14.8	10.0	25.7	3.8	74.8	74.8
Total 41C	1598.8	4.0	0.0	355.2	102.1	137.8	108.6	1101.0	85.7	1,894.4	3493.2
42D(18510)	UNITÉ INTERSECTORIELLE DU TOURISM ET CTO										

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Ordinaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
42D-430-WS1	UNITÉ INTERSECTORIELLE DU TOURISME										
(18510.00110)	532.9	0.0	0.0	23.2	11.2	2.9	2.5	35.0	26.5	101.3	634.2
42D-431-WS1	ORGANISATION DU TOURISME DANS LES CARAIBES										
(18510.00110)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	95.0	95.0	95.0
Total 42D	532.9	0.0	0.0	23.2	11.2	2.9	2.5	35.0	121.5	196.3	729.2
43A(15510)	CABINET EXÉCUTIF DE LA CICAD										
43A-435-WS1	CABINET EXÉCUTIF DE LA CICAD										
(15510.00061)	1429.9	3.0	0.0	89.0	16.1	41.5	22.0	43.5	8.4	223.5	1653.4
Total 43A	1429.9	3.0	0.0	89.0	16.1	41.5	22.0	43.5	8.4	223.5	1653.4
44E(18010)	UNITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT										
44E-440-WS1	UNITE DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT										
(18010.00111)	1337.9	0.0	0.0	15.9	11.2	2.4	5.0	54.3	3.5	92.3	1430.2
Total 44E	1337.9	0.0	0.0	15.9	11.2	2.4	5.0	54.3	3.5	92.3	1430.2
46F(17510)	UNITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET D'ÉDUCATION										
46F-450-WS1	UNITÉ DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET DE L'ÉDUCATION										
(17510.00112)	1246.6	0.0	0.0	25.0	18.0	11.9	9.0	66.0	4.9	134.8	1381.4
Total 46F	1246.6	0.0	0.0	25.0	18.0	11.9	9.0	66.0	4.9	134.8	1381.4
47G(14510)	BUREAU DES QUESTIONS CULTURELLES										
47G-460-WS1	BUREAU DES QUESTIONS CULTURELLES										
(14510.00113)	478.9	0.0	0.0	13.0	27.9	8.4	6.5	24.9	6.3	87.0	565.9
Total 47G	478.9	0.0	0.0	13.0	27.9	8.4	6.5	24.9	6.3	87.0	565.9
48H(15010)	BUREAU DE SCIENCE ET DE TECHNOLOGIE										
48H-360-800	PROGRAMME DE MARCHÉ COMMUN DES CONNAISSANCES SCIENT. ETTECHN.										
(15010.01257)	0.0	0.0	0.0	20.0	1.5	0.0	0.0	22.0	0.0	43.5	43.5

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Ordinaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
48H-380-800	RESEAU CONTINENTAL INTERUNIVERSITAIRE D'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNOLO										
(15010.00556)	0.0	0.0	0.0	8.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8.6	8.6
48H-470-WS1	BUREAU DE SCIENCE ET TECHNOLOGIE										
(15010.00114)	831.8	0.0	0.0	16.4	0.0	7.5	0.0	39.3	14.5	77.7	909.5
Total 48H	831.8	0.0	0.0	45.0	1.5	7.5	0.0	61.3	14.5	129.8	961.6
49M(14000)	DÉPARTEMENT DE BOURSES										
49M-490-WS1	DÉPARTEMENT DES BOURSES										
(14010.00115)	624.8	0.0	227.6	18.5	23.5	53.3	13.9	58.1	1.7	396.6	1021.4
49M-490-WS2	FONDS PANAMERICAIN LEO S. ROWE										
(14010.00116)	83.7	0.0	0.0	0.0	5.6	1.8	2.6	0.0	0.0	10.0	93.7
49M-495-800	PROGRAMME ORDINAIRE DE FORMATIONA)										
(14010.00117)	0.0	0.0	6596.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6,596.7	6596.7
49M-496-800	SPECAP-BOURSES ET FORMATION (CARAIBES)										
(14010.00118)	0.0	0.0	389.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	389.3	389.3
49M-497-800	BOURSES PEC										
(14010.00119)	0.0	0.0	303.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	303.0	303.0
49M-498-800	BOURSES ADPD (FOR. AU DEVELOPPEMENT										
(14010.00120)	0.0	0.0	410.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	410.0	410.0
49M-499-800	CITEL (BOURSES COM. INTERAM. DES TELECOMMUN.)										
(14010.00121)	0.0	0.0	56.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	56.2	56.2
49M-499-801	COURS DE DROIT INTERNATIONAL										
(44040.01021)	0.0	0.0	60.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	60.0	60.0
49M-499-802	BOURSES "RÓMULO GALLEGOS"										
(16010.01019)	0.0	0.0	60.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	60.0	60.0
49M-499-803	BOURSES CIESPAL										
(11020.01039)	0.0	0.0	58.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	58.4	58.4
Total 49M	708.5	0.0	8161.2	18.5	29.1	55.1	16.5	58.1	1.7	8,340.2	9048.7

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Ordinaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 4	9430.3	12.0	8161.2	727.6	257.1	299.7	198.1	1909.7	428.3	11,993.7	21424.0

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 40A (17020)

Project: Unité du commerce

Mandat	Date de démarrage	Date d'achèvement	Justification
AG/RES. 1581 (XXVIII-O/98)	01/06/1998	12/12/2004	Commerce et intégration dans les Amériques

Responsable: Directeur

Justification 2000:

Au cours du Deuxième Sommet des Présidents des Amériques, tenu à Santiago du Chili en avril 1998, les Présidents ont demandé aux ministres du commerce d'amorcer les négociations appropriées en vue de la création d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) d'ici l'an 2005, conformément à la Déclaration ministérielle de San José de mars 1998. Dans ce sens, les ministres du commerce ont demandé à la Commission tripartite, formée de représentants de l'OÉA, de la BID et de la CEPAL, aux termes de la déclaration précitée, de continuer à appuyer le processus de création de la ZLÉA dans cette nouvelle étape des négociations. Ils ont également demandé que soit fournie une assistance technique aux États membres, particulièrement aux petites économies, sur leur demande, pour tout ce qui concerne la ZLEA et ont recommandé à leurs gouvernements que des instructions soient transmises à leurs représentants au sein des institutions membres de la Commission tripartite, en particulier la Banque interaméricaine de développement, pour que les ressources adéquates disponibles, au sein des institutions précitées soient allouées pour appuyer les activités du Secrétariat administratif.

Dans le cadre de cette nouvelle phase du processus de la ZLÉA, entamée avec la première réunion du Comité des négociations commerciales formé des vice-ministres du commerce et ayant eu lieu à Buenos Aires en juin 1998, l'Unité du commerce de l'OÉA fournira un appui technique aux groupes de négociations qui ont été établis: Investissements, Services, Propriété intellectuelle, Politiques de la concurrence, Subventions, Droits antidumping et compensateurs et résolution de conflits. Elle collaborera également avec les autres institutions de la Commission tripartite au sein du Groupe de négociations sur l'accès aux marchés en ce qui a trait aux normes et aux obstacles techniques au commerce. Il appartiendra également à la Commission tripartite, et par conséquent à l'OÉA, par l'entremise de son Unité sur le commerce, de fournir l'appui technique qui pourrait être requis dans les domaines de la promotion du commerce, de la participation de la société civile au processus de la ZLÉA, du commerce électronique, ainsi qu'au sein du Groupe consultatif sur les petites économies, domaine dans lequel l'OÉA a d'ailleurs joué un rôle actif et important au cours de la phase de préparation.

Ces mandats ont été définis dans la résolution 1581 que l'OÉA a adoptée lors de sa vingt-huitième Session ordinaire de l'Assemblée générale tenue à Caracas en juin 1998.

TOTAL REQUIS \$

1,730.8

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

OEA/Oracle
(17020)

Sous- programme: 40A Unité du commerce

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,511.9		1,461.1	-3.36	1,737.7	18.93	1,730.8	-0.39

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	4	1	377.0	21.78
Professionnels	2	1	245.2	14.16
Services généraux	2	1	131.8	7.61
Postes Temporaires	8	1	666.9	38.53
Professionnels	7	1	617.1	35.65
Services généraux	1	1	49.8	2.87
Heures supplémentaires		1	10.2	0.58
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	676.7	39.09
Total Budget propose			1,730.8	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	21,424.0	8.07
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	2.21
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	1.96

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

[OEA/Oracle](#)
(17020)

Sous- programme: 40A Unité du commerce

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

400-WS1 (17020.00046) UNITÉ SUR LE COMMERCE	1,128.0
400-WS2 (17020.01046) ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE DES AMÉRIQUES	597.8
400-WS3 (17020.00049) ACTIVIDADES CON MULTILATERALES	5.0
Total	1,730.8

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 40B (17040)

Project: Système d'information sur le commerce extérieur (SICE)

Mandat	Date de démarrage	d'achèvement	Justification
AG/RES. 1581 (XXVIII-O/98)	01/06/1998	12/12/2004	Commerce et intégration dans les Amériques

Responsable: Spécialiste principal

Justification 2000:

Initialement créé au milieu des années 1980, le SICE a été remanié en 1995 pour devenir un service informatisé offert sur l'Internet. Depuis lors, il a connu une évolution rapide pour devenir une source importante d'information sur le commerce et les domaines connexes dans les Amériques. Au début de cette phase, SICE était visité par quelques milliers d'utilisateurs chaque mois (un progrès notable par rapport aux quelques 200 utilisateurs ou moins dans sa configuration antérieure). Au début de 1999, SICE enregistrait une moyenne de 30 000 utilisateurs individuels par mois alors que la moyenne mensuelle pour la page Web officielle de la ZLÉA était de 6 500 utilisateurs individuels. SICE est également annoncé comme une source d'information (lien en sens inverse) dans plus de 1 200 sites Internet autour du monde. Au cours du processus de remaniement, SICE a réalisé un certain nombre d'économies. Il a procédé avec succès au licenciement de personnel permanent et a réduit d'autres dépenses tout en augmentant substantiellement sa base de clients.

TOTAL REQUIS \$

429.6

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

OEA/Oracle
(17040)

Sous- programme: 40B Système d'information sur le commerce extérieur (SICE)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
656.3		597.7	-8.92	426.0	-28.72	429.6	0.84

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	3	1	208.8	48.60
Professionnels	3	1	208.8	48.60
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	2.1	0.48
Dépenses non récurrentes au personnel		2	5.0	1.16
Autres coûts		3-9	213.7	49.74
Total Budget propose			429.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	21,424.0	2.00
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.55
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.48

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

[OEA/Oracle](#)
(17040)

Sous- programme: 40B Système d'information sur le commerce extérieur (SICE)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

410-WS1 (17040.00050) SYSTEME D'INFORMATION SUR LE COMMERCE EXTERIEUR (SICE)	429.6
Total	429.6

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 41C (19000)

Project: L'Unité pour la promotion de la démocratie

Mandat	Date de démarrage	Date d'achèvement	Justification
AG/RES. 1533 (XXVIII-O/98)	01/01/2000	12/31/2000	Programme spécial d'appui au Guatemala Dans le dispositif 4 de sa résolution, l'Assemblée générale a demandé "au Secrétariat général de continuer à prêter tout son appui aux efforts de consolidation de la démocratie et de la paix, à la reconstruction et à la réconciliation au Guatemala..."
AG/RES. 1534 (XXVIII-O/98)	01/01/2000	12/31/2000	Soutien et suivi des initiatives des sommets des Amériques Dans le dispositif 5 de sa résolution, l'Assemblée générale a demandé "aux organes, organismes et entités du Système interaméricain mentionnés dans le Tableau de donner la priorité à la mise en application des Initiatives visées dans le Plan d'action adopté par le Deuxième Sommet des Amériques tenu à Santiago, et de leur demander également de soumettre des rapports périodiques à la Commission spéciale sur la gestion des Sommets interaméricains sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces Initiatives".
AG/RES. 1551 (XXVIII-O/98)	01/01/2000	12/31/2000	Promotion de la démocratie représentative Dans le dispositif 3 de sa résolution, l'Assemblée générale a chargé le Secrétariat général de "continuer à mener des études, par l'intermédiaire de l'Unité pour la promotion de la démocratie, et à organiser des séminaires, à promouvoir et à patronner des travaux de recherche en vue de renforcer la démocratie dans la région" et "... de continuer à développer des programmes de promotion, d'échange et de formation des jeunes dirigeants du Continent américain..."
AG/RES. 1568 (XXVIII-O/98)	01/01/2000	12/31/2000	Appui au programme de déminage en Amérique centrale Dans le dispositif 3 de sa résolution, l'Assemblée générale a prié instamment "le Secrétariat général de continuer à fournir, en fonction des ressources allouées dans le programme-budget et d'autres ressources, l'appui nécessaire aux pays d'Amérique centrale pour les mettre en mesure de poursuivre leurs programmes de déminage ainsi que l'éducation préventive, la rééducation des victimes, et la récupération des zones déminées".
AG/RES. 1569 (XXVIII-O/98)	01/01/2000	12/31/2000	Le continent américain: zone débarrassée de mines terrestres antipersonnel Dans le dispositif 10 de sa résolution, l'Assemblée générale a demandé au Secrétariat général de continuer à fournir "... des informations sur les dernières mesures prises par l'OÉA pour promouvoir l'élimination de tout emploi, stockage, production et transfert de mines terrestres antipersonnel et pour promouvoir les programmes en faveur de l'enlèvement de ces mines".
AG/RES. 1599 (XXVIII-O/98)	01/01/2000	12/31/2000	Réseau parlementaire des Amériques Dans le dispositif 1 de sa résolution, l'Assemblée générale a demandé "au Secrétariat général de tirer parti des mécanismes existant au sein de l'Organisation des États Américains pour faciliter le dialogue entre les parlementaires en ayant uniquement recours à un fonds volontaire spécifique de financement de ces activités, qui n'ait aucune incidence sur le Fonds ordinaire de l'OEA".

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 41C (19000)

Project: L'Unité pour la promotion de la démocratie

Responsable: Coordonnateur exécutif

Justification 2000:

Depuis la création de l'Unité pour la promotion de la démocratie (UPD) en 1990, les mandats les plus importants qui régissent ses activités sont les suivants: AG/RES. 1063 (XX-O/90) "Unité pour la promotion de la démocratie"; CP/RES. 572 (882/91) "Programme d'appui à la promotion de la démocratie"; Ordre exécutif du Secrétaire général 90-3 Rév.1 (15 oct. 1990); AG/DOC. 8 (XXV-O/95) "Déclaration de Montrouis". L'Unité suit également les mandats et lignes directrices émanés des Plans d'action des Sommets des Amériques.

Les activités de l'UPD prévues pour l'an 2000 représentent en général une continuation et une consolidation du travail et des mandats décrits dans le Plan de travail de 1999, conformément aux résolutions appropriées de l'Assemblée générale et aux mandats émanés des Sommets en matière de démocratie.

TOTAL REQUIS \$

3,493.2

Financement extérieur:

En l'an 2000, les fonds externes continueront d'être une source-clé de financement pour les programmes de l'UPD. L'UPD estime qu'il devrait être possible d'obtenir entre 10 000 000 \$US et 15 000 000 \$US en fonds externes pour divers programmes spéciaux, le Programme d'action globale contre les mines antipersonnel et le Programme pour l'étude de la démocratie. Ces fonds représentent des contributions d'États membres, d'États observateurs permanents, ainsi que d'autres pays et institutions.

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

OEA/Oracle
(19000)

Sous- programme: 41C L'Unité pour la promotion de la démocratie

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
3,464.3		3,382.1	-2.37	3,504.9	3.63	3,493.2	-0.33

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	9	1	840.9	24.07
Professionnels	7	1	716.3	20.50
Services généraux	2	1	124.6	3.56
Postes Temporaires	10	1	756.9	21.66
Professionnels	7	1	627.7	17.96
Services généraux	3	1	129.2	3.69
Heures supplémentaires		1	1.0	0.02
Dépenses non récurrentes au personnel		2	4.0	0.11
Autres coûts		3-9	1,890.4	54.11
Total Budget propose			3,493.2	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	21,424.0	16.30
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	4.47
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	3.96

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

[OEA/Oracle](#)
(19000)

Sous- programme: 41C L'Unité pour la promotion de la démocratie

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

420-WS1 (19010.00853)	UPD-BUREAU DU COORDINATEUR EXECUTIF	510.3
421-WS1 (19020.00864)	UPD-RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES	1,133.4
422-WS1 (19030.00825)	UPD-ASSISTANCE TECHNIQUE A LA TENUE DES ELECTIONS	950.1
423-WS1 (19040.00830)	UPD - INFORMATION ET DIALOGUE	824.6
425-WS1 (19010.02000)	PROGRAMME D'ÉTUDES SUR LA DEMOCRATIE (PED)	74.8
	Total	3,493.2

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 42D (18510)

Project: Unité intersectorielle du tourisme et CTO

Mandat	Date de démarrage	d'achèvement	Justification
AG/RES. 1580 (XXVIII-O/98)	06/02/1998	12/31/2001	Programme interaméricain pour le développement durable du tourisme OBJECTIFS a. Renforcer et encourager le dialogue interministériel et la formulation de politiques en matière de tourisme de la part des États membres. b. Favoriser l'échange d'information, de connaissances et d'expériences à l'appui du développement durable du tourisme. c. Faciliter et promouvoir la coopération pour le développement durable du tourisme dans les domaines dans lesquels l'OÉA a des avantages comparatifs. DOMAINES ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES - Formulation de politiques et de plans - Éducation et formation - Développement de produits touristiques - Système d'information et transfert de technologie

Responsable: Directeur

Justification 2000:

Au nombre des mandats de l'Unité intersectorielle du tourisme, il convient de mentionner les suivants:

- Faciliter l'échange d'information en fournissant l'accès aux bases de données pour compléter les systèmes d'information traditionnels
- Réaliser des recherches et effectuer des analyses des tendances dans le domaine de l'industrie en évolution rapide du tourisme afin de faciliter une adoption plus rapide des politiques nationales
- Fournir un appui technique et administratif, dans le domaine du développement durable et intégral du tourisme:
 - (a) à l'Assemblée générale
 - (b) au Conseil permanent
 - (c) au CIDI et à la CEPCIDI
 - (d) aux États membres de l'Organisation
 - (e) à d'autres agences, organismes et entités de l'Organisation
 - (f) à d'autres secteurs du Secrétariat général.
- Fournir un appui technique et administratif aux conférences, ateliers et séminaires offerts à l'échelle continentale et sous-régionale.
- Servir de secrétariat permanent au Congrès interaméricain du tourisme (CIT) et à son organe, le Comité exécutif permanent (CEP)
- Promouvoir des arrangements pratiques pour une coopération plus fructueuse entre les secteurs public et privé.
- Coopérer avec d'autres organisations internationales publiques.
- Formuler, évaluer et exécuter des projets sélectifs de coopération technique.

TOTAL REQUIS \$

729.2

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

OEA/Oracle
(18510)

Sous- programme: 42D Unité intersectorielle du tourisme et CTO

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
688.9		697.2	1.20	721.5	3.48	729.2	1.06

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	5	1	452.9	62.10
Professionnels	3	1	334.3	45.84
Services généraux	2	1	118.6	16.26
Postes Temporaires	1	1	80.0	10.97
Professionnels	1	1	80.0	10.97
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	196.3	26.91
Total Budget propose			729.2	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	21,424.0	3.40
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.93
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.82

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

[OEA/Oracle](#)
(18510)

Sous- programme: 42D Unité intersectorielle du tourism et CTO

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

430-WS1 (18510.00110) UNITÉ INTERSECTORIELLE DU TOURISME	634.2
431-WS1 (18510.00110) ORGANISATION DU TOURISME DANS LES CARAIBES	95.0
Total	729.2

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 43A (15510)

Project: Cabinet exécutif de la CICAD

Responsable: Secrétaire exécutif, CICAD

Justification 2000:

La nécessité de donner suite aux mandats conférés par l'Assemblée générale, les Sommets des Amériques, ainsi que l'impératif de la mise en œuvre du Plan d'action pour l'exécution de la Stratégie antidrogues dans le Continent américain justifient la structure et le fonctionnement du bureau exécutif de la CIDAD. En l'an 2000, le Secrétariat exécutif devra assumer de nouvelles responsabilités découlant de la mise en application du Mécanisme multilatéral d'évaluation (MEM) dont la CICAD a été chargée par le Deuxième Sommet des Amériques.

TOTAL REQUIS \$

1,653.4

Financement extérieur:

Plus de 70% du financement de la CICAD proviennent de sources extérieures. Le Secrétariat exécutif de la Commission s'efforce d'élaborer des propositions de projets détaillées concernant les programmes de la CICAD, qui sont présentées à la communauté donatrice internationale pour qu'elle les approuve et les finance. Le Fonds ordinaire couvre les frais de personnel, institutionnels et administratifs qui représentent les apports de contrepartie des contributeurs extérieurs.

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

OEA/Oracle
(15510)

Sous- programme: 43A Cabinet exécutif de la CICAD

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé						
1997	1998		1999		2000	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*
0.0	1,549.0		1,633.1	5.42	1,653.4	1.24

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	12	1	1,038.9	62.83
Professionnels	8	1	813.3	49.18
Services généraux	4	1	225.6	13.64
Postes Temporaires	6	1	381.8	23.09
Professionnels	5	1	332.0	20.07
Services généraux	1	1	49.8	3.01
Heures supplémentaires		1	9.2	0.55
Dépenses non récurrentes au personnel		2	3.0	0.18
Autres coûts		3-9	220.5	13.33
Total Budget propose			1,653.4	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	21,424.0	7.71
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	2.11
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	1.87

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

[OEA/Oracle](#)
(15510)

Sous- programme: 43A Cabinet exécutif de la CICAD

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

435-WS1 (15510.00061) CABINET EXÉCUTIF DE LA CICAD	1,653.4
Total	1,653.4

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 44E (18010)

Project: Unité du développement durable et de l'environnement

Mandat	Date de démarrage	d'achèvement	Justification
AG/RES. 1534 (XXVIII-O/98)	06/02/1998	12/31/2000	Soutien et suivi des initiatives des sommets des Amériques "...prier instamment les gouvernements à continuer a mettre en oeuvre le Plan d'action de Miami et le Plan d'action de Santa Cruz, conformément au mandat de Sommet de Santiago."
AG/RES. 1567 (XXVIII-O/98)	06/02/1998	12/31/2000	Préoccupations particulières des petits Etats insulaires en matière de sécurité "Charger le Secrétariat général de renforcer les programmes de coopération dans les petits États insulaires sur le plan de la prévention des catastrophes naturelles et pour en atténuer les effets, sur la demande et avec l'autorisation des États concernés."
AG/RES. 1584 (XXVIII-O/98)	06/02/1998	12/31/2000	Programme spécial d'appui aux pays touchés par le phénomène d'"El Niñ "Charger le Secrétaire général de mener une étude qui identifie les capacités de l'Organisation à prévenir, réduire les effets du phénomène 'El Niño' et à y remédier..."
AG/RES. 1470(XXVII-O/97)	06/04/1997	12/31/2000	Coopération entre l'Organisation des Etats Américains et la Communauté des Caraïbes "Demander au Secrétaire général d'intensifier les efforts visant à approfondir et à élargir la coopération entre l'Organisation des Etats Américains (OEA) et la Communauté des Caraïbes (CARICOM), particulièrement entre les divers domaines techniques spécialisés des deux organisations."
AG/RES. 1513(XXVII-O/97)	06/05/1997	12/31/2000	Programme interaméricain de développement durable "Adopter le Programme interaméricain de développement durable, qui fait partie du Plan stratégique de partenariat pour le développement 1997-2001." "... la coordination et le suivi des différentes décisions du Sommet des Amériques sur le développement durable. A ces fins, ...coordonner les tâches d'appui respectives avec les services compétents du Secrétariat général, notamment avec l'Unité du développement durable et de l'environnement."
AG/RES. 1514(XXVII-O/97)	06/05/1997	12/31/2000	Coordination et suivi de la Déclaration de Santa Cruz de la Sierra et Plan d'action pour le développement durable des Amériques "Accorder la plus haute priorité aux travaux de coordination et de suivi des décisions du Sommet des Amériques pour le développement durable qui ont été confiés à l'Organisation des États Américains, et examiner les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du Plan d'action , conformément aux décisions arrêtées dans la Déclaration de Santa Cruz de la Sierra et dans le Plan d'action pour le développement durable des Amériques, ainsi que dans le Plan stratégique de partenariat pour le développement 1997-2001 du CIDI."

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 44E (18010)

Project: Unité du développement durable et de l'environnement

Responsable: Directeur

Justification 2000:

Les Présidents et chefs d'Etat ont confié une série de mandats à l'OEA dans le Plan d'action pour le développement durable des Amériques, adopté en Bolivie en 1996. L'UDSMA est la principale entité du Secrétariat général responsable des questions relatives au développement durable et de l'environnement et, à ce titre, elle joue un rôle de premier plan dans l'application des mandats en question. Le Plan d'action du Sommet des Amériques, annoncé au Chili, a souligné à nouveau l'activité déployée par l'OEA dans le cadre du suivi du Sommet de la Bolivie.

Les activités de l'Unité du développement durable et de l'environnement (UDSMA) s'inspirent des principes énoncés dans le Programme interaméricain pour le développement durable, qui fait partie intégrante du Plan stratégique pour la coopération solidaire 1997-2001, qui guide les actions de l'OEA pour exécuter les directives émanant des Sommets des Amériques (Miami, 1994, Santa Cruz de la Sierra, 1996, et Santiago, 1998) et pour contribuer à l'exécution du Programme Action 21 et à l'application d'autres accords issus de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro, 1992) et de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits Etats insulaires en développement tenue dans le cadre des Nations Unies (Barbade, 1994).

Pour s'acquitter de ses responsabilités, l'UDSMA devra:

- Appuyer les divers organes de l'OEA et prendre les dispositions nécessaires pour assurer la coordination et le suivi des initiatives figurant dans le Plan d'action de Santa Cruz, en collaborant à l'organisation des assemblées interaméricaines, des réunions spécialisées et ministérielles.
- Présider et faire office de secrétariat technique pour épauler le Groupe interinstitutions de suivi du Sommet de la Bolivie dans ses activités de coordination, de suivi et d'appui aux initiatives du Plan d'action de Santa Cruz.
- En application des directives stipulées dans le Plan d'action de Santa Cruz (Chapitre III), collaborer: a) à l'élaboration d'une stratégie interaméricaine pour encourager la participation publique à la prise de décisions en faveur du développement durable; b) à l'identification de mécanismes propres à renforcer le financement public et privé du développement durable; c) la mise en place d'un réseau continental de fonctionnaires et d'experts du droit de l'environnement.

Les projets et activités de coopération technique qui relèvent de la compétence de l'UDSMA s'inscrivent dans le cadre du Plan stratégique du CIDI et du Programme interaméricain pour le développement durable et, à ce titre, aideront les pays dans la mise en oeuvre des initiatives du Plan d'action de Santa Cruz. La priorité sera accordée à l'encouragement du dialogue et aux actions qui permettent d'avancer sur la voie du développement durable; l'échange d'information sur les sujets du développement durable sera favorisé et le transfert direct des données d'expérience entre les pays sera facilité.

TOTAL REQUIS \$

1,430.2

Financement extérieur:

Les ressources du Fonds ordinaire et du FEMCIDI ont permis à l'Unité pour le développement social et l'environnement (UDSE) d'obtenir des fonds externes en vue d'accroître les activités menées par le Secrétariat en matière de partenariat pour le développement. Pour le moment, l'Unité gère un portefeuille de projets d'un montant approximatif de EU\$40 millions. En 1998, une somme de EU\$6.2 millions

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 44E (18010)

Project: Unité du développement durable et de l'environnement

provenant de sources externes a été utilisée par l'UDSE. Il est essentiel que le Fonds ordinaire et le FEMCIDI continuent de fournir leur appui au maintien de la capacité de l'Unité à attirer et utiliser le financement externe.

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

OEA/Oracle
(18010)

Sous- programme: 44E Unité du développement durable et de l'environnement

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,246.9		1,373.6	10.16	1,420.9	3.44	1,430.2	0.65

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	12	1	1,242.8	86.89
Professionnels	10	1	1,124.2	78.60
Services généraux	2	1	118.6	8.29
Postes Temporaires	1	1	90.0	6.29
Professionnels	1	1	90.0	6.29
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	5.1	0.35
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	92.3	6.45
Total Budget propose			1,430.2	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	21,424.0	6.67
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	1.83
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	1.62

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

[OEA/Oracle](#)
(18010)

Sous- programme: 44E Unité du développement durable et de l'environnement

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

440-WS1 (18010.00111) UNITE DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT	1,430.2
Total	1,430.2

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 46F (17510)

Project: Unité de développement social et d'éducation

Mandat	Date de démarrage	Date d'achèvement	Justification
AG/RES. 1573 (XXVIII-O/98)	01/01/2000	12/31/2000	<p>Proposition de transformation de la Conférence interaméricaine des ports en Commission interaméricaine des Ports</p> <p>Qui crée la Commission spéciale interaméricaine des ports (CEIP) du CIDI en tant qu'instance interaméricaine suprême de dialogue et de coopération continentale dans le domaine du développement portuaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> · CEPCIDI/RES. 41 (XLIX-0/98), qui établit la structure et fixe les caractéristiques essentielles de la Commission spéciale interaméricaine des ports. · Le Deuxième Sommet des Amériques, tenu en avril 1998 à Santiago, Chili, au cours duquel les Présidents et Chefs d'État et de gouvernement ont chargé l'OEA d'apporter son appui aux initiatives continentales qui sont en accord avec les objectifs et les actions proposés dans le Plan d'action de Santiago, et ont en particulier: <ul style="list-style-type: none"> · chargé l'OEA d'appuyer le Groupe d'évaluation de la mise en oeuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC) et d'assurer la tenue des dossiers de la mémoire institutionnelle du processus. · chargé l'OEA de convoquer des forums de consultation afin de contribuer à la mise en pratique des engagements énoncés dans le Plan d'action de Santiago. · chargé l'OEA d'utiliser les mécanismes dont elle dispose pour développer et renforcer la coopération régionale dans le domaine de l'éducation. Les mandats confiés à l'OEA par les Présidents au titre de cette initiative ont trouvé une application concrète dans le Programme interaméricain de l'éducation adopté à la 1ère Réunion des ministres de l'éducation tenue sous l'égide du CIDI à Brasilia en juillet 1998. · constitué un Comité de coordination de l'éducation chargé d'assurer le suivi de l'exécution des mandats des Présidents et des ministres de l'éducation et bénéficiant des services d'appui et de la mémoire institutionnelle du Secrétariat général de l'OEA. · demandé l'appui de l'OEA pour aider les ministres du travail à participer à des activités internationales et à des échanges d'information sur les méthodes et les stratégies de modernisation de l'État et de l'administration du travail. · demandé, en ce qui concerne la question de l'éradication de la pauvreté et de la discrimination, de promouvoir les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises au moyen de programmes de formation et d'assistance technique.
AG/RES. 1574 (XXVIII-O/98)	07/01/1998	12/31/2001	<p>Conférences spécialisées</p> <p>Laquelle stipule que la Conférence interaméricaine des ministres du travail est une conférence spécialisée du CIDI.</p>
AG/RES. 1511(XXVII-O/97)	07/01/1997	12/31/2001	<p>Plan stratégique de partenariat pour le développement 1997-2001</p> <p>Qui adopte le Plan stratégique de partenariat 1997-2001 du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI). Le Plan prévoit, entre autres, des mesures dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et du développement social.</p>
AG/RES. 1512(XXVII-O/97)	07/01/1997	12/31/2001	<p>Programme interaméricain de lutte contre la pauvreté et la discrimination</p> <p>Laquelle adopte le Programme interaméricain de lutte contre la pauvreté et la discrimination approuvé par le CIDI, faisant partie du Plan stratégique de partenariat 1997-2001, et charge le CIDI de continuer à accorder la plus haute priorité aux activités et projets de</p>

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 46F (17510)

Project: Unité de développement social et d'éducation

			<p>coopération visant à promouvoir l'éducation et la création d'emplois, en s'intéressant particulièrement à la jeunesse, et à lutter contre la pauvreté et la discrimination en collaborant à cette fin avec, entre autres, le Réseau social de l'Amérique latine et des Caraïbes.</p> <p>· CIDI/RME/doc. 12/98, qui approuve le Programme interaméricain d'éducation sur la base du Plan stratégique de partenariat 1997-2001 du CIDI et des mandats du Ile Sommet des Amériques, et qui fixe les champs d'action prioritaires de l'OEA dans le domaine de l'éducation pendant la période 1999-2001.</p>
--	--	--	--

Responsable: Directeur

Justification 2000:

Ce projet permet à l'Unité du développement social et de l'éducation (UDSE) d'exercer les fonctions et les responsabilités qui lui ont été assignées par l'Instruction No. 96-5 du 26 juin 1996 et d'autres dispositions officielles détaillées au niveau du Sous-programme. Le Projet comprend les apports fondamentaux pour assurer la viabilité des opérations de l'Unité destinées à aider les pays membres dans la recherche de solutions aux graves problèmes auxquelles ils se heurtent en matière de développement social et d'éradication de la pauvreté, de développement de l'éducation et de création d'emplois. L'UDSE s'attachera, grâce à ce projet, à répondre aux demandes essentielles des États membres dans ces domaines; elle secondera les efforts déployés dans ce sens par le CIDI et le Secrétariat général et fournira les services d'appui et de secrétariat technique aux réunions ministérielles intéressant l'éducation, le travail et le développement social sous les auspices de l'OEA.

Les principaux objectifs du Projet sont les suivants: 1) apporter un concours aux États membres dans l'élaboration de politiques sociales et l'exécution de programmes et d'activités ayant pour objet l'élimination de la pauvreté, la création d'emplois et le développement de l'éducation, en privilégiant les actions et les initiatives s'inscrivant dans le cadre du Plan d'action du Ile Sommet des Amériques; 2) stimuler le dialogue interaméricain en vue de rechercher des solutions aux problèmes liés au développement social, à l'éducation, à l'emploi et à l'éradication de la pauvreté et de la discrimination; 3) faire office de secrétariat technique de la Commission interaméricaine du développement social et de sa Réunion de haut niveau, de la Conférence interaméricaine des ministres du travail du CIDI et de ses groupes de travail, de la Réunion des ministres de l'éducation du CIDI, de la Commission spéciale interaméricaine des ports et du Réseau social de l'Amérique latine et des Caraïbes et de sa conférence annuelle; 4) réaliser des études, préparer des documents et des dossiers techniques d'appui à l'intention de réunions portant sur des secteurs relevant de sa compétence; 5) accorder un appui au Conseil permanent, au CIDI, à la CEPCIDI et au cabinet du Secrétaire général, lorsqu'il y a lieu, dans les domaines de sa compétence; et 6) collaborer avec d'autres organismes internationaux, dont les activités s'exercent dans les secteurs de l'éducation, de l'emploi et du développement social, à l'identification et à l'exécution d'activités relevant de domaines d'intérêt communs notamment les activités émanant du Ile Sommet des Amériques.

TOTAL REQUIS \$

1,381.4

Financement extérieur:

Le Secrétariat général a signé plusieurs accords de coopération avec d'autres organismes internationaux et agences de coopération en matière d'éducation, de travail et de développement social. Il est difficile, dans la plupart des cas, de préciser à l'avance le niveau des apports extérieurs, ceux-ci étant fonction des

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 46F (17510)

Project: Unité de développement social et d'éducation

programmes adoptés par l'OEA et de leur déroulement. Certaines activités bénéficiant d'un concours extérieur prévues pour l'an 2000 sont indiquées ci-après.

- BID - Coopération technique régionale non remboursable No. ATN/SF-5957-RG: Programme d'appui aux institutions du Réseau social. Aux termes de cet Accord de coopération financé par la BID, l'UDSE agit en qualité d'organisme d'exécution du projet, dont la durée s'étend jusqu'à l'an 2002, et dont le coût total s'élève à \$250.000.

- Dans le domaine de l'éducation, le Secrétariat général de l'OEA a conclu des accords de coopération, se chiffrant à \$250.000 avec l'Unesco, l'Organisation panaméricaine de la santé et la Banque mondiale, dont les activités en matière de recherche, de formation et d'échange d'information pédagogique s'étendent à l'an 2000.

- Un accord de coopération fait actuellement l'objet de négociations avec l'Institut international de planification de l'éducation relevant de l'Unesco. L'accord en question prévoit la réalisation conjointe des activités suivantes: formation de personnel spécialisé en planification et gestion de l'éducation, études et recherches ayant l'éducation pour thème, échange d'information et publications éducatives.

- Les incidences budgétaires de ces engagements interinstitutions sont évidentes. Le Projet a besoin d'un minimum de ressources en matière de personnel et d'apports financiers afin de pouvoir fournir la contrepartie nécessaire aux contributions des autres agences ou organismes et assurer les prestations de services techniques et opérationnels requises. Les concours requièrent en particulier un personnel d'appui technique et administratif et des ressources suffisantes pour couvrir les besoins de communications et des missions de consultation et de suivi.

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

OEA/Oracle
(17510)

Sous- programme: 46F Unité de développement social et d'éducation

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
888.2		1,100.1	23.85	1,381.4	25.57	1,381.4	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	11	1	1,043.8	75.56
Professionnels	8	1	862.3	62.42
Services généraux	3	1	181.5	13.13
Postes Temporaires	2	1	197.7	14.31
Professionnels	2	1	197.7	14.31
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	5.1	0.36
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	134.8	9.75
Total Budget propose			1,381.4	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	21,424.0	6.44
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	1.77
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	1.56

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

[OEA/Oracle](#)
(17510)

Sous- programme: 46F Unité de développement social et d'éducation

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

450-WS1 (17510.00112) UNITÉ DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET DE L'ÉDUCATION	1,381.4
Total	1,381.4

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 47G (14510)

Project: Bureau des questions culturelles

Mandat	Date de démarrage	d'achèvement	Justification
AG/RES. 1578 (XXVIII-O/98)	01/01/2000	12/31/2000	Programme culturel interaméricain 1. Adopter le programme culturel interaméricain approuvé par le Conseil interaméricain pour le développement intégré par sa résolution CIDI/RES. 35 (III-O/98), émanée de sa Troisième Réunion ordinaire, en tant que partie intégrante du Plan stratégique de partenariat pour le développement 1997-2001. 2. Charger le Conseil permanent de constituer un groupe de travail chargé d'élaborer une convention interaméricaine pour combattre le trafic illicite des biens culturels, en s'appuyant sur les instruments juridiques et les expériences existant actuellement, et de lui demander de présenter un rapport sur la progression des travaux dudit Groupe de travail, à la prochaine Session ordinaire de l'Assemblée générale.

Responsable: Directeur

Justification 2000:

L'adoption du Programme culturel interaméricain tant par le CIDI que par l'Assemblée générale a fourni au Bureau le mandat non seulement de remodeler ses programmes et d'y inclure les thèmes programmatiques identifiés mais aussi de refléter cet aspect dans l'établissement de budgets subséquents.

TOTAL REQUIS \$

565.9

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

OEA/Oracle
(14510)

Sous- programme: 47G Bureau des questions culturelles

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
652.4		646.7	-0.87	565.9	-12.49	565.9	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	6	1	476.4	84.18
Professionnels	3	1	302.1	53.38
Services généraux	3	1	174.3	30.80
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	2.5	0.44
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	87.0	15.37
Total Budget propose			565.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	21,424.0	2.64
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.72
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.64

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

OEA/Oracle
(14510)

Sous- programme: 47G Bureau des questions culturelles

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

460-WS1 (14510.00113) BUREAU DES QUESTIONS CULTURELLES	565.9
Total	565.9

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 48H (15010)

Project: Bureau de science et de technologie

Responsable: Directeur

Justification 2000:

Le Bureau de la science et de la technologie a reçu ses mandats de la Réunion continentale des ministres chargés des questions scientifiques et technologiques de Cartagena. Son mandat a été ratifié lors du deuxième Sommet des Amériques de Santiago (Chili). Des mandats semblables ont été fixés dans le Plan stratégique de partenariat 1997 - 2001 du CIDI et approuvés par l'Assemblée générale tenue à Lima (Pérou) en juin 1997. En outre, des activités similaires ont été arrêtées dans le Programme interaméricain sur la science et la technologie élaboré par la COMCYT, et sont en cours d'examen par le CIDI pour approbation.

Les fonds du MERCOCYT sont nécessaires pour observer l'application des recommandations formulées par les ministres chargés des questions scientifiques et technologiques réunis à Cartagena (Colombie).

Il faudra également disposer des fonds du MERCOCYT pour assurer le suivi des recommandations faites par les ministres chargés de la science et de la technologie à Cartagena (Colombie). Un financement s'avère également indispensable à l'exécution des tâches de Secrétariat technique du MERCOCYT et du CTCAP .

Il faudra un appui à la coordination des activités du Système interaméricain de métrologie, du Comité interaméricain d'accréditation et de la Commission panaméricaine des normalisation. en vue de faciliter le processus de la ZLEA. .. Cette activité inclut la participation de l'OPS aux domaines de la santé et de la sécurité alimentaire.

Le réseau RedHUCyT nécessite un apport de fonds pour faciliter la coordination de ses activités et poursuivre ses efforts de partenariat avec de nouveaux donateurs potentiels. Ces donateurs comprennent les entités nationales, les fondations, les agences internationales, etc. Ce mandat spécifique a été reçu du Sommet des Amériques de Cartagena.

Des ressources sont nécessaires au parrainage et à la coordination des activités de la Réunion mondiale sur l'énergie solaire qui se tiendra en l'an 2000 à Mexico City.

TOTAL REQUIS \$

961.6

Financement extérieur:

Le niveau de financement externe auquel ce Bureau aura accès dépendra en large mesure du montant de la contrepartie que peut offrir l'OÉA au moment de la tenue des négociations avec les donateurs potentiels. Les expériences antérieures ont démontré que dans ce type de situation, le Bureau de la science et de la technologie a pu obtenir des financements d'un niveau appréciable.

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

OEA/Oracle
(15010)

Sous- programme: 48H Bureau de science et de technologie

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
756.0		990.7	31.04	935.9	-5.53	961.6	2.74

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	9	1	741.8	77.14
Professionnels	5	1	520.6	54.13
Services généraux	4	1	221.2	23.00
Postes Temporaires	1	1	90.0	9.35
Professionnels	1	1	90.0	9.35
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	129.8	13.49
Total Budget propose			961.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	21,424.0	4.48
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	1.23
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	1.09

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

[OEA/Oracle](#)
(15010)

Sous- programme: 48H Bureau de science et de technologie

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

360-800	(15010.01257)	PROGRAMME DE MARCHÉ COMMUN DES CONNAISSANCES SCIENT. ETTECHN.	43.5
380-800	(15010.00556)	RESEAU CONTINENTAL INTERUNIVERSITAIRE D'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNOLO	8.6
470-WS1	(15010.00114)	BUREAU DE SCIENCE ET TECHNOLOGIE	909.5
Total			961.6

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 49M (14000)

Project: Département de Bourses

Responsable: Directeur

Justification 2000:

Le Département des bourses poursuivra ses efforts visant à rendre plus efficace l'administration des quatre principaux programmes de bourses selon les termes du Manuel de procédures récemment approuvé. Il explorera également les différentes voies orientées vers l'augmentation du nombre des bourses en optimisant l'emploi des ressources et les demandes aux États membres et aux Observateurs permanents ; vers la perspective de programmes plus performants en entretenant des relations plus étroites avec les missions des Bureaux nationaux de liaison (ONE) et les bureaux hors siège, et également vers la multiplication des fonds au moyen de la soumission de propositions aux diverses fondations et institutions de financement.

Personnel

Les prévisions pour la dotation en personnel sont inchangées quant au nombre et à la classe des postes. Outre le Directeur, le Département compte trois cadres qui s'occupent de la gestion des programmes PRA et SPECAF, PEC et CHBA, et CEAT respectivement. L'administrateur des programmes CEAT est en outre chargé de tenir à jour le système de gestion de l'information du Département. Ces cadres sont appuyés par deux techniciens, une secrétaire et un employé temporaire bénéficiant d'un contrat de courte durée. Le Directeur est également appuyé par une secrétaire qui remplit aussi les fonctions de liaison et de chargé d'information. Avec la mise en application du logiciel ORACLE et du nouveau système de suivi des bourses, l'un des trois techniciens exerce également les fonctions associées à la liaison FTS/Oracle et à Oracle.

Programmes de bourses

Les fonds alloués à chaque programme demeurent inchangés en 2000 par comparaison à 1999, sauf les ajustements requis par l'inflation.

Programme ordinaire de perfectionnement (PRA)

Les bourses accordées au titre du PRA pour des études supérieures aux niveaux du magistère et du doctorat, et pour la recherche supérieure ont à l'origine une durée d'une année, mais sont prolongées pour une deuxième année si nécessaire. Cette prolongation dépend essentiellement de l'achèvement satisfaisant de la première année d'études. Selon l'expérience du Département, la plupart des bourses PRA se sont étendues sur une période de plus d'une année, et dans certains cas, les bourses peuvent être prolongées pour une courte période dépassant deux ans lorsque la situation le réclame.

Le coût annuel moyen d'une bourse PRA pour des études supérieures à plein temps s'établit à la hauteur de EU\$30 000. Ce montant inclut les droits de scolarité, les manuels d'études, les frais d'assurance et subsistance. Le Département assure actuellement l'entretien de quelque 312 bourses PRA dont 180 ont été octroyées en 1988. En se fondant sur les mêmes coûts moyens, le Département espère offrir environ 180 nouvelles bourses en l'an 2000, ce qui signifie qu'il pourra maintenir le nombre de bourses disponibles à 312.

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 49M (14000)

Project: Département de Bourses

Programme spécial de bourses pour la Caraïbe (SPECACF)

Les bourses SPECACF sont destinées aux ressortissants des pays de la Caraïbe anglophone aspirant au diplôme du premier cycle d'études supérieures dans des universités de la région. La plupart des bourses sont offertes pour des études dans des institutions des États-Unis. Elles sont octroyées pour une période d'une année, mais sont prolongée pour une deuxième année si nécessaire. Cette prolongation dépend de l'achèvement satisfaisant de la première année d'études. Selon l'expérience du Département, la plupart des bourses SPECACF ont eu une durée de deux ans.

Le coût annuel d'une bourse SPECACF est EU\$20 000. Ce montant inclut les droits de scolarité, les voyages, les manuels d'études, l'assurance et les frais de subsistance. Le Département soutient actuellement 55 bourses SPECACF dont 37 ont été octroyées en 1998. En se fondant sur le même coût moyen, le Département s'attend à offrir environ 37 nouvelles bourses en l'an 2000, maintenant ainsi le nombre total des bourses à 55.

Coopération horizontale pour les bourses de formation (CHBA)

Ce programme consiste en des cours spécialisés offerts par les pays membres aux ressortissants d'autres États membres de l'Organisation. Le pays donateur organise le cours à travers ses établissements d'enseignement, et permet la participation d'un certain nombre de postulants. Les bénéficiaires sont exonérés de certains frais comme les droits de scolarité, les frais de logement et de subsistance, et l'assurance-maladie. L'OEA prend à sa charge les frais de voyages pour les boursiers.

Au cours de ces dernières années, ce programme a bénéficié de l'intérêt croissant des pays donateurs qui le voient comme un moyen de fournir leurs services à d'autres États membres en leur permettant de bénéficier de leur expérience dans les domaines prioritaires du développement. Le Secrétariat général, pour sa part, a encouragé ces activités principalement en raison de leur effet multiplicateur, c'est-à-dire que l'OEA peut fournir aux pays membres des services de formation avec des ressources financières limitées. Pour 1999, le groupe spécial de sélection organisé par le Département des bourses a approuvé environ 60 cours et 550 bourses. On estime que le coût moyen de chaque billet d'avion serait d'environ EU\$800,00.

Programme spécial de formation (PEC)

Dans le cadre de ce programme les pays Observateurs permanents offrent des cours spécialisés aux ressortissants des États membres de l'Organisation. Le pays d'accueil organise des cours à travers ses établissements d'enseignement, et offre un certain nombre de bourses incluant les droits d'inscription et de scolarité, les frais de subsistance et l'assurance-maladie. L'OEA prend en charge les frais de voyages aller-retour des boursiers, et fournit en outre tous les services associés à l'annonce des bourses, la sélection des boursiers et les procédures d'octroi des bourses. Pour 1999, le groupe spécial de sélection organisé par le Département des bourses a approuvé environ 30 cours PEC et 170 bourses. On estime que le coût des billets d'avion sera de EU\$ 1 500,00 pour l'Espagne, EU\$ 2 000,00 pour Israël et EU\$ 2 500,00 pour la Corée.

Bourses Romulo Gallegos

Chaque année, la Commission interaméricaine des droits de l'homme accorde quatre bourses à des jeunes avocats ressortissants des États membres de l'OEA qui ont fait preuve de leur engagement en faveur de la

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 49M (14000)

Project: Département de Bourses

protection et de la promotion internationales des droits de la personne. Ces boursiers reçoivent une formation sur le tas pendant une période de dix mois au Siège de l'OEA. Ces jeunes avocats exercent les fonctions d'avocats auxiliaires sous la supervision directe des avocats de carrière de la CIDH. Ce programme qui est en place depuis 1990 s'est avéré un succès pour la formation de jeunes avocats des droits de l'homme dans le Système interaméricain des droits de la personne. À l'achèvement de leur stage, les participants s'engagent à partager leurs acquis avec d'autres avocats à travers leurs écoles de droit, le barreau de leur pays respectifs, par exemple. Un pourcentage élevé des boursiers Romulo Gallegos continue d'œuvrer dans le domaine des droits de l'homme dans différents environnements, y compris dans le contexte des organisations non gouvernementales des droits de l'homme, des institutions d'études supérieures, des ministères et organismes gouvernementaux ainsi que des organisations intergouvernementales des droits de l'homme. En somme, le programme comporte des éléments de défense des intérêts particuliers, de promotion et de formation, assortis d'un effet multiplicateur sur les pays membres dans le système général.

Cours de droit international

Le Comité juridique interaméricain offre aux gouvernements des pays membres 30 bourses destinées à des avocats de carrière qui participent au Cours de droit international. Ce cours dure un mois, et a lieu tous les ans à Rio de Janeiro (Brésil), siège du CJJ.

Le montant total alloué pour ces bourses couvre les frais suivants : stage, voyage, assurance-maladie, et matériel d'étude pour chaque boursier.

CITEL

(Résolutions COM/CITEL RES. 4 (II-94), COM/CITEL RES.19 (III-95), COM/CITEL RES.33 (IV-96), COM/CITEL RES.43 (IV-96), COM/CITEL RES.54 (V-97), COM/CITEL DEC.14 (V-97), COM/CITEL RES. 67 (VII-98), COM/CITEL DEC. 19 (VII-98))

En 1993, la CITEL a décidé d'appuyer la création de centres de recherche et de développement des ressources humaines régionales à partir de l'analyse de la problématique à laquelle sont confrontés nos pays en raison des nouvelles technologies de communication, et du recyclage des techniciens qui s'avère en conséquence nécessaire. L'objectif de ces centres est d'offrir, sous la coordination de la CITEL, des services d'apprentissage spécialisé en matière de télécommunications en tenant compte des besoins exprimés par les pays. Actuellement, il existe 8 centres d'apprentissage dans la région. Par la suite, le Sommet des Amériques a ratifié le mandat de développer les ressources humaines. En décembre 1998, pendant la Septième Réunion du Comité directeur permanent de la CITEL (COM/CITEL) a été adopté le Plan stratégique de la CITEL qui préconise au nombre de ses objectifs stratégiques celui de « promouvoir la formation et le transfert des technologies entre les États membres ». De même a été arrêtée une décision par laquelle est mise en relief l'importance que revêt pour les États membres le programme de bourses dont est chargée la CITEL/OEA.

Voyages

Des voyages devront être réalisés dans trois buts principaux : Le premier est de poursuivre les efforts à partir de 1999 pour établir des contacts avec les Organes nationaux de liaison (ONE) et les chargés de projets par pays pour :

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 49M (14000)

Project: Département de Bourses

- élaborer et clarifier les plans de dissémination de l'information et du traitement des demandes de bourses conformément aux articles 23 et 25 du Manuel de procédures;
- clarifier les procédures et conditions pour la présélection des postulants conformément à l'article 26 et concernant les obligations des candidats, conformément aux articles 32, 33 et 34,
- créer des instruments d'évaluation de l'efficacité des programmes conformément à l'article 40.

Le deuxième but des voyages est le dialogue avec les universités et d'autres institutions pour essayer d'identifier les programmes rentables et les stratégies de la formation. Le troisième but est d'établir des contacts avec les organisations et institutions de financement au sujet de sources de financement pour tous les programmes, mais particulièrement pour élargir le programme SPECAF pour inclure les segments anglophones des pays d'Amérique centrale.

Documents

Au nombre des documents qui doivent être produits citons des prospectus pour les principaux programmes de bourses, le nouveau Manuel de procédures, le guide de l'étudiant et un Manuel de fonctionnement de l'administration des bourses établi grâce au nouveau système de suivi des programmes de bourses, au Manuel de procédures, et au logiciel Oracle.

Matériels et fournitures

S'agissant des matériels et fournitures citons une nouvelle machine à photocopier, des ordinateurs actualisés pour les cadres utilisant le nouveau système de suivi des bourses (FTS), et un appareil pour la lecture optique des documents appelé à améliorer l'utilisation du FTS, et enfin, une photocopieuse destinée à des usages administratifs divers.

Contrats à la tâche

En raison du personnel peu nombreux et des exigences grandissantes du système de suivi des bourses et du logiciel ORACLE, il est indispensable qu'une aide temporaire soit fournie au technicien dans les quatre principaux programmes. Ces personnes seront surtout chargées d'introduire les données concernant les postulants au titre de ces programmes. La situation idéale serait de façon que l'expérience acquise dans le fonctionnement et l'utilisation du système FTS ne soient pas perdue lorsqu'il est mis fin aux services temporaires.

TOTAL REQUIS \$

9,048.7

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

OEA/Oracle
(14000)

Sous- programme: 49M Département de Bourses

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
9,248.4		9,012.5	-2.55	9,056.4	0.48	9,048.7	-0.08

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	9	1	699.5	7.73
Professionnels	5	1	469.5	5.18
Services généraux	4	1	230.0	2.54
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	9.0	0.09
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	8,340.2	92.17
Total Budget propose			9,048.7	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	21,424.0	42.23
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	11.60
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	10.26

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

[OEA/Oracle](#)
(14000)

Sous- programme: 49M Département de Bourses

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

490-WS1	(14010.00115)	DÉPARTEMENT DES BOURSES	1,021.4
490-WS2	(14010.00116)	FONDS PANAMERICAIN LEO S. ROWE	93.7
495-800	(14010.00117)	PROGRAMME ORDINAIRE DE FORMATIONA)	6,596.7
496-800	(14010.00118)	SPECAF-BOURSES ET FORMATION (CARAIBES)	389.3
497-800	(14010.00119)	BOURSES PEC	303.0
498-800	(14010.00120)	BOURSES ADPD (FOR. AU DEVELOPPEMENT	410.0
499-800	(14010.00121)	CITEL (BOURSES COM. INTERAM. DES TELECOMMUN.)	56.2
499-801	(44040.01021)	COURS DE DROIT INTERNATIONAL	60.0
499-802	(16010.01019)	BOURSES "RÓMULO GALLEGOS"	60.0
499-803	(11020.01039)	BOURSES CIESPAL	58.4
Total			9,048.7

CHAPITRE 5

CHAPITRE 5: COUNSEL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)

**RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)**

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	%*
2,621.4	2,879.7	9.85	2,758.0	-4.22	2,779.1	0.76	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

**BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)**

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	21	1	1,972.4	70.97
Professionnels	18	1	1,784.9	64.22
Services généraux	3	1	187.5	6.74
Postes Temporaires	4	1	259.1	9.32
Professionnels	3	1	219.4	7.89
Services généraux	1	1	39.7	1.42
Heures supplémentaires		1	15.3	0.55
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	532.3	19.15
Total Budget propose			2,779.1	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	2,779.1	100.00
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	3.56
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	3.15

CHAPITRE 5: COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

55A (32010) CABINET DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRAL (SEDI)	648.9	
56A (34010) DIVISION DE L'EXPLOITATION ET DES SERVICES D'ASSISTANCE TECHNIQUE	769.1	
57A (36010) DIVISION DE LA PLANIFICATION ET DE L'ÉVALUATION	889.1	
58A (38010) DIVISION DE LA COORDINATION DES PROGRAMMES ET PROJETS	472.0	
	Total	2,779.1

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Ordinaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 5 COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)											
55A(32010) CABINET DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRAL (SEDI)											
55A-500-800	MISSIONS DE PROMOTION, PROGRAMMATION ET SUIVI										
(32010.01122)	0.0	0.0	0.0	19.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	19.5	19.5
55A-500-WS1	CABINET DU SECRETAIRE EXÉCUTIF -SEDI										
(32010.00122)	350.8	0.0	0.0	42.0	75.5	41.6	9.0	100.0	10.5	278.6	629.4
Total 55A	350.8	0.0	0.0	61.5	75.5	41.6	9.0	100.0	10.5	298.1	648.9
56A(34010) DIVISION DE L'EXPLOITATION ET DES SERVICES D'ASSISTANCE TECHNIQUE											
56A-520-WS1	UNITÉ DES OPÉRATIONS ET SERVICES TECHNIQUES D'APPUI										
(34010.01266)	767.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.1	0.0	0.0	0.0	2.1	769.1
Total 56A	767.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.1	0.0	0.0	0.0	2.1	769.1
57A(36010) DIVISION DE LA PLANIFICATION ET DE L'ÉVALUATION											
57A-530-WS1	UNITÉ DE PLANIFICATION ET D'ÉVALUATION										
(36010.01267)	665.4	0.0	0.0	62.4	50.0	11.3	0.0	100.0	0.0	223.7	889.1
Total 57A	665.4	0.0	0.0	62.4	50.0	11.3	0.0	100.0	0.0	223.7	889.1
58A(38010) DIVISION DE LA COORDINATION DES PROGRAMMES ET PROJETS											
58A-540-WS1	UNITÉ DE COORDINATION DES PROGRAMMES ET PROJETS										
(38010.01268)	463.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.7	0.0	7.7	0.0	8.4	472.0
Total 58A	463.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.7	0.0	7.7	0.0	8.4	472.0
CHAPITRE 5	2246.8	0.0	0.0	123.9	125.5	55.7	9.0	207.7	10.5	532.3	2779.1

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Volontaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 5 COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)											
59X(32010) ACTIVITÉS DE COOPÉRATION NON PROGRAMMÉES DU CIDI											
59X-500-WS1	ACTIVITES NON PROGRAMMEES DE COOPERATION DU CIDI										
(32010.00000)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	8632.7	8,632.7	8632.7
59X-500-WS2	APPORT D'UNE CONTRIBUTION DE 15% AU TITRE DE L'APPUI TECHNIQUE ET ADMINISTRA										
(32010.00000)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1523.4	1,523.4	1523.4
Total 59X	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	10156.1	10,156.1	10156.1
CHAPITRE 5	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	10156.1	10,156.1	10156.1
TOTAL	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	10156.1	10156.10	10156.1

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT **Code:** 55A (32010)
Project: INTEGRE (CIDI)
Cabinet du secrétaire exécutif pour le développement intégral (SEDI)

Responsable: Secrétaire exécutif pour le développement intégral

Justification 2000:

Le budget de ce sous-programme comporte postes permanents et les frais généraux requis pour accomplir les tâches courantes liées à la coopération technique et exécuter les directives de l'Assemblée générale mentionnées plus haut.

TOTAL REQUIS \$

648.9

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 5: COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)

[OEA/Oracle](#)
(32010)

Sous- programme: 55A Cabinet du secrétaire exécutif pour le développement intégral (SEDI)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,235.9		910.5	-26.32	646.3	-29.01	648.9	0.40

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	3	1	335.5	51.70
Professionnels	3	1	335.5	51.70
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	15.3	2.35
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	298.1	45.93
Total Budget propose			648.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	2,779.1	23.34
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.83
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.73

CHAPITRE 5: COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)

[OEA/Oracle](#)
(32010)

Sous- programme: 55A Cabinet du secrétaire exécutif pour le développement intégral (SEDI)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

500-800	(32010.01122)	MISSIONS DE PROMOTION, PROGRAMMATION ET SUIVI	19.5
500-WS1	(32010.00122)	CABINET DU SECRETAIRE EXÉCUTIF -SEDI	629.4
Total			648.9

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT
INTEGRE (CIDI)

Code: 56A (34010)

Project:
Division de l'exploitation et des services d'assistance technique

Responsable: Opérations et services techniques d'appui

Justification 2000:

Le budget attribue aux dépenses de personnel, tant en ce qui concerne les postes permanents (8) que les contractuels (3), bien qu'aux tâches et responsabilités de la Division soient venues s'ajouter toutes les fonctions liées aux publications du Secrétariat général.

TOTAL REQUIS \$

769.1

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 5: COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)

[OEA/Oracle](#)
(34010)

Sous- programme: 56A Division de l'exploitation et des services d'assistance technique

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
522.0		633.4	21.34	752.3	18.77	769.1	2.23

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	8	1	587.9	76.44
Professionnels	6	1	469.3	61.01
Services généraux	2	1	118.6	15.42
Postes Temporaires	3	1	179.1	23.28
Professionnels	2	1	139.4	18.12
Services généraux	1	1	39.7	5.16
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	2.1	0.27
Total Budget propose			769.1	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	2,779.1	27.67
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.98
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.87

CHAPITRE 5: COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)

[OEA/Oracle](#)
(34010)

Sous- programme: 56A Division de l'exploitation et des services d'assistance technique

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

520-WS1 (34010.01266) UNITÉ DES OPÉRATIONS ET SERVICES TECHNIQUES D'APPUI	769.1
Total	769.1

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT
INTEGRE (CIDI)

Code: 57A (36010)

Project:
Division de la planification et de l'évaluation

Responsable: Planification et d'évaluation

Justification 2000:

Pour l'an 2000, le montant des ressources demandé se situe qui porte sur 7 postes (6 permanents et 1 temporaire). Les ressources affectées sont en outre destinées à retenir sous contrat les services de spécialistes à titre temporaire, à la préparation et à la traduction de documents ayant trait à la programmation d'activités de coopération ainsi qu'aux voyages pour l'organisation et la tenue d'ateliers régionaux de conception et de programmation de projets multilatéraux

TOTAL REQUIS \$

889.1

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 5: COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)

[OEA/Oracle](#)
(36010)

Sous- programme: 57A Division de la planification et de l'évaluation

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
462.8		303.2	-34.48	885.4	192.01	889.1	0.41

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	6	1	585.4	65.84
Professionnels	5	1	516.5	58.09
Services généraux	1	1	68.9	7.74
Postes Temporaires	1	1	80.0	8.99
Professionnels	1	1	80.0	8.99
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	223.7	25.16
Total Budget propose			889.1	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	2,779.1	31.99
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	1.13
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	1.00

CHAPITRE 5: COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)

[OEA/Oracle](#)
(36010)

Sous- programme: 57A Division de la planification et de l'évaluation

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

530-WS1 (36010.01267) UNITÉ DE PLANIFICATION ET D'ÉVALUATION	889.1
Total	889.1

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT
INTEGRE (CIDI)

Code: 58A (38010)

Project:
Division de la coordination des programmes et projets

Responsable: Coordination des programmes et des projets

Justification 2000:

Comme dans l'exercice précédent, le financement porte sur 4 postes permanents et un montant au titre des services d'appui de secrétariat de caractère temporaire. Cette Division sera chargée de superviser la bonne exécution des projets aux termes de la résolution qu'adoptera la CEPCIDI concernant de la programmation et de l'accord d'exécution que signeront le Secrétariat général et l'organisme d'exécution. Dans le cadre de ses attributions, la Division établit les rapports sur l'état d'avancement des projets ainsi que le rapport final et veille au remboursement des fonds non utilisés par l'organisme d'exécution à la fin de l'exercice.

TOTAL REQUIS \$

472.0

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 5: COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)

[OEA/Oracle](#)
(38010)

Sous- programme: 58A Division de la coordination des programmes et projets

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
659.0		774.3	17.49	474.0	-38.78	472.0	-0.42

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	4	1	463.6	98.22
Professionnels	4	1	463.6	98.22
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	8.4	1.77
Total Budget propose			472.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	2,779.1	16.98
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.60
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.53

CHAPITRE 5: COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)

[OEA/Oracle](#)
(38010)

Sous- programme: 58A Division de la coordination des programmes et projets

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

540-WS1 (38010.01268) UNITÉ DE COORDINATION DES PROGRAMMES ET PROJETS	472.0
Total	472.0

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT
INTEGRE (CIDI)

Code: 59X (32010)

Project:
Activités de coopération non programmées du CIDI

Responsable: Secrétaire exécutif pour le développement intégral

Justification 2000:

On estime que les apports des pays au FEMCIDI atteindront le même niveau que pour l'exercice 1998, \$10,156.1. Ces fonds serviront à financer les activités inscrites au programme qu'adoptera la CEPCIDI aux fins d'exécution en l'an 2000.

TOTAL REQUIS \$

0.0

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 5: COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)

[OEA/Oracle](#)
(32010)

Sous- programme: 59X Activités de coopération non programmées du CIDI

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$	%*	\$	%*	\$	%*	\$	%*
0.0		0.0		0.0		0.0	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	0.0	0.00
Total Budget propose			0.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	2,779.1	0.00
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.00
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.00

CHAPITRE 5: COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)

[OEA/Oracle](#)
(32010)

Sous- programme: 59X Activités de coopération non programmées du CIDI

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

500-WS1 (32010.00000)	ACTIVITES NON PROGRAMMEES DE COOPERATION DU CIDI	8,632.7
500-WS2 (32010.00000)	APPORT D'UNE CONTRIBUTION DE 15% AU TITRE DE L'APPUI TECHNIQUE ET ADMINISTRA	1,523.4
Total		10,156.1

CHAPITRE 6

CHAPITRE 6: BUREAU HORS SIEGE DE L'OEA

**RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)**

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
6,658.6		6,783.6	1.87	6,641.1	-2.10	6,298.4	-5.16

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

**BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)**

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	86	1	5,089.2	80.80
Professionnels	29	1	3,529.9	56.04
Services généraux	57	1	1,559.3	24.75
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	1,209.2	19.19
Total Budget propose			6,298.4	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	6,298.4	100.00
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	8.07
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	7.14

CHAPITRE 6: BUREAU HORS SIEGE DE L'OEA

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

60G (28000) BUREAU HORS SIÈGE DE L'OEA	6,298.4
Total	6,298.4

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Ordinaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 6 BUREAU HORS SIEGE DE L'OEA											
60G(28000) BUREAU HORS SIÈGE DE L'OEA											
60G-792-AB1	BUREAU A ANTIGUA-ET-BARBUDA										
(28001.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	0.0	14.2	45.0	0.0	0.0	59.2	236.2
60G-792-AR1	BUREAU EN ARGENTINE										
(28002.00123)	154.4	0.0	0.0	0.0	0.0	11.0	32.6	10.0	0.0	53.6	208.0
60G-792-BA1	BUREAU A LA BARBADE										
(28004.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	0.6	10.6	37.9	0.0	0.0	49.1	226.1
60G-792-BO1	BUREAU EN BOLIVIE										
(28006.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	0.9	11.5	31.7	0.0	0.0	44.1	221.1
60G-792-BS1	BUREAU AUX BAHAMAS										
(28003.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	1.1	12.3	33.3	0.4	0.0	47.1	224.1
60G-792-BZ1	BUREAU A BELIZE										
(28005.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	0.0	12.3	14.7	0.5	0.0	27.5	204.5
60G-792-CR1	BUREAU A COSTA RICA										
(28011.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	1.1	9.3	9.6	0.0	0.0	20.0	197.0
60G-792-DO1	BUREAU A LA DOMINIQUE										
(28013.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	0.3	13.7	31.7	0.0	0.0	45.7	222.7
60G-792-EC1	BUREAU EN EQUATEUR										
(28015.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	0.0	13.1	39.7	0.0	0.0	52.8	229.8
60G-792-ES1	BUREAU A EL SALVADOR										
(28016.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	1.5	10.0	27.3	0.0	0.0	38.8	215.8
60G-792-GR1	BUREAU A LA GRENAD										
(28017.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	2.8	10.0	30.4	0.0	0.0	43.2	220.2
60G-792-GU1	BUREAU AU GUATEMALA										
(28018.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	0.2	9.8	23.1	2.7	0.0	35.8	212.8
60G-792-GY1	BUREAU AU GUYANA										
(28019.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	2.4	9.0	10.7	4.5	0.0	26.6	203.6

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Ordinaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
60G-792-HA1	BUREAU EN HAITI										
(28020.00123)	155.8	0.0	0.0	0.0	0.9	12.2	28.9	10.8	0.0	52.8	208.6
60G-792-HO1	BUREAU AU HONDURAS										
(28021.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	1.1	8.7	31.2	0.0	0.0	41.0	218.0
60G-792-JA1	BUREAU A LA JAMAIQUE										
(28022.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	1.3	14.2	37.1	0.0	0.0	52.6	229.6
60G-792-KN1	BUREAU A SAINT KI ET NEVIS										
(28028.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	0.3	7.0	10.6	0.0	0.0	17.9	194.9
60G-792-ME1	BUREAU AU MEXIQUE										
(28023.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	1.2	22.6	49.4	12.2	0.0	85.4	262.4
60G-792-NI1	BUREAU AU NICARAGUA										
(28024.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	0.8	11.1	27.7	9.1	0.0	48.7	225.7
60G-792-PE1	BUREAU AU PEROU										
(28027.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	0.6	9.5	39.3	5.3	0.0	54.7	231.7
60G-792-PN1	BUREAU AU PANAMA										
(28025.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	1.3	12.0	26.1	0.7	0.0	40.1	217.1
60G-792-PY1	BUREAU AU PARAGUAY										
(28026.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	0.0	11.4	33.4	0.0	0.0	44.8	221.8
60G-792-RD1	BUREAU EN REPUBLIQUE DOMINICAINE										
(28014.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	0.5	7.2	8.9	1.9	0.0	18.5	195.5
60G-792-SL1	BUREAU DE SAINTE-LUCIE										
(28029.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	0.4	4.7	23.1	0.0	0.0	28.2	205.2
60G-792-SU1	BUREAU AU SURINAME										
(28031.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	0.4	3.6	8.9	0.0	0.0	12.9	189.9
60G-792-SV1	BUREAU A SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES										
(28030.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	0.5	6.5	24.6	0.0	0.0	31.6	208.6
60G-792-TT1	BUREAU A TRINITE-ET-TOBAGO										
(28032.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	1.4	7.0	24.4	0.0	0.0	32.8	209.8
60G-792-UR1	BUREAU EN URUGUAY										
(28034.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	0.7	10.3	16.3	2.6	0.0	29.9	206.9

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Ordinaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
60G-792-VE1	BUREAU AU VENEZUELA										
(28035.00123)	177.0	0.0	0.0	0.0	1.7	7.6	30.7	0.0	0.0	40.0	217.0
60G-792-W80	COMMISSIONS BANCAIRES										
(21010.00123)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	25.0	25.0	25.0
60G-792-W81	FRAIS DE COURRIER A PARTIR DU SIEGE										
(21010.00123)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4.5	0.0	4.3	0.0	8.8	8.8
Total 60G	5089.2	0.0	0.0	0.0	24.0	306.9	788.3	65.0	25.0	1,209.2	6298.4
CHAPITRE 6	5089.2	0.0	0.0	0.0	24.0	306.9	788.3	65.0	25.0	1,209.2	6298.4

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: BUREAU HORS SIEGE DE L'OEA

Code: 60G (28000)

Project: Bureau hors siège de l'OEA

Responsable: Cabinet du Secrétaire général adjoint

Justification 2000:

Le Secrétariat général pense qu'un ou plusieurs États membres accepteraient la fermeture du bureau de l'OÉA dans leur(s) capitale(s) au cours de l'année 1999 et que, dans les cas où cela ne devait pas encore se produire, les gouvernements assumeraient les coûts de location et de sécurité pour les bureaux de l'OÉA situés dans leur pays. Ceci dit, il y a un besoin urgent de remplacer ou de mettre à jour l'équipement dans quelques-uns de ces bureaux. Dans bon nombre d'entre eux, en particulier, le véhicule officiel est très vieux et le coût de son entretien très élevé. Par conséquent, le Secrétariat est d'avis que si ces bureaux doivent être maintenus pour être en mesure de fournir l'appui nécessaire au programme de coopération technique de l'Organisation, les véhicules officiels ayant dépassé un certain âge devraient être remplacés, les nouveaux véhicules peuvent alors faire l'objet de ventes avec reprise à peu de coût ou sans coût pour le SG/OÉA tous les trois à quatre ans en conformité avec les lois du travail locales.

TOTAL REQUIS \$

6,298.4

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 6: BUREAU HORS SIEGE DE L'OEА

OEА/Oracle
(28000)

Sous- programme: 60G Bureau hors siège de l'OEА

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
6,783.6		6,658.6	-1.84	6,641.1	-0.26	6,298.4	-5.16

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	86	1	5,089.2	80.80
Professionnels	29	1	3,529.9	56.04
Services généraux	57	1	1,559.3	24.75
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	1,209.2	19.19
Total Budget propose			6,298.4	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	6,298.4	100.00
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	8.07
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	7.14

CHAPITRE 6: BUREAU HORS SIEGE DE L'OEА

OEА/Oracle
(28000)

Sous- programme: 60G Bureau hors siège de l'OEА

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

792-AB1	(28001.00123)	BUREAU A ANTIGUA-ET-BARBUDA	236.2
792-AR1	(28002.00123)	BUREAU EN ARGENTINE	208.0
792-BA1	(28004.00123)	BUREAU A LA BARBADE	226.1
792-BO1	(28006.00123)	BUREAU EN BOLIVIE	221.1
792-BS1	(28003.00123)	BUREAU AUX BAHAMAS	224.1
792-BZ1	(28005.00123)	BUREAU A BELIZE	204.5
792-CR1	(28011.00123)	BUREAU A COSTA RICA	197.0
792-DO1	(28013.00123)	BUREAU A LA DOMINIQUE	222.7
792-EC1	(28015.00123)	BUREAU EN EQUATEUR	229.8
792-ES1	(28016.00123)	BUREAU A EL SALVADOR	215.8
792-GR1	(28017.00123)	BUREAU A LA GRENADE	220.2
792-GU1	(28018.00123)	BUREAU AU GUATEMALA	212.8
792-GY1	(28019.00123)	BUREAU AU GUYANA	203.6
792-HA1	(28020.00123)	BUREAU EN HAITI	208.6
792-HO1	(28021.00123)	BUREAU AU HONDURAS	218.0
792-JA1	(28022.00123)	BUREAU A LA JAMAIQUE	229.6
792-KN1	(28028.00123)	BUREAU A SAINT KI ET NEVIS	194.9
792-ME1	(28023.00123)	BUREAU AU MEXIQUE	262.4
792-NI1	(28024.00123)	BUREAU AU NICARAGUA	225.7
792-PE1	(28027.00123)	BUREAU AU PEROU	231.7
792-PN1	(28025.00123)	BUREAU AU PANAMA	217.1
792-PY1	(28026.00123)	BUREAU AU PARAGUAY	221.8
792-RD1	(28014.00123)	BUREAU EN REPUBLIQUE DOMINICAINE	195.5
792-SL1	(28029.00123)	BUREAU DE SAINTE-LUCIE	205.2
792-SU1	(28031.00123)	BUREAU AU SURINAME	189.9
792-SV1	(28030.00123)	BUREAU A SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES	208.6
792-TT1	(28032.00123)	BUREAU A TRINITE-ET-TOBAGO	209.8
792-UR1	(28034.00123)	BUREAU EN URUGUAY	206.9
792-VE1	(28035.00123)	BUREAU AU VENEZUELA	217.0
792-W80	(21010.00123)	COMMISSIONS BANCAIRES	25.0
792-W81	(21010.00123)	FRAIS DE COURRIER A PARTIR DU SIEGE	8.8
Total			6,298.4

CHAPITRE 7

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

**RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)**

Approuvé

1997	1998		1999		2000	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,848.3	1,582.8	-14.36	1,952.0	23.32	1,984.4	1.65

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

**BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)**

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	15	1	1,315.9	66.31
Professionnels	10	1	1,063.6	53.59
Services généraux	5	1	252.3	12.71
Postes Temporaires	7	1	397.7	20.04
Professionnels	4	1	258.2	13.01
Services généraux	3	1	139.5	7.02
Heures supplémentaires		1	6.1	0.30
Dépenses non récurrentes au personnel		2	3.2	0.16
Autres coûts		3-9	261.5	13.17
Total Budget propose			1,984.4	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	1,984.4	100.00
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	2.54
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	2.25

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

70A (42010) CABINET DU SOUS-SECRETAIRE DES AFFAIRES JURIDIQUES	411.9
70B (44000) SERVICE DU DROIT INTERNATIONAL	970.8
70G (46010) SECRETARIAT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF	192.4
70H (48010) SERVICE DE LA COOPERATION ET DE LA DIFFUSION JURIDIQUES	409.3
Total	1,984.4

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Ordinaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 7 SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES											
70A(42010) CABINET DU SOUS-SECRETARE DES AFFAIRES JURIDIQUES											
70A-800-WS1	BUREAU DU SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES										
(42010.00124)	355.3	1.6	0.0	21.8	9.4	9.8	2.7	5.4	5.9	56.6	411.9
Total 70A	355.3	1.6	0.0	21.8	9.4	9.8	2.7	5.4	5.9	56.6	411.9
70B(44000) SERVICE DU DROIT INTERNATIONAL											
70B-810-WS1	DÉPARTEMENT DU DROIT INTERNATIONAL										
(44020.00125)	583.9	1.6	0.0	15.0	4.0	9.6	3.1	14.2	5.5	53.0	636.9
70B-811-BR1	DEPARTEMENT DU DROIT INTERNATIONAL - SIEGE: RIO DE JANEIRO, BRESIL										
(44040.01265)	230.8	0.0	0.0	0.0	0.0	23.9	57.8	20.1	1.3	103.1	333.9
Total 70B	814.7	1.6	0.0	15.0	4.0	33.5	60.9	34.3	6.8	156.1	970.8
70G(46010) SECRETARIAT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF											
70G-818-WS1	SECRETARIAT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF										
(46010.00126)	173.6	0.0	0.0	2.0	4.1	7.6	3.1	0.0	2.0	18.8	192.4
Total 70G	173.6	0.0	0.0	2.0	4.1	7.6	3.1	0.0	2.0	18.8	192.4
70H(48010) SERVICE DE LA COOPERATION ET DE LA DIFFUSION JURIDIQUES											
70H-819-WS1	DEPARTAMENT DE COOPERATION ET DIFFUSION JURIDIQUE										
(48010.00127)	376.1	0.0	0.0	4.1	10.5	4.3	2.0	8.1	4.2	33.2	409.3
Total 70H	376.1	0.0	0.0	4.1	10.5	4.3	2.0	8.1	4.2	33.2	409.3
CHAPITRE 7	1719.7	3.2	0.0	42.9	28.0	55.2	68.7	47.8	18.9	264.7	1984.4

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code: 70A (42010)

Project: Cabinet du sous-secrétaire des affaires juridiques

Mandat	Date de démarrage	d'achèvement	Justification
AG/DEC. 16 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Déclaration: Réaffirmation de Caracas
AG/DEC. 18 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Déclaration sur l'égalité des droits et des chances entre la femme et l'homme et sur l'égalité des sexes dans les instruments juridiques interaméricains
AG/RES. 1534 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Soutien et suivi des initiatives des sommets des Amériques
AG/RES. 1546 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Evaluation du fonctionnement du Système interaméricain de promotion et de protection des droits de l'homme en vue de son renforcement et de son perfectionnement
AG/RES. 1549 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Projet de déclaration américaine des droits des populations autochtones
AG/RES. 1551 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Promotion de la démocratie représentative
AG/RES. 1552 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Renforcement de la probité dans le continent et suivi de la mise en application du Programme interaméricain de coopération pour la lutte contre la corruption
AG/RES. 1553 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/1998	Coopération continentale pour prévenir, combattre et éliminer le terrorisme
AG/RES. 1554 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Réunion des représentants gouvernementaux sur les contributions apportées aux campagnes électorales
AG/RES. 1555 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Examen du statut des observateurs permanents et de leur participation aux activités et programmes de coopération de l'Organisation
AG/RES. 1556 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Rapport annuel du Comité juridique interaméricain
AG/RES. 1557 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Programme interaméricain pour le développement du droit international
AG/RES. 1558 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Sixième Conférence spécialisée interaméricaine de droit international privé (CIDIP-VI)
AG/RES. 1559 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Développement juridique de l'intégration
AG/RES. 1560 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Procédure d'élaboration et d'adoption d'instruments juridiques interaméricains au sein de l'Organisation des Etats Américains
AG/RES. 1561 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/1998	Perfectionnement de l'administration de la justice dans les Amériques
AG/RES. 1562 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Deuxième réunion des ministres de la justice des Amériques
AG/RES. 1564 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Projet de Convention interaméricaine pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les personnes handicapées

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code: 70A (42010)

Project: Cabinet du sous-secrétaire des affaires juridiques

AG/RES. 1565 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Promotion et respect du droit international humanitaire
AG/RES. 1566 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Mesures pour le renforcement de la confiance et des mécanismes de sécurité dans les Amériques
AG/RES. 1567 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Préoccupations particulières des petits Etats insulaires en matière de sécurité
AG/RES. 1568 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Appui au programme de déminage en Amérique centrale
AG/RES. 1569 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Le continent américain: zone débarrassée de mines terrestres antipersonnel
AG/RES. 1570 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Coopération pour la sécurité continentale
AG/RES. 1571 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Consolidation du régime établi dans le Traité d'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes
AG/RES. 1581 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Commerce et intégration dans les Amériques
AG/RES. 1601 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Appui à la tâche des défenseurs du peuple, des protecteurs du citoyen, des procureurs ou des commissaires des droits de l'homme (ombudsmen) dans le cadre du renforcement de la démocratie dans le continent américain
AG/RES. 1602 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	La situation des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées à l'intérieur des pays du continent américain
AG/RES. 1603 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Modernisation de l'OEA et rénovation du Système interaméricain
AG/RES. 1604 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Programme d'éducation pour la paix dans le continent américain
AG/RES. 1605 (XXVIII-O/98)	06/01/1998	12/31/2000	Observations et recommandations sur le rapport annuel de la Cour interaméricaine des droits de l'homme
AG/RES. 1471(XXVII-O/97)	06/01/1997	12/31/2000	Programme interaméricain de développement du droit international

Responsable: Sous-Secrétaire aux question juridiques

Justification 2000:

Résolutions de l'Assemblée générale à la Session ordinaire de l'année 1999.

Étant donné le contexte d'austérité financière dans lequel se trouve actuellement l'Organisation, le poste budgétaire demandé en l'an 2000 pour le Bureau du sous-secrétaire a été maintenu exactement au même niveau que celui qui avait été demandé en 1999, dépenses par objet 2-9. L'accroissement qui semble être reflété dans le montant total de son budget est le produit d'une augmentation de 1,8 p.100 appliquée aux salaires. Ce pourcentage est un coût approximatif de la hausse du coût de la vie pour l'an 2000.

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code: 70A (42010)

Project: Cabinet du sous-secrétaire des affaires juridiques

Le budget du Bureau du sous-secrétaire est destiné à l'accomplissement des obligations émanées des mandats politiques que reçoit le Sous-secrétaire et aussi à la couverture des coûts administratifs qu'entraînent l'exécution des obligations en question.

Les postes destinés aux contrats, surtemps, document, photocopies et traductions sont en rapport direct avec les obligations et responsabilités assignées au Sous-secrétaire dans ses tâches de consultation et de services juridiques à l'Assemblée générale, à la Réunion de consultation des Ministres des Relations extérieures, aux Conseils et autres organes, organismes et entités de l'Organisation, ainsi que les services de consultation fournis au Secrétaire général et au Secrétaire général adjoint dans les domaines de leurs compétences. Ces obligations et responsabilités du Sous-secrétaire se reflètent dans des avis et des études juridiques, tâches de consultation, comme celles qui ont trait à l'administration, à la planification, à la coordination et à la gestion des départements et secrétariats du Tribunal administratif et du Comité juridique, sous la responsabilité directe du Bureau du sous-secrétaire.

De même, le poste assigné aux voyages du Sous-secrétaire permet à celui-ci de s'acquitter des obligations correspondant à ses tâches de consultation, de participation à des réunions juridiques, des réunions spécialisées, des réunions de développement et de maintien de relations de coopération et à des réunions de travail en matière juridique.

Enfin, les coûts d'e fonctionnement du Bureau du sous-secrétaire se voient reflétés dans les frais inhérents à l'Internet, au LAN, aux frais de port, de téléphone de télécopie, d'articles de bureau, de maintien de l'équipement, etc. Ces coûts sont calculés en fonction du nombre d'employés et de la consommation

TOTAL REQUIS \$

411.9

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

OEA/Oracle
(42010)

Sous- programme: 70A Cabinet du sous-secrétaire des affaires juridiques

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
265.4		325.2	22.53	402.1	23.64	411.9	2.43

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	3	1	273.3	66.35
Professionnels	2	1	217.6	52.82
Services généraux	1	1	55.7	13.52
Postes Temporaires	1	1	80.0	19.42
Professionnels	1	1	80.0	19.42
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	2.0	0.48
Dépenses non récurrentes au personnel		2	1.6	0.38
Autres coûts		3-9	55.0	13.35
Total Budget propose			411.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	1,984.4	20.75
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.52
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.46

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

[OEA/Oracle](#)
(42010)

Sous- programme: 70A Cabinet du sous-secrétaire des affaires juridiques

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

800-WS1 (42010.00124) BUREAU DU SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES	411.9
Total	411.9

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code: 70B (44000)

Project: Service du droit international

Responsable: Directeur

Justification 2000:

Résolutions de l'Assemblée générale pour la session de l'année 1999.

Étant donné le contexte d'austérité financière dans lequel se trouve actuellement l'Organisation, le poste budgétaire demandé en l'an 2000 par le Département de droit international a été maintenu exactement au même niveau que celui qui avait été demandé en 1999, dépenses par objet 2-9. L'accroissement qui semble être reflété dans le montant total de son budget est le produit d'une augmentation de 1,8 p.100 appliquée aux salaires. Ce pourcentage est un coût approximatif de la hausse du coût de la vie pour l'an 2000.

Le budget du Département de droit international est destiné à l'accomplissement des obligations émanées des mandats politiques et aussi à la couverture des coûts administratifs du département.

Le Département de droit international a, outre les tâches de consultation juridique, d'élaboration d'études, de dépositaire de traités multilatéraux interaméricains et d'accords bilatéraux, de consultation aux conférences spécialisées interaméricaines dans le domaine du droit international public et privé, des tâches de secrétariat technique et administratif du Comité juridique interaméricain. Il consacre une partie de son personnel à Rio de Janeiro, Brésil, pour s'acquitter de cette tâche. Ce personnel est en poste au siège du Comité juridique interaméricain à Rio de Janeiro et est responsable de la coordination des activités liées à la tenue des sessions du CJI et du cours de droit international. Il en résulte des frais administratifs et de personnel plus élevé, ce qui se reflète dans son budget qui est le plus élevé du Sous-secrétariat aux questions juridiques.

Le Département de droit international a donc destiné une partie de son budget aux contrats, au surtemps, aux documents, aux photocopies et aux traductions, afin de pouvoir s'acquitter de toutes les obligations susmentionnées.

De même, les postes destinés aux voyages du personnel de ce département permettent à celui-ci d'accomplir ses tâches de consultation, de participation à des réunions spécialisées et de coordination. Au nombre de ces tâches, mentionnons sa participation à deux sessions du Comité juridique interaméricain, au cours de droit international et à toutes les réunions qui sont le produit des mandats politiques de l'Assemblée générale.

Enfin, les coûts de fonctionnement du Département de droit international se voient reflétés dans les frais inhérents à l'Internet, au LAN, aux frais de port, de téléphone de télécopie, d'articles de bureau, de maintien de l'équipement, etc. Ces coûts sont calculés en fonction du nombre d'employés du département et de la consommation. Il convient de souligner que ce département compte, tout au long de l'année, environ quatre internes qui sont chargés d'appuyer ses travaux de recherche juridique.

TOTAL REQUIS \$

970.8

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

OEA/Oracle
(44000)

Sous- programme: 70B Service du droit international

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,149.6		1,059.5	-7.83	941.5	-11.13	970.8	3.11

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	7	1	613.7	63.21
Professionnels	5	1	528.5	54.43
Services généraux	2	1	85.2	8.77
Postes Temporaires	4	1	198.9	20.48
Professionnels	1	1	59.4	6.11
Services généraux	3	1	139.5	14.36
Heures supplémentaires		1	2.1	0.21
Dépenses non récurrentes au personnel		2	1.6	0.16
Autres coûts		3-9	154.5	15.91
Total Budget propose			970.8	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	1,984.4	48.92
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	1.24
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	1.10

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

[OEA/Oracle](#)
(44000)

Sous- programme: 70B Service du droit international

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

810-WS1 (44020.00125) DÉPARTEMENT DU DROIT INTERNATIONAL	636.9
811-BR1 (44040.01265) DEPARTEMENT DU DROIT INTERNATIONAL - SIEGE: RIO DE JANEIRO, BRESIL	333.9
Total	970.8

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code: 70G (46010)

Project: Secrétariat du Tribunal administratif

Responsable: Secrétaire du Tribunal administratif

Justification 2000:

Le budget du secrétariat du Tribunal administratif demandé pour l'an 2000 est égal à celui qui a été approuvé pour 1999, dépenses par objet 2-9. L'accroissement qui semble être reflété dans le montant total de son budget est le produit d'une augmentation de 1,8 p.100 appliquée aux salaires. Ce pourcentage a été retenu pour couvrir la hausse du coût de la vie en l'an 2000.

Le budget du secrétariat du Tribunal administratif a pour but de permettre au Secrétariat d'accomplir ses tâches d'appui au Tribunal administratif. Ces tâches consistent à: réaliser les démarches de procédure liées aux ressources présentées; organiser et maintenir les dossiers correspondants pendant la constitution des ressources; adresser les avis aux parties et organiser les réunions du Tribunal; fournir des services de consultation technique au président et autres membres du Tribunal; préparer le projet de rapport annuel du Tribunal à l'Assemblée générale et d'autres études techniques que pourrait demander le Tribunal; tenir à jour une base électronique de données de jurisprudence du Tribunal et publier ses sentences et résolutions, ainsi que tenir un index actualisé de la jurisprudence de ce dernier.

Le budget du secrétariat du Tribunal administratif est totalement destiné à couvrir les frais administratifs qui lui permettent d'exécuter les tâches précitées.

TOTAL REQUIS \$

192.4

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

OEA/Oracle
(46010)

Sous- programme: 70G Secrétariat du Tribunal administratif

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$	%*	\$	%*	\$	%*	\$	%*
167.8		176.9	5.42	190.0	7.40	192.4	1.26

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	2	1	171.6	89.18
Professionnels	1	1	115.9	60.23
Services généraux	1	1	55.7	28.95
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	2.0	1.03
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	18.8	9.77
Total Budget propose			192.4	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	1,984.4	9.69
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.24
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.21

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

[OEA/Oracle](#)
(46010)

Sous- programme: 70G Secrétariat du Tribunal administratif

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

818-WS1 (46010.00126) SECRÉTARIAT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF	192.4
Total	192.4

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code: 70H (48010)

Project: Service de la coopération et de la diffusion juridiques

Responsable: Directeur, coopération et de la diffusion juridique

Justification 2000:

Voyages: Rubrique 4

Aux termes de l'ordre exécutif 96-04, les activités principales du Département comprennent: l'organisation, la coordination, la canalisation et l'exécution des programmes et projets de coopération technique dans les différents aspects de l'activité juridique interaméricaine; la prestation d'aide technique aux programmes nationaux ou régionaux visant le perfectionnement de l'administration de la justice des États membres; la promotion de cours, rencontres ou séminaires sur des thèmes juridiques d'intérêt continental.

La planification, la coordination, l'exécution et l'évaluation de ces activités exigent nécessairement le déplacement de fonctionnaires vers le pays où se déroule l'activité, le projet ou le programme de coopération juridique et judiciaire.

Tenant compte de l'austérité budgétaire de l'Organisation, ce poste a été limité à seulement 5 000 \$US; il est espéré que tout voyage additionnel qui doit être effectué puisse être financé avec des fonds de coopération externes.

Une plus grande limitation de ce poste rendrait impossible le déroulement d'activités et de projets de coopération, qui sont la principale activité que réalise le Département.

En ce qui concerne le budget de 1999, une augmentation de 2 600 \$ a été incluse dans ce poste, afin de couvrir la participation du Département à la réunion annuelle des ministres de la Justice. Cette réunion a été créée en 1997 dans le but d'établir un forum du plus haut niveau qui permettrait de discuter et de définir les modalités d'un renforcement de la coopération juridique et judiciaire dans le Continent. Les ministres de la Justice du Continent continueront de se réunir dans le cadre de ce forum au moins une fois l'an.

Les activités de coopération futures et les priorités du Département seront dans une large mesure étroitement liées aux décisions politiques adoptées dans le cadre de ce forum, raison pour laquelle la participation du Département à cette activité est indispensable et c'est là la raison de l'augmentation du budget qui se retrouve dans ce poste.

Documents: Poste 5

En sus du développement, de la coordination et de l'exécution de projets de coopération, la deuxième activité d'importance majeure du Département est la diffusion, par le biais du programme de publication, qui a trait principalement, mais sans pour autant y être limité, au matériel juridique qui est produit dans le cadre de l'Organisation.

Les documents que publie le Département comprennent les conventions interaméricaines adoptées dans le cadre de l'OÉA, les études, conclusions et recommandations qui émanent des activités dont le Département fait la promotion, les conférences spécialisées de caractère juridique, et le Sous-secrétariat aux questions juridiques.

Ce programme comprend la publication du Bulletin juridique interaméricain qui compile les thèmes, projets et activités juridiques d'intérêt continental. Ce bulletin est publié trois fois l'an dans les langues anglaise et espagnole. De plus, une étude est également publiée sur les traités interaméricains.

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code: 70H (48010)

Project: Service de la coopération et de la diffusion juridiques

En dépit du fait que certaines des publications du Département sont réalisées avec les fonds de coopération externes, tel est le cas pour cinq des publications produites en 1998, l'expérience du programme de publications démontre que les fonds sollicités ne suffisent pas pour couvrir les frais qu'entraîne le programme. L'expansion des mandats du domaine juridique, en particulier l'élargissement des thèmes relevant de sa compétence, fait invariablement naître le besoin d'élargir la portée de ce programme.

C'est pourquoi nous avons là un des postes prioritaires qui doit être renforcé et appuyé avec des ressources qui permettent d'exécuter les mandats qui ont été confiés au Département en la matière.

C'est pourquoi nous nous sommes vus dans l'obligation d'augmenter le budget alloué au poste des documents, lequel n'était basé que sur une somme de 2,400,00 l'année passée. Ceci nous a obligés à utiliser le poste 9 pour payer certains frais découlant de ce programme. Cependant, l'utilisation de ce poste affecte l'exécution d'autres activités et rend difficile la planification et l'administration appropriée du budget. Une augmentation de 2,600 \$ est proposée à ce titre.

Equipements et fournitures: Poste 6

Un montant de 158 dollars par mois a été prévu en 1999 pour couvrir les frais de fournitures de bureau, photocopieur (copies, papier et encre), frais de port et envois spéciaux. Ce montant s'est avéré insuffisant et nous sollicitons donc une augmentation de 3 400 \$ qui équivaut à 283 \$ par mois.

Maintenance: Poste 7

Au cours de 1998, le Département a fonctionné avec un montant de 1 300 \$ pour les frais de télécopie et de téléphone. Étant donné que les activités et projets de coopération réalisés par le Département le sont en étroite coordination avec les entités exécutrices dans les pays membres, une partie importante de cette coordination doit se réaliser au moyen d'appels téléphoniques et d'échanges de messages télécopiés.

Les activités de coopération juridique, fonction principale du Département, se déroulent dans les États membres et exigent une communication constante pour leur établissement, coordination et supervision.

Des activités de cette nature exigent une communication fluide et constante avec les divers participants, soit les ministres, les juges, les magistrats, les professeurs les chambres de commerce dans les États membres, les universités, les organisations sans but lucratif et autres organisations et organismes internationaux avec lesquels le Département réalise des projets et des actions de coopération juridique.

Pour toutes ces raisons, il est nécessaire de solliciter une augmentation de 700 \$ à ce titre.

Contrats par résultat: Poste 8

À ce titre, seul a été inclus l'engagement d'un technicien pour fournir les services de maintenance du Système interaméricain d'information juridique, qui a été mis au service du public par l'entremise du site Web du Sous-secrétariat aux questions juridiques.

Comme on le sait, ce type d'engagement à contrat est beaucoup plus rentable pour l'Organisation, vu que pendant la durée de ces mandats, il n'est pas nécessaire de couvrir les frais correspondants pour le plan de pensions, d'assurance-santé, de congé de maladie, etc. éléments implicites dans les contrats à court et à long terme.

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code: 70H (48010)

Project: Service de la coopération et de la diffusion juridiques

De plus, l'activité antérieure est une activité qui peut se subdiviser et se dérouler dans des intervalles de temps courts, un ou deux mois consécutifs, selon les besoins de ce projet, ce qui permet une gestion plus efficace des ressources allouées au Département.

Autres frais: Poste 9

L'arrivée au Département de deux nouveaux fonctionnaires nous oblige à demander une augmentation pour les frais applicables aux licences d'Internet, d'Intranet et aux services de LAN qui doivent être utilisés par ces fonctionnaires.

TOTAL REQUIS \$

409.3

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

OEA/Oracle
(48010)

Sous- programme: 70H Service de la coopération et de la diffusion juridiques

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$	%*	\$	%*	\$	%*	\$	%*
0.0		286.7		418.4	45.93	409.3	-2.17

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	3	1	257.3	62.86
Professionnels	2	1	201.6	49.25
Services généraux	1	1	55.7	13.60
Postes Temporaires	2	1	118.8	29.02
Professionnels	2	1	118.8	29.02
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	33.2	8.11
Total Budget propose			409.3	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	1,984.4	20.62
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.52
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.46

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

[OEA/Oracle](#)
(48010)

Sous- programme: 70H Service de la coopération et de la diffusion juridiques

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

819-WS1 (48010.00127) DEPARTAMENT DE COOPERATION ET DIFFUSION JURIDIQUE	409.3
Total	409.3

CHAPITRE 8

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

**RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)**

Approuvé

1997	1998		1999		2000	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
9,456.6	9,185.0	-2.87	9,656.9	5.13	9,839.3	1.88

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

**BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)**

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	114	1	8,561.7	87.01
Professionnels	59	1	5,400.2	54.88
Services généraux	55	1	3,161.5	32.13
Postes Temporaires	15	1	948.4	9.63
Professionnels	9	1	688.8	7.00
Services généraux	6	1	259.6	2.63
Heures supplémentaires		1	0.2	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	7.6	0.07
Autres coûts		3-9	321.4	3.26
Total Budget propose			9,839.3	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,839.3	100.00
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	12.61
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	11.16

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

80M (52010) SOUS-SECRETARIAT À L'ADMINISTRATION	315.9
80N (54000) SERVICE DES FINANCES	2,053.1
80P (55000) SERVICE DU PROGRAMME ET DU BUDGET	1,144.9
80Q (57000) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES	2,997.4
80R (58000) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES	1,571.3
80S (59000) SERVICE D'INFORMATIQUE DE GESTION	1,756.7
Total	9,839.3

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Ordinaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
80Q-851-WS2	ACHATS ET EMBARQUEMENT										
(57041.00131)	351.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	351.3
80Q-851-WS3	PASSATION DE MARCHES ET ASSURANCE										
(57042.00131)	70.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	70.4
80Q-851-WS4	VOYAGES										
(57043.00131)	125.8	0.0	0.0	0.0	0.0	4.0	0.0	0.0	0.0	4.0	129.8
80Q-852-WS1	UNITÉ DES SERVICES GÉNÉRAUX										
(57021.00131)	100.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100.5
80Q-852-WS2	GESTION DES ACTIFS FIXES										
(57022.00131)	236.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	236.8
80Q-852-WS3	MESSAGER ET TRANSPORT										
(57023.00131)	570.7	0.0	0.0	0.0	0.0	41.0	0.0	0.0	0.9	41.9	612.6
80Q-852-WS4	COMMUNICATIONS										
(57024.00131)	213.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	213.9
80Q-852-WS5	SECURITE										
(57025.00131)	70.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	70.4
80Q-852-WS6	AUTRES SERVICES										
(57026.00131)	39.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	39.7
80Q-854-WS1	UNITE DE GESTION DES BIENS										
(57031.00131)	115.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	115.9
80Q-854-WS2	ENTRETIEN DES BATIMENTS										
(57032.00131)	366.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	366.2
80Q-854-WS3	EVÉNEMENTS SPÉCIAUX										
(57033.00131)	133.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	133.4
Total 80Q	2916.1	7.6	0.0	0.0	8.6	50.3	6.7	0.9	7.2	81.3	2997.4
80R(58000)	SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES										
80R-860-WS1	BUREAU DU DIRECTEUR										
(58020.00132)	180.8	0.0	0.0	0.0	6.6	10.3	11.8	1.8	0.0	30.5	211.3

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Ordinaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
80R-862-WS1	PLANIF. DES RESSOURCES HUMAINES										
(58040.00132)	591.7	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8	592.5
80R-864-WS1	COMPENSATION/AVANTAGES SOCIAUX										
(58060.00132)	758.8	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	4.2	4.0	8.7	767.5
Total 80R	1531.3	0.0	0.0	0.0	7.9	10.3	11.8	6.0	4.0	40.0	1571.3
80S(59000)	SERVICE D'INFORMATIQUE DE GESTION										
80S-870-WS1	BUREAU DU DIRECTEUR										
(59020.00133)	304.7	0.0	0.0	0.0	3.1	1.0	0.5	4.6	0.0	9.2	313.9
80S-872-WS1	ANALYSE ADMINISTRATIF										
(59040.00133)	669.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	669.9
80S-874-WS1	DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES										
(59060.00133)	380.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	380.1
80S-876-WS1	TRAITEMENT DE DONNEES										
(59080.00133)	392.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	392.8
Total 80S	1747.5	0.0	0.0	0.0	3.1	1.0	0.5	4.6	0.0	9.2	1756.7
CHAPITRE 8	9510.3	7.6	0.0	4.3	55.9	101.7	27.1	106.1	26.3	329.0	9839.3

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION

Code: 80M (52010)

Project: Sous-secrétariat à l'administration

Mandat	Date de démarrage	d'achèvement	Justification
AG/RES. 1596 (XXVIII-O/98)	06/15/1998	12/31/2000	Politique du personnel
AG/RES. 1697 (XXIX-O/99)	01/01/2000	12/31/2000	Programme-budget de l'Organisation pour l'an 2000, quotes-parts et annonces de contributions au fonds volontaire pour l'an 2000

Responsable: Sous-Secrétaire à la gestion

Justification 2000:

En l'an 2000, le cabinet du Secrétaire adjoint à la gestion sera appelé à continuer d'assurer le leadership et la supervision des activités du Secrétariat à la gestion, ainsi que des fonctions, processus et mécanismes administratifs et budgétaires généraux du Secrétariat général, y compris celles du Secrétariat général relevant des finances, du budget, des ressources humaines, de la logistique et de l'informatique, et d'autres activités de l'OÉA dont l'Institut interaméricain de l'enfance, sur demande.

TOTAL REQUIS \$

315.9

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

OEA/Oracle
(52010)

Sous- programme: 80M Sous-secrétariat à l'administration

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
291.3		327.2	12.32	318.9	-2.53	315.9	-0.94

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	3	1	299.8	94.90
Professionnels	2	1	230.9	73.09
Services généraux	1	1	68.9	21.81
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	16.1	5.09
Total Budget propose			315.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,839.3	3.21
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.40
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.35

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

[OEA/Oracle](#)
(52010)

Sous- programme: 80M Sous-secrétariat à l'administration

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

820-WS1 (52010.00128) SOUS-SECRETARIAT A LA GESTION	315.9
Total	315.9

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION

Code: 80N (54000)

Project: Service des finances

Responsable: Directeur

Justification 2000:

Services consultatifs à l'intention du Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint, des secrétaires exécutifs, des sous-secrétaires et directeurs de départements et de bureaux. Services consultatifs à l'intention de la Commission des questions administratives et budgétaires, de la Commission générale du Conseil et de l'Assemblée générale. Planification, organisation et direction des activités financières du Secrétariat général.

Encaissement, décaissement et sauvegarde du solde de trésorerie. Coordination des opérations bancaires. Services consultatifs, programmation et administration des investissements. Enregistrement des opérations de trésorerie.

Ouverture et clôture des registres comptables. Etablissement des écritures d'ouverture et de clôture des compte. Vérification et authentification des programmes pour le transfert des soldes des comptes de l'exercice antérieur à l'exercice suivant. Maintien des archives historiques du système financier de données. Suivi et archivage des programmes de conversion des comptes, ouverture et clôture des registres comptables. Entrées et sorties des transactions et rapports. Recevoir et répartir les opérations qui entrent et sortent du système financier de données.

Révision, comptabilisation et autorisation de décaissements au siège et hors du siège. Révision, enregistrement et établissement de rapports concernant les traitements et les congés du personnel. Encadrement et formation des fonctionnaires chargés des décaissements hors du siège. Révision, enregistrement et établissement de rapports concernant le remboursement des impôts.

TOTAL REQUIS \$

2,053.1

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

OEA/Oracle
(54000)

Sous- programme: 80N Service des finances

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,958.8		2,196.2	12.11	2,101.7	-4.30	2,053.1	-2.31

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	24	1	1,861.7	90.67
Professionnels	15	1	1,324.0	64.48
Services généraux	9	1	537.7	26.18
Postes Temporaires	1	1	49.8	2.42
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	1	1	49.8	2.42
Heures supplémentaires		1	0.2	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	141.4	6.88
Total Budget propose			2,053.1	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,839.3	20.86
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	2.63
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	2.32

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

[OEA/Oracle](#)
(54000)

Sous- programme: 80N Service des finances

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

830-WS1	(54020.00129)	BUREAU DU DIRECTEUR	382.2
831-WS1	(54040.00129)	SERVICES FINANCIERS, CAISSE	454.7
832-WS1	(54060.00129)	SERVICES FINANCIERS, COMPTABILITE	573.2
836-WS1	(54080.00129)	SERVICES FINANCIERS , PIECES JUSTIFICATIVES	643.0
Total			2,053.1

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION

Code: 80P (55000)

Project: Service du programme et du budget

Mandat	Date de démarrage	d'achèvement	Justification
AG/RES. 1697 (XXIX-O/99)	01/01/2000	12/31/2000	Programme-budget de l'Organisation pour l'an 2000, quotes-parts et annonces de contributions au fonds volontaire pour l'an 2000 a. De passer des instructions au Secrétaire général pour qu'il soumette une proposition de programme-budget du Fonds ordinaire pour l'an 2001 à un niveau indicatif ne dépassant pas EU\$80 000 000,00, étant entendu que le Secrétariat général est en mesure de le financer avec les recettes sur la base définie à la Section II.2 de la présente résolution. f. De charger le Secrétaire général de prendre des dispositions immédiates en vue de l'élaboration, dans les meilleurs délais, du programme-budget de l'Organisation sur la base des mandats et programmes correspondants, et de faire rapport chaque trimestre au Conseil permanent, par l'intermédiaire de sa Commission des questions administratives et budgétaires, sur les progrès accomplis dans ce domaine.

Responsable: Directeur

Justification 2000:

Au cours de l'an 2000, et avec le même niveau d'autorisation budgétaire, le département assumera les tâches suivantes:

. En tant que partie du processus de décentralisation de l'exécution du budget entreprise en 1998, poursuivre la mise en oeuvre du plan d'orientation à l'intention du personnel de soutien administratif en veillant à ce que les normes qui régissent les opérations du Secrétariat général soient respectées.

.Participer activement à la révision des manuels d'opérations et des procédés administratifs et budgétaires dans un souci d'harmonisation, compte tenu de la façon moderne dont les activités du Secrétariat sont menées eu égard au nouveau système OEA/Oracle.

L'autorisation budgétaire de \$1.144.9 demandée est destinée à financer principalement la rubrique du personnel qui compte 14 postes. Sur ce total, 9 appartiennent à la catégorie des administrateurs et 5 aux services généraux. Les fonds au titre de la rubrique du personnel absorbent 95,8% de cette autorisation, le restant, soit 4,2%, étant consacré à la production à la fois du projet de budget et du budget approuvé ainsi qu'à l'entretien des machines et fournitures de bureau.

TOTAL REQUIS \$

1,144.9

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

OEA/Oracle
(55000)

Sous- programme: 80P Service du programme et du budget

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,124.0		1,119.4	-0.40	1,117.0	-0.21	1,144.9	2.49

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	14	1	1,103.9	96.41
Professionnels	9	1	796.6	69.57
Services généraux	5	1	307.3	26.84
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	41.0	3.58
Total Budget propose			1,144.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,839.3	11.63
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	1.46
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	1.29

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

[OEA/Oracle](#)
(55000)

Sous- programme: 80P Service du programme et du budget

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

840-WS1 (55030.00130) BUREAU DU DIRECTEUR	321.6
842-WS1 (55060.00130) ANALYSE ET OPERATIONS	823.3
Total	1,144.9

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION

Code: 80Q (57000)

Project: Service des ressources matérielles

Responsable: Directeur

Justification 2000:

Le Département des ressources matérielles est chargé de gérer toutes les ressources matérielles de l'OÉA et de fournir les divers services communs au Secrétariat général. En outre, comme suite à la résolution CP/RES.698 (1106/97) qui approuvait le plan de modernisation des systèmes d'information de l'Organisation, le Département est devenu le "propriétaire" du module d'achat du système d'entremise Oracle qui a été mis en place. Ceci comprend la gestion de toutes les données, le traitement des engagements pour les biens et services générés au siège général, ainsi que la formation du personnel

TOTAL REQUIS \$

2,997.4

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

OEA/Oracle
(57000)

Sous- programme: 80Q Service des ressources matérielles

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
2,581.3		2,676.0	3.66	2,841.6	6.18	2,997.4	5.48

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	39	1	2,476.9	82.63
Professionnels	12	1	1,024.6	34.18
Services généraux	27	1	1,452.3	48.45
Postes Temporaires	8	1	439.2	14.65
Professionnels	3	1	229.4	7.65
Services généraux	5	1	209.8	6.99
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	7.6	0.25
Autres coûts		3-9	73.7	2.45
Total Budget propose			2,997.4	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,839.3	30.46
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	3.84
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	3.40

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

OEA/Oracle
(57000)

Sous- programme: 80Q Service des ressources matérielles

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

850-WS1	(57010.00131)	BUREAU DU DIRECTEUR	466.5
851-WS1	(57010.00131)	UNITÉ DES ACHATS, DES MARCHÉS ET DES ASSURANCES	90.0
851-WS2	(57041.00131)	ACHATS ET EMBARQUEMENT	351.3
851-WS3	(57042.00131)	PASSATION DE MARCHES ET ASSURANCE	70.4
851-WS4	(57043.00131)	VOYAGES	129.8
852-WS1	(57021.00131)	UNITÉ DES SERVICES GÉNÉRAUX	100.5
852-WS2	(57022.00131)	GESTION DES ACTIFS FIXES	236.8
852-WS3	(57023.00131)	MESSAGER ET TRANSPORT	612.6
852-WS4	(57024.00131)	COMMUNICATIONS	213.9
852-WS5	(57025.00131)	SECURITE	70.4
852-WS6	(57026.00131)	AUTRES SERVICES	39.7
854-WS1	(57031.00131)	UNITE DE GESTION DES BIENS	115.9
854-WS2	(57032.00131)	ENTRETIEN DES BATIMENTS	366.2
854-WS3	(57033.00131)	EVÉNEMENTS SPÉCIAUX	133.4
Total			2,997.4

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION

Code: 80R (58000)

Project: Service des ressources humaines

Responsable: Directeur

Justification 2000:

Ces fonds sont demandés afin de continuer de respecter les Normes générales et le Règlement du personnel de l'Organisation, étant donné que le Département des ressources humaines est responsable et comptable de la conception globale, de l'élaboration et de l'application de toutes les politiques et de tous les programmes ayant trait aux ressources humaines; de la définition et de l'administration des politiques de rémunération et de l'utilisation efficace et rationnelle de toutes les ressources humaines , financières et matérielles attribuées au Département des ressources humaines

TOTAL REQUIS \$

1,571.3

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

OEA/Oracle
(58000)

Sous- programme: 80R Service des ressources humaines

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,517.7		1,507.4	-0.67	1,563.7	3.73	1,571.3	0.48

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	19	1	1,531.3	97.45
Professionnels	11	1	1,061.3	67.54
Services généraux	8	1	470.0	29.91
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	40.0	2.54
Total Budget propose			1,571.3	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,839.3	15.96
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	2.01
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	1.78

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

[OEA/Oracle](#)
(58000)

Sous- programme: 80R Service des ressources humaines

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

860-WS1 (58020.00132)	BUREAU DU DIRECTEUR	211.3
862-WS1 (58040.00132)	PLANIF. DES RESSOURCES HUMAINES	592.5
864-WS1 (58060.00132)	COMPENSATION/AVANTAGES SOCIAUX	767.5
	Total	1,571.3

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION

Code: 80S (59000)

Project: Service d'informatique de gestion

Responsable: Directeur

Justification 2000:

Le Dépt. administre, élabore, conçoit, met en oeuvre et contrôle les normes et procédures pour tous les processus d'information, les communications de données, les applications, Internet, Intranet, courrier électronique, bases de données. Il élabore les politiques de développement intégré des systèmes et des applications; il maintient les applications Oracle et fournit des services aux utilisateurs de ces dernières et à ceux et celles qui utilisent des ordinateurs. Il est responsable de l'accès et de la sécurité des applications, conçoit et met en oeuvre des plans et des procédures de sécurité. D'ici l'an 2000, on espère consolider la mise en oeuvre des applications financières, des ressources humaines, des feuilles de paie dans le système Oracle et faciliter l'utilisation et la mise à profit des outils qu'offrent les nouvelles applications pour simplifier le déroulement des travaux de l'ensemble des utilisateurs au Secrétariat général. Un plan d'entraînement sera mis au point pour maximiser et faciliter l'utilisation du nouveau système. On espère maintenir un niveau de service approprié tant pour l'entretien que pour les services généraux aux plus de 600 utilisateurs de l'Organisation.

Les fonds alloués pour l'an 2000 ne représentent aucune augmentation par rapport à 1999, budget qui a lui-même été réduit de près de 60 % (sous-programme 90B) par rapport à 1998. Les ressources humaines ne couvrent pas les besoins minimums par rapport aux charges de travail et aux responsabilités de haut niveau technique qui ont été assignées en matière d'applications, d'équipement, de systèmes opérationnels, de nouveaux serveurs, de technologies Web, etc., problème qu'il a fallu surmonter d'un côté par une formation du personnel aux nouvelles applications, à une réaffectation et à un changement de fonctions, ainsi que par une meilleure utilisation de l'équipement et de la nouvelle technologie. Le montant des crédits affecté au maintien et au service, aux garanties, aux licences d'équipement (ressources pour nouvel équipement non comprises) et les services aux utilisateurs, y compris les Missions permanentes, sont inférieurs aux besoins prévus. La consolidation de la mise en oeuvre d'Oracle exige une augmentation des fonds pour le service et l'appui aux applications financières, les ressources humaines, les feuilles de paie, les licences additionnelles pour les utilisateurs concurrents accédant au système et le coût de maintien et de mise à jour des réseaux, des bases de données et des nouvelles applications sur Intranet, Internet, et toute autre application qui pourrait émaner des mandats des sommets des présidents

TOTAL REQUIS \$

1,756.7

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

OEA/Oracle
(59000)

Sous- programme: 80S Service d'informatique de gestion

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,711.9		1,630.4	-4.76	1,714.0	5.12	1,756.7	2.49

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	15	1	1,288.1	73.32
Professionnels	10	1	962.8	54.80
Services généraux	5	1	325.3	18.51
Postes Temporaires	6	1	459.4	26.15
Professionnels	6	1	459.4	26.15
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	9.2	0.52
Total Budget propose			1,756.7	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,839.3	17.85
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	2.25
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	1.99

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

[OEA/Oracle](#)
(59000)

Sous- programme: 80S Service d'informatique de gestion

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

870-WS1	(59020.00133)	BUREAU DU DIRECTEUR	313.9
872-WS1	(59040.00133)	ANALYSE ADMINISTRATIF	669.9
874-WS1	(59060.00133)	DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES	380.1
876-WS1	(59080.00133)	TRAITEMENT DE DONNEES	392.8
Total			1,756.7

CHAPITRE 9

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

**RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)**

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
11,352.2		15,740.2	38.65	8,964.6	-43.04	8,929.6	-0.39

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

**BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)**

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	587.8	6.58
Autres coûts		3-9	8,341.8	93.41
Total Budget propose			8,929.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	8,929.6	100.00
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	11.44
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	10.12

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

90B (59020) ÉQUIPEMENTS ET FOURNITURES INFORMATIQUES	411.5
90C (57010) ÉQUIPEMENTS ET FOURNITURES	45.4
90D (57010) ADMINISTRATION ET MAINTENANCE DES IMMEUBLES	4,482.5
90E (57043) ASSURANCES	250.5
90F (58020) AUDITS POUR LE PERSONNEL DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	125.0
90G (58000) EMBAUCHE ET MUTATIONS	168.8
90H (58000) LICENCIEMENTS ET RAPATRIEMENTS	976.4
90I (58060) VOYAGES AU PAYS D'ORIGINE	192.6
90J (58060) ALLOCATIONS POUR L'ÉDUCATION, LA FORMATION LINGUISTIQUE ET LES EXAMENS MÉDICAUX	127.0
90K (54080) PENSIONS POUR LES HAUTS FONCTIONNAIRES, RETRAITÉS, ASSURANCE-MALADIE ET ASSURANCE-VIE POUR LES CADRES RETRAITÉS	1,801.6
90L (58040) PERFECTIONNEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	121.4
90M (54080) CONTRIBUTION À L'ASSOCIATION DU PERSONNEL	10.0
90Q (59020) SYSTÈMES ADMINISTRATIFS	216.9
Total	8,929.6

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Ordinaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 9 SERVICES COMMUNS											
90B(59020) ÉQUIPEMENTS ET FOURNITURES INFORMATIQUES											
90B-905-501	EQUIPEMENT AUTOMATISE, TRAITEMENT										
(59020.00135)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	25.0	0.0	0.0	0.0	25.0	25.0
90B-905-502	EQUIPEMENT AUTOMATISE, LOCATION DE LOGICIEL										
(59020.00135)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	165.6	0.0	0.0	0.0	165.6	165.6
90B-905-503	EQUIPEMENT AUTOMATISE, ENTRETIEN										
(59020.00135)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	125.9	0.0	0.0	0.0	125.9	125.9
90B-905-504	EQUIPEMENT AUTOMATISE, FOURNITURES										
(59020.00135)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	12.0	0.0	0.0	0.0	12.0	12.0
90B-905-505	EQUIPEMENT AUTOMATISE, LOGICIEL										
(59020.00135)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	83.0	0.0	0.0	0.0	83.0	83.0
Total 90B	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	411.5	0.0	0.0	0.0	411.5	411.5
90C(57010) ÉQUIPEMENTS ET FOURNITURES											
90C-910-500	MOBILIER DE BUREAU										
(57010.00149)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4.4	0.0	0.0	0.0	4.4	4.4
90C-910-501	MATERIEL DE BUREAU										
(57010.00149)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	10.0	0.0	0.0	0.0	10.0	10.0
90C-910-502	ENTRETIEN DU MOBILIER ET FOURNITURES DE BUREAU										
(57010.00149)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	13.0	0.0	0.0	0.0	13.0	13.0
90C-911-500	FOURNITURES DE BUREAU										
(57010.00149)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	18.0	0.0	0.0	0.0	18.0	18.0
Total 90C	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	45.4	0.0	0.0	0.0	45.4	45.4
90D(57010) ADMINISTRATION ET MAINTENANCE DES IMMEUBLES											
90D-916-WS3	SUBVENTION DE LA RESIDENCE DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT										
(57010.00136)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	29.2	0.0	0.0	29.2	29.2

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Ordinaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
90D-916-WS4	RESIDENCE OFFICIELLE										
(57010.00136)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	35.1	0.0	0.0	35.1	35.1
90D-917-WS1	ENTRETIEN DES BATIMENTS PRINCIPAL ET ADMINISTRATIF, DE LA CASITA ET DU MUSEE										
(57010.00136)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	827.0	379.1	0.0	1,206.1	1206.1
90D-918-WS1	ENTRETIEN DU BATIMENT DU SECRETARIAT GENERAL										
(57010.00136)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1063.4	219.0	0.0	1,282.4	1282.4
90D-920-900	SERVICE TELEPHONIQUE DU SECRÉTARIAT GENERAL										
(57010.00136)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	404.0	0.0	0.0	404.0	404.0
90D-921-800	HYPOTHEQUE GSB										
(57010.00136)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1525.7	0.0	0.0	1,525.7	1525.7
Total 90D	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3884.4	598.1	0.0	4,482.5	4482.5
90E(57043)	ASSURANCES										
90E-944-WS1	ASSURANCES GENERALES										
(57043.00157)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	250.5	0.0	0.0	250.5	250.5
Total 90E	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	250.5	0.0	0.0	250.5	250.5
90F(58020)	AUDITS POUR LE PERSONNEL DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL										
90F-300-WS1	AUDIT DE POSTES										
(58020.00138)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	125.0	0.0	125.0	125.0
Total 90F	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	125.0	0.0	125.0	125.0
90G(58000)	EMBAUCHE ET MUTATIONS										
90G-952-WS1	RECRUTEMENTS										
(58060.00139)	0.0	0.0	0.0	84.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	84.4	84.4
90G-953-WS2	MUTATIONS										
(58060.00139)	0.0	0.0	0.0	84.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	84.4	84.4
Total 90G	0.0	0.0	0.0	168.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	168.8	168.8
90H(58000)	LICENCIEMENTS ET RAPATRIEMENTS										

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Ordinaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
90H-954-WS1	CESSATION DE SERVICES ET RAPATRIEMENT										
(54080.00140)	0.0	445.9	0.0	530.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	976.4	976.4
Total 90H	0.0	445.9	0.0	530.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	976.4	976.4
90I(58060)	VOYAGES AU PAYS D'ORIGINE										
90I-955-WS1	VOYAGES AU PAYS D'ORIGINE										
(58060.00141)	0.0	0.0	0.0	192.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	192.6	192.6
Total 90I	0.0	0.0	0.0	192.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	192.6	192.6
90J(58060)	ALLOCATIONS POUR L'ÉDUCATION, LA FORMATION LINGUISTIQUE ET LES EXAMENS MÉDICAUX										
90J-956-WS1	SUBV. EDUCATION ET LANGUES ET EXAMENS MEDICAUX.										
(58060.00142)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	19.5	19.5	19.5
90J-956-WS2	SUBVENTION A L'EDUCATION/PERSONNES A CHARGE (PARITE ONU)										
(58060.00142)	0.0	107.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	107.5	107.5
Total 90J	0.0	107.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	19.5	127.0	127.0
90K(54080)	PENSIONS POUR LES HAUTS FONCTIONNAIRES, RETRAITÉS, ASSURANCE-MALADIE ET ASSURANCE-VIE POUR LES										
90K-960-500	PENS. CADRES RETRAITES ET ASSURANCE-SANTE ET VIE DES FONCTIONNAIRES RETRAITÉ										
(54080.00143)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	285.0	285.0	285.0
90K-961-500	PENSION EX-GRATIA A DES ANCIENS FONCTIONNAIRES										
(54080.00143)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	33.8	33.8	33.8
90K-962-600	ASSURANCE SANTE DES FONCTIONNAIRES RETRAITES										
(54080.00143)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1275.8	0.0	0.0	1,275.8	1275.8
90K-962-601	ASSURANCE VIE DES FONCTIONNAIRES RETRAITES										
(54080.00143)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	207.0	0.0	0.0	207.0	207.0
Total 90K	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1482.8	0.0	318.8	1,801.6	1801.6
90L(58040)	PERFECTIONNAMENT DES RESSOURCES HUMAINES										
90L-965-WS1	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES										
(58040.00144)	0.0	24.4	0.0	0.0	0.0	5.0	0.0	89.8	2.2	121.4	121.4

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes Fonds Ordinaire - Approuvé 2000

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
Total 90L	0.0	24.4	0.0	0.0	0.0	5.0	0.0	89.8	2.2	121.4	121.4
90M(54080)	CONTRIBUTION À L'ASSOCIATION DU PERSONNEL										
90M-970-WS1	CONTRIBUTIONS A L'ASSOCIATION DU PERSONNEL										
(54080.00145)	0.0	10.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	10.0	10.0
Total 90M	0.0	10.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	10.0	10.0
90Q(59020)	SYSTÈMES ADMINISTRATIFS										
90Q-990-WS1	MODERNISATION DES SYSTEMES DE RESSOURCES HUMAINES ET LISTE										
(59020.00146)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	216.9	216.9	216.9
Total 90Q	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	216.9	216.9	216.9
CHAPITRE 9	0.0	587.8	0.0	891.9	0.0	461.9	5617.7	812.9	557.4	8,929.6	8929.6
TOTAL	44926.0	623.1	8161.2	2717.4	1564.8	2088.2	6991.8	5918.6	5008.9	33074.0	78000.0

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90B (59020)

Project: Équipements et fournitures informatiques

Responsable: Directeur, Département de systèmes I

Justification 2000:

Les fonds alloués pour l'an 2000 ne représentent aucune augmentation par rapport à 1999, budget qui a lui-même été réduit de près de 60% (sous-programme 90B) par rapport à 1998. Les ressources humaines ne couvrent pas les besoins minimums par rapport aux charges de travail et aux responsabilités de haut niveau technique qui ont été assignées en matière d'applications, d'équipement, de systèmes opérationnels, de nouveaux serveurs, de technologies Web, etc., problème qu'il a fallu surmonter d'un côté par une formation du personnel aux nouvelles applications, à une réaffectation et à un changement de fonctions, ainsi que par une meilleure utilisation de l'équipement et de la nouvelle technologie. Le montant des crédits affecté au maintien et au service, aux garanties, aux licences d'équipement (ressources pour nouvel équipement non comprises) et les services aux utilisateurs, y compris les Missions permanentes, sont inférieurs aux besoins prévus. La consolidation de la mise en oeuvre d'Oracle exige une augmentation des fonds pour le service et l'appui aux applications financières, les ressources humaines, les feuilles de paie, les licences additionnelles pour les utilisateurs concurrents accédant au système et le coût de maintien et de mise à jour des réseaux, des bases de données et des nouvelles applications sur Intranet, Internet, et toute autre application qui pourrait émaner des mandats des sommets des présidents

TOTAL REQUIS \$

411.5

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

OEA/Oracle
(59020)

Sous- programme: 90B Équipements et fournitures informatiques

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
777.3		775.0	-0.29	411.5	-46.90	411.5	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	411.5	100.00
Total Budget propose			411.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	8,929.6	4.60
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.52
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.46

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

[OEA/Oracle](#)
(59020)

Sous- programme: 90B Équipements et fournitures informatiques

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

905-501	(59020.00135)	EQUIPEMENT AUTOMATISE, TRAITEMENT	25.0
905-502	(59020.00135)	EQUIPEMENT AUTOMATISE, LOCATION DE LOGICIEL	165.6
905-503	(59020.00135)	EQUIPEMENT AUTOMATISE, ENTRETIEN	125.9
905-504	(59020.00135)	EQUIPEMENT AUTOMATISE, FOURNITURES	12.0
905-505	(59020.00135)	EQUIPEMENT AUTOMATISE, LOGICIEL	83.0
Total			411.5

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90C (57010)

Project: Équipements et fournitures

Responsable: Directeur, Département de ressources matérielles

Justification 2000:

Le Département des ressources matérielles continuera de fournir les services de maintenance du mobilier de bureau et de l'équipement et d'acheter du nouveau matériel pour remplacer le matériel usagé. Ce département distribuera également 84 % du budget approuvé pour les fournitures de bureau (90C-911-500) à tous les secteurs du Secrétariat général au siège central, comme il l'a fait en 1999; les 16 % restants seront utilisés pour fournir des objets communs tels les formulaires et le papier à lettres de l'OÉA.

TOTAL REQUIS \$

45.4

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

OEA/Oracle
(57010)

Sous- programme: 90C Équipements et fournitures

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
336.8		300.4	-10.80	45.4	-84.88	45.4	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	45.4	100.00
Total Budget propose			45.4	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	8,929.6	0.50
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.05
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.05

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

[OEA/Oracle](#)
(57010)

Sous- programme: 90C Équipements et fournitures

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

910-500	(57010.00149)	MOBILIER DE BUREAU	4.4
910-501	(57010.00149)	MATERIEL DE BUREAU	10.0
910-502	(57010.00149)	ENTRETIEN DU MOBILIER ET FOURNITURES DE BUREAU	13.0
911-500	(57010.00149)	FOURNITURES DE BUREAU	18.0
Total			45.4

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90D (57010)

Project: Administration et maintenance des immeubles

Responsable: Directeur, Département de ressources matérielles

Justification 2000:

Le Département des ressources matérielles continuera de fournir les services de gestion des installations aux immeubles du siège central. Cela veut dire la gestion des fonds approuvés pour l'allocation de logement au Secrétaire général adjoint, la maintenance et les réparations à la résidence officielle, les immeubles Main, Administration, Museum et Secrétariat général. Il fournira également des services centraux de télécommunications au Secrétariat général et s'occupera de l'administration de l'amortissement de l'hypothèque due sur l'immeuble du Secrétariat général.

TOTAL REQUIS \$

4,482.5

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

OEA/Oracle
(57010)

Sous- programme: 90D Administration et maintenance des immeubles

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
5,335.6		5,621.3	5.35	4,517.5	-19.63	4,482.5	-0.77

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	4,482.5	100.00
Total Budget propose			4,482.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	8,929.6	50.19
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	5.74
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	5.08

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

[OEA/Oracle](#)
(57010)

Sous- programme: 90D Administration et maintenance des immeubles

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

916-WS3	(57010.00136)	SUBVENTION DE LA RESIDENCE DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT	29.2
916-WS4	(57010.00136)	RESIDENCE OFFICIELLE	35.1
917-WS1	(57010.00136)	ENTRETIEN DES BATIMENTS PRINCIPAL ET ADMINISTRATIF, DE LA CASITA ET DU MUSEE	1,206.1
918-WS1	(57010.00136)	ENTRETIEN DU BATIMENT DU SECRETARIAT GENERAL	1,282.4
920-900	(57010.00136)	SERVICE TELEPHONIQUE DU SECRÉTARIAT GENERAL	404.0
921-800	(57010.00136)	HYPOTHEQUE GSB	1,525.7
Total			4,482.5

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90E (57043)

Project: Assurances

Responsable: Directeur, Département de ressources matérielles

Justification 2000:

Le Département des ressources matérielles continuera de gérer toutes les assurances existantes sur les immeubles de l'OÉA et toute autre couverture relative aux avantages qui ne concerne pas le personnel

TOTAL REQUIS \$

250.5

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

OEA/Oracle
(57043)

Sous- programme: 90E Assurances

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
251.0		248.4	-1.03	250.5	0.84	250.5	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	250.5	100.00
Total Budget propose			250.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	8,929.6	2.80
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.32
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.28

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

OEA/Oracle
(57043)

Sous- programme: 90E Assurances

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

944-WS1 (57043.00157) ASSURANCES GENERALES	250.5
Total	250.5

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90F (58020)

Project: Audits pour le personnel du Secrétariat général

Responsable: Directeur, Département des ressources humaines

Justification 2000:

Ces fonds sont demandés afin de pouvoir continuer de financer les audits théoriques pour le personnel du Secrétariat général.

TOTAL REQUIS \$

125.0

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

OEA/Oracle
(58020)

Sous- programme: 90F Audits pour le personnel du Secrétariat général

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$	%*	\$	%*	\$	%*	\$	%*
0.0		50.0		125.0	150.00	125.0	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	125.0	100.00
Total Budget propose			125.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	8,929.6	1.39
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.16
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.14

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

[OEA/Oracle](#)
(58020)

Sous- programme: 90F Audits pour le personnel du Secrétariat général

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

300-WS1 (58020.00138) AUDIT DE POSTES	125.0
Total	125.0

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90G (58000)

Project: Embauche et mutations

Responsable: Directeur, Département des ressources humaines

Justification 2000:

Ces fonds sont demandés afin de pouvoir continuer de recruter de nouveaux fonctionnaires et pour financer la mutation du personnel d'un lieu d'affectation à un autre

TOTAL REQUIS \$

168.8

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

OEA/Oracle
(58000)

Sous- programme: 90G Embauche et mutations

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
300.0		225.0	-25.00	168.8	-24.97	168.8	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	168.8	100.00
Total Budget propose			168.8	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	8,929.6	1.89
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.21
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.19

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

[OEA/Oracle](#)
(58000)

Sous- programme: 90G Embauche et mutations

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

952-WS1 (58060.00139) RECRUTEMENTS	84.4
953-WS2 (58060.00139) MUTATIONS	84.4
Total	168.8

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90H (58000)

Project: Licenciements et rapatriements

Responsable: Directeur, Département des ressources humaines

Justification 2000:

Ces fonds sont demandés afin de pouvoir continuer de financer les indemnités de licenciement et les frais de rapatriement des membres du personnel qui quittent le service de l'Organisation

TOTAL REQUIS \$

976.4

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

OEA/Oracle
(58000)

Sous- programme: 90H Licenciements et rapatriements

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,141.4		1,531.3	34.15	976.4	-36.23	976.4	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	445.9	45.66
Autres coûts		3-9	530.5	54.33
Total Budget propose			976.4	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	8,929.6	10.93
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	1.25
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	1.10

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

[OEA/Oracle](#)
(58000)

Sous- programme: 90H Licenciements et rapatriements

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

954-WS1 (54080.00140) CESSATION DE SERVICES ET RAPATRIEMENT	976.4
Total	976.4

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 901 (58060)

Project: Voyages au pays d'origine

Responsable: Directeur, Département des ressources humaines

Justification 2000:

Ces fonds sont demandés afin de pouvoir continuer de financer les congés dans les foyers des fonctionnaires appartenant à la catégorie des cadres ayant qualité pour en bénéficier et des personnes à leur charge.

TOTAL REQUIS \$

192.6

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

OEA/Oracle
(58060)

Sous- programme: 901 Voyages au pays d'origine

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
299.2		211.5	-29.31	192.6	-8.93	192.6	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	192.6	100.00
Total Budget propose			192.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	8,929.6	2.15
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.24
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.21

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

[OEA/Oracle](#)
(58060)

Sous- programme: 90I Voyages au pays d'origine

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

955-WS1 (58060.00141) VOYAGES AU PAYS D'ORIGINE	192.6
Total	192.6

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90J (58060)

Project: Allocations pour l'éducation, la formation linguistique et les examens médicaux

Responsable: Directeur, Département des ressources humaines

Justification 2000:

Ces fonds sont demandés afin de pouvoir continuer de verser aux fonctionnaires remplissant les conditions requises les indemnités pour frais d'études de leurs enfants à charge; de couvrir les frais des bilans de santé des membres du personnel; financer le programme d'organisation des carrières et les paiements au titre de la dépréciation ou de la perte d'effets personnels.

TOTAL REQUIS \$

127.0

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

OEA/Oracle
(58060)

Sous- programme: 90J Allocations pour l'éducation, la formation linguistique et les examens médicaux

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé						
1997	1998		1999		2000	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*
458.5	283.3	-38.21	127.0	-55.17	127.0	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	107.5	84.64
Autres coûts		3-9	19.5	15.35
Total Budget propose			127.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	8,929.6	1.42
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.16
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.14

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

[OEA/Oracle](#)
(58060)

Sous- programme: 90J Allocations pour l'éducation, la formation linguistique et les examens médicaux

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

956-WS1 (58060.00142)	SUBV. EDUCATION ET LANGUES ET EXAMENS MEDICAUX.	19.5
956-WS2 (58060.00142)	SUBVENTION A L'EDUCATION/PERSONNES A CHARGE (PARITE ONU)	107.5
	Total	127.0

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90K (54080)

Project: Pensions pour les hauts fonctionnaires, retraités, assurance-maladie et assurance-vie pour les cadres retraités

Responsable: Directeur, Département des services financiers

Justification 2000:

- Assurer le versement de la pension des anciens cadres retraités et de leurs veuves.
- Assurer les paiements à titre gracieux de la pension des anciens fonctionnaires en application des résolutions CP.
- Assurer la couverture de l'assurance-maladie pour les fonctionnaires retraités.
- Assurer la couverture de l'assurance-vie pour les fonctionnaires retraités.

TOTAL REQUIS \$

1,801.6

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

OEA/Oracle
(54080)

Sous- programme: 90K Pensions pour les hauts fonctionnaires, retraités, assurance-maladie et assurance-vie pour les cadres retraités

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé							
1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,510.5		1,377.5	-8.80	1,801.6	30.78	1,801.6	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	1,801.6	100.00
Total Budget propose			1,801.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	8,929.6	20.17
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	2.30
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	2.04

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

[OEA/Oracle](#)
(54080)

Sous- programme: 90K Pensions pour les hauts fonctionnaires, retraités, assurance-maladie et assurance-vie pour les cadres retraités

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

960-500	(54080.00143)	PENS. CADRES RETRAITES ET ASSURANCE-SANTE ET VIE DES FONCTIONNAIRES RETRAITÉ	285.0
961-500	(54080.00143)	PENSION EX-GRATIA A DES ANCIENS FONCTIONNAIRES	33.8
962-600	(54080.00143)	ASSURANCE SANTE DES FONCTIONNAIRES RETRAITES	1,275.8
962-601	(54080.00143)	ASSURANCE VIE DES FONCTIONNAIRES RETRAITES	207.0
Total			1,801.6

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90L (58040)

Project: perfectionnement des ressources humaines

Responsable: Directeur, Département des ressources humaines

Justification 2000:

Ces fonds sont demandés afin de doter le personnel du Secrétariat général des compétences et des connaissances nécessaires pour améliorer la productivité et le rendement face aux besoins changeants des Etats membres.

TOTAL REQUIS \$

121.4

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

OEA/Oracle
(58040)

Sous- programme: 90L perfectionnement des ressources humaines

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
163.4		161.8	-0.97	121.4	-24.96	121.4	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	24.4	20.09
Autres coûts		3-9	97.0	79.90
Total Budget propose			121.4	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	8,929.6	1.35
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.15
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.13

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

[OEA/Oracle](#)
(58040)

Sous- programme: 90L perfectionnement des ressources humaines

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

965-WS1 (58040.00144) DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	121.4
Total	121.4

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90M (54080)

Project: Contribution à l'association du personnel

Responsable: Association du Personnel

Justification 2000:

Article 49. Relations avec le personnel. Cet article des Normes générales prescrit, entre autres, ce qui suit : « Afin d'assurer une liaison permanente entre le personnel et le Secrétaire général, il est institué au Secrétariat général une Association du personnel composée des membres du personnel de cet organe. L'organe exécutif de cette association sera le Comité du personnel lequel, pour toutes les questions concernant les intérêts communs et le bien-être du personnel, y compris les conditions de travail, peut faire des propositions et les discuter avec le Secrétaire général ou avec le représentant que celui-ci aura désigné à cet effet... » l'Article 2 - Objectifs du Statut de l'Association du personnel, adopté par les membres et approuvé par le Secrétaire général fixe les objectifs de l'Association du personnel, savoir : (a) contribuer à la promotion des objectifs de la Charte de l'OEA, grâce à l'accomplissement efficace des attributions confiées au Secrétariat général; (b) protéger les intérêts des membres du personnel, et en particulier leur statut et leurs conditions de travail pour attirer et conserver les employés les plus compétents ; (c) entretenir des relations et coopérer avec les organisations s'occupant des intérêts du personnel et des entités similaires d'autres organisations interaméricaines et internationales pour promouvoir des buts communs, et en particulier pour encourager l'esprit de la fonction publique internationale ; (d) assurer une représentation au sein de la Commission des retraites et pensions de l'OEA, et (e) maintenir la liaison entre l'administration et le personnel. L'Association du personnel gère un programme d'assurance-maladie pour les employés locaux qui peut être utilisé par les membres du personnel et ceux du corps diplomatique à Washington, D.C. s'ils offrent les conditions requises. en outre l'article 18 des Normes générales prévoit que le Président de l'Association du personnel sera un membre de la Commission consultative sur les sélections et les promotions.

TOTAL REQUIS \$

10.0

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

OEA/Oracle
(54080)

Sous- programme: 90M Contribution à l'association du personnel

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
16.3		15.5	-4.90	10.0	-35.48	10.0	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	10.0	100.00
Autres coûts		3-9	0.0	0.00
Total Budget propose			10.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	8,929.6	0.11
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.01
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.01

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

[OEA/Oracle](#)
(54080)

Sous- programme: 90M Contribution à l'association du personnel

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

970-WS1 (54080.00145) CONTRIBUTIONS A L'ASSOCIATION DU PERSONNEL	10.0
Total	10.0

BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2000

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90Q (59020)

Project: Systèmes administratifs

Responsable: Directeur, Département de ressources matérielles

Justification 2000:

Ces fonds seront employés pour couvrir les besoins de services techniques, les programmes indispensables au suivi de l'application des logiciels, la formation des ressources humaines et du personnel, ainsi que le perfectionnement des logiciels financiers sur la base de l'expérience de la première année de fonctionnement, et leur adaptation aux besoins des usagers.

Des fonds ont également été alloués à l'utilisation, à travers le WEB, des applications déjà installées, permettant l'accès à distance depuis et vers les bureaux hors siège, tout en facilitant et en rationalisant la gestion de l'information financière des projets mis en oeuvre sur le terrain, le virement de fonds, les rapports sur les dépenses et les décaissements, ce qui permettra aux administrateurs de projets de disposer de données à jour

TOTAL REQUIS \$

216.9

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

OEA/Oracle
(59020)

Sous- programme: 90Q Systèmes administratifs

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

1997		1998		1999		2000	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
580.2		551.2	-4.99	216.9	-60.64	216.9	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

BUDGET APPROUVE 2000 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget solicitado	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	216.9	100.00
Total Budget propose			216.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2000 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	8,929.6	2.42
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	78,000.0	0.27
TOUS LES FONDS (ORG.)	88,156.1	0.24

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

[OEA/Oracle](#)
(59020)

Sous- programme: 90Q Systèmes administratifs

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

990-WS1 (59020.00146) MODERNISATION DES SYSTEMES DE RESSOURCES HUMAINES ET LISTE	216.9
Total	216.9